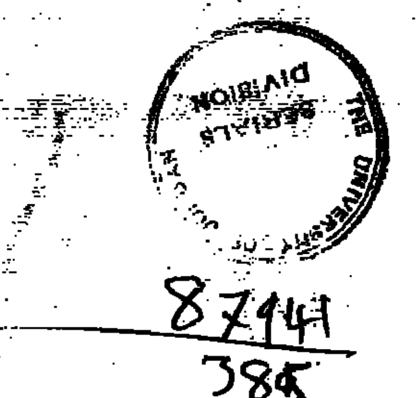


14-18 : les Dardanelles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15400 7 F

MARDI 2 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un précédent

LE feu vert que les Etats-Unis ont sollicité et obtenu, dimanche 31 juillet, du Conseil de sécurité de l'ONU pour une éventuelle intervention militaire à Haïti – pays le plus misérable et le plus troublé du continent américain – constitue un précédent Depuis la première occupation de Cuba en 1898 jusqu'à l'invasion du Panama en 1989, les Etats-Unis sont intervenus à douze reprises en Amérique centrale et dans les Caraïbes – leur fameuse «arrière-cour» mais ils ne s'étalent jamais sentis obligés de demander la bénédiction préalable de quiconque.

Car c'est bien d'une opération avant tout américaine qu'il s'agira, si le président Clinton la décide, après avoir consulté d'une manière ou d'une autre le Congrès. Chargée de chasser les militaires qui détiennent la réalité du pouvoir depuis près de trois ans à Port-au-Prince, la force «multinationale» qui débarquera dans un premier temps sera presque exclusivement composée de soldats américains. L'opération sera certes placée sous mandat de l'ONU, mais elle sera commandée et financée par les Etats-Unis.

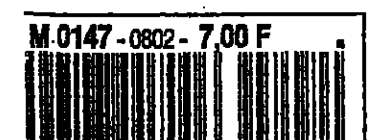
LES pays d'Amérique latine ont dénoncé à mots couverts une nouvelle forme d'«impérialisme yankee». Ceux qui ont le plus de raisons de redouter une ingérence américaine dans leurs affaires intérieures – le Mexique avant l'élection présidentielle du 21 août, la République dominicaine après les résultats contestés du scrutin de mai et Cuba – ont été les plus virulents.

De nombreux «petits» pays ont aussi stigmatisé «une dangereuse évolution» des Nations unies. Comme elle l'avait déjà fait pour les Etats-Unis en Irak et en Somalie, pour la France au Rwanda ou la Russie dans le Caucase, l'ONU «sous-traite» ainsi une opération justifiant une intervention militaire. Ce faisant, elle s'expose au reproche de réhabiliter les zones d'influence des puissances – grandes ou moyennes –, voire une nouvelle forme de colonialisme.

EN vertu de la doctrine Monroe énoncée en 1823 et de son «corollaire» de 1901, les Etats-Unis ont, dans le passé, voulu protéger leur chasse gardée de menaces extérieures – d'abord celles que faisaient peser les puissances coloniales européennes, puis celles d'un «péril communiste» par contagion cubaine. Dans leurs interventions directes, leurs motivations étaient avant tout stratégiques. Aujourd'hui, la Maison Blanche, si elle décidait d'agir, obéirait avant tout à des considérations d'ordre intérieur : éviter la reprise de l'exode des réfugiés haïtiens, dont la Floride ne veut plus, et calmer les parlementaires noirs – le Black Caucus, le plus ferme soutien américain au président haïtien renversé Jean-Bertrand Aristide.

Avant d'«adapter» la doctrine Monroe au nouveau contexte international, le président Clinton pèsera sans doute plusieurs jours le pour et le contre, alors que l'opinion publique américaine, aussi bien que la presse, est majoritairement contre l'envoi de «marines» à Port-au-Prince. «Après Haïti, pourquoi pas Cuba?», lui demande-t-on déjà.

M 0147 - 0802 - 7,00 F



En dépit d'une forte opposition des pays d'Amérique latine

Le Conseil de sécurité de l'ONU autorise les Etats-Unis à intervenir en Haïti

L'état de siège a été décrété, dans la nuit du dimanche 31 juillet au lundi 1er août, par les autorités de fait en Haïti, qui ont appelé le pays à la «résistance». Quelques heures auparavant, le Conseil de sécurité des Nations unies avait autorisé, par douze voix pour et une abstention, les Etats-Unis à utiliser «tous les moyens nécessaires», y compris la force, pour chasser du pouvoir à Port-au-Prince, les militaires qui ont renversé, en septembre 1991, le président, démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide. La résolution, qui ne fixe pas de date pour le déclenchement d'une opération militaire, laissant toute liberté d'appréciation au président Clinton, a été très vivement critiquée par les pays latino-américains.

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Les Etats-Unis ont davantage obtenu un feu orange qu'un feu vert. Autrement dit, l'approbation par le Conseil de sécurité de l'ONU, dimanche 31 juillet, d'une éventuelle intervention militaire américaine à Haïti s'est faite dans des conditions telles que la liberté d'action de Washington devrait s'en trouver limitée.

Le président Bill Clinton ne remporte donc qu'une demi-victoire. Officiellement, il obtient bien l'aval de la communauté internationale pour une invasion d'Haïti afin de chasser du pouvoir les trois putschistes qui, en septembre 1991, ont renversé le président démocratiquement élu de ce pays, Jean-Bertrand Aristide. Mais le vote de cette résolution 940 a suscité une très vive opposition de l'Amérique latine, réaction qui ne pourra pas ne pas peser sur la décision que M. Clinton doit prendre. Juridiquement, la porte est ouverte à une intervention américaine; politiquement, elle n'est qu'entrouverte.

La résolution a été approuvée par douze des quatorze membres permanents du Conseil de sécurité qui étaient présents (le représentant du Rwanda, quinzième membre actuel, n'occupe plus son siège). Outre celle de la Chine, traditionnellement opposée à toute intervention de la communauté internationale dans les affaires intérieures d'un pays membre, l'abstention la plus significative a été celle du Brésil. Elle a reflété les très vives réticences de l'Amérique latine à l'idée de voir les Etats-Unis intervenir, une fois de plus, dans un des pays de la région.

C'est la vieille méfiance à l'égard de l'*«impérialisme yankee»* qui a resurgi, écrit le *New York Times*. Tous les pays latino-américains qui ont demandé à être entendus ont exprimé leur opposition au projet américain, qu'il s'agisse du Venezuela, du Mexique, de Cuba, du Nicaragua, du Brésil ou de l'Uruguay. L'ambassadeur mexicain a été leur porte-parole le plus véhément.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite et nos informations page 3

Les comptes californiens de M. Médecin à livre ouvert



L'avocat de Jacques Médecin, emprisonné en Uruguay, a fait savoir que l'ancien maire de Nice, dont les juges de Montevideo ont accordé l'extradition, a l'intention d'être candidat en 1995 aux élections municipales. Compte tenu des délais de recours, M. Médecin ne semble pas pouvoir être livré à la justice française avant septembre. Il devra répondre, entre autres, d'abus de confiance au préjudice de l'opéra de Nice, entre 1983 et 1989. Dans les livres de comptes d'une banque californienne, les policiers ont découvert les preuves de l'utilisation personnelle par M. Médecin de plusieurs millions de francs d'origine publique, détournés grâce à une société panaméenne. Les enquêteurs sont convaincus qu'il a constitué, au fil des ans, un véritable trésor à l'étranger.

page 10

Pour la première fois depuis août 1992 les chiffres du chômage sont en baisse

Le nombre de demandeurs d'emploi, en données corrigées des variations saisonnières, a diminué de 0,4 % en juin, selon les statistiques diffusées, lundi 1er août, par le ministère du travail. C'est la première baisse mensuelle depuis août 1992. Mais le gouvernement devra attendre le second semestre pour s'assurer que cette embellie sur le front de l'emploi ne se limite pas seulement à une trêve estivale.

page 16

Un entretien avec un magistrat italien sur la lutte contre la corruption

Lors d'un débat au Parlement, mardi 2 août, Silvio Berlusconi s'expliquera sur ses rapports avec la justice et défendra son projet de mise sous tutelle institutionnelle de la Fininvest. L'un des juges de Milan, Gherardo Colombo, fait le point, dans un entretien accordé au *Monde*, sur l'enquête «mains propres» et la corruption.

page 8

M. Balladur n'exclut pas de prolonger l'opération «Turquoise» au Rwanda

A l'issue d'une visite, dimanche 31 juillet, dans la «zone de sécurité», à l'intérieur du Rwanda, Edouard Balladur n'a pas exclu que l'opération «Turquoise» puisse être prolongée, faute de relève. Un premier contingent de soldats américains a atterri dimanche à Kigali et une soixantaine de militaires britanniques se sont envolés lundi pour le Rwanda.

pages 4 et 20

Les grandes puissances renforcent les sanctions contre la Serbie

Les grandes puissances ont décidé, samedi 30 juillet, de renforcer les sanctions économiques contre la Serbie, à la suite du refus des Serbes bosniaques d'approuver le plan de paix international. Pour sa part, le président Slobodan Milosevic a appelé les Serbes de Bosnie à accepter ce plan *«afin de permettre la poursuite du processus de paix»*.

page 6

Mort du romancier Robin Cook

Il détestait l'Angleterre de Margaret Thatcher et d'Agatha Christie. A la bourgeoisie huppée dont il était issu, il avait préféré le monde interlope et inquiétant de la rue. L'univers de ce maître du roman noir était celui de toutes les désespérances, mais sa passion était celle de la vérité et de l'humanité.

page 20

Le jeu des «primaires»

Charles Pasqua a reçu les réponses des partis politiques, peu favorables à son projet, mais le feuilleton n'en est pas terminé pour autant

Charles Pasqua sait à quoi s'en tenir. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a maintenant en main l'ensemble des appréciations des partis politiques, auxquels il avait fait parvenir, début juillet, son avant-projet de «primaires» présidentielles, en leur demandant une réponse, au plus tard, le 31 du même mois.

Même si, dans l'entourage du ministre d'Etat, on se montre confiant, il est tout de même difficile d'affirmer que le bilan est encourageant. A l'exception du Parti radical, que préside André Rossinot, ministre de la fonction publique, et du Centre national des indépendants (CNI), de Jean-Antoine Giansily, aucune autre formation de la majorité n'a répondu favorablement à M. Pasqua. Sans faire injure aux partis concernés, force est de constater que ni le Parti radical, petit frère du PR et du CDS au sein de l'UDF, ni le CNI ne sont des composantes dont l'avis est déterminant à droite.

Le ministre de l'intérieur, cependant, peut aussi se féliciter du soutien que lui apportent le Mouvement des radicaux de gauche, dont la figure de proue est Bernard Tapie, et Génération Ecologie, qui, de temps en temps, fait parler d'elle au gré des foucades médiatiques de son président, Brice Lalonde. En dehors de ces quatre formations, tous les autres partis et mouvements forment un «front du refus» face à M. Pasqua. Si l'attitude du Parti communiste et du Front national le surprend aussi peu qu'elle ne le gêne, le ministre peut constater que son projet crée un curieux clivage qui va au-delà des seuls partis de la majorité.

L'acceptation du MRG répond au rejet du PS, et les bonnes dispositions de Génération Ecologie renvoient au désintérêt des Verts. Dans chaque famille de pensée, ceux qui estiment être des présidentiables se proposent de défier leur concurrent direct et d'en être victorieux grâce à une procédure de primaires. M. Pasqua pouvait-il en espérer davantage de la déstructuration du paysage politique?

Le ministre de l'intérieur, qui tient et entretient là un bon sujet permettant de bloquer la déclaration de candidature présidentielle des impatients, n'a pas à se plaindre de l'aide que lui fournissent Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. Afin de ne pas passer pour le casseur d'une union qu'il appelle de ses vœux, le président du RPR a choisi de faire traiter l'«avant-projet de loi» de M. Pasqua par le président de chacun des deux groupes parlementaires, Bernard Pons pour l'Assemblée nationale et Josselin de Rohan pour le Sénat, qui sont deux chiraquiens avérés.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite et nos informations page 9

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 ... Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y.)

13. *Les « Anzacs » à Gallipoli*

Pour la France, l'expédition dite des « Dardanelles » fut un désastre parmi d'autres en ce début de la Grande Guerre. Mais, pour les Australiens et les Néo-Zélandais qui prirent une part héroïque au débarquement manqué dans la presqu'île de Gallipoli, en Méditerranée orientale, entre avril et décembre 1915, le résultat fut tout autre : la naissance d'une conscience nationale.

L'ACRONYME ANZAC – Australian-New Zealand Army Corps – a été le premier utilisé dans la langue anglaise. En Australie comme en Nouvelle-Zélande, il est protégé par la loi, ce qui lui donne un caractère sacré. Le jour de l'ANZAC, le 25 avril, est celui où l'on célèbre, aux antipodes, les héros de la Grande Guerre. Car le 25 avril 1915, à l'aube, les troupes de l'ANZAC ont subi leur baptême du feu, en Turquie, dans la péninsule de Gallipoli.

Le nom donné à la plage du débarquement, ANZAC Cove, a été conservé par Mustafa Kemal devenu Atatürk, en hommage à ses assaillants malheureux. Très vite, en Australie et en Nouvelle-Zélande, le nom fut donné à tous les soldats venus de ces deux pays, appelés désormais les « Anzacs ».

La supériorité topographique des Turcs bloqua les assaillants

Ce qui est connu en France comme « l'expédition des Dardanelles », tentative désastreuse d'ouvrir un front secondaire en Méditerranée orientale, a été perçu par les Australiens et les Néo-Zélandais comme le moment de naissance de leur nation. Une débâcle a été sublimée, recomposée, pour devenir ce triomphe national, au point qu'au début de 1916 on a sérieusement songé à appeler la future capitale fédérale de l'Australie ANZAC, et non pas Canberra comme il avait été prévu en 1913.

Devant le blocage de la situation militaire sur le front occidental, les partisans de la stratégie indirecte tentèrent d'imposer leurs vues chez les Alliés. N'était-il pas tentant d'affaiblir l'Empire ottoman, jugé comme le maillon le plus fragile des alliés des puissances centrales, tout en protégeant les intérêts économiques et stratégiques en Méditerranée orientale, importants pour l'avenir ?

Le déblocage des détroits pourrait aussi se révéler utile aux liaisons avec la Russie, mais cet aspect était perçu comme secondaire chez les partisans des Dardanelles, en particulier le premier lord de l'Amirauté, Winston Churchill.

Mais les généraux en chef French et Joffre croyaient à la percée sur le front occidental et ne voulaient en aucun cas se priver des forces qui auraient été nécessaires à une opération amphibie. C'est ainsi que la première action tentée dans les Dardanelles fut uniquement navale ; et ce n'est qu'après son échec que l'on se résolut au débarquement dans la presqu'île de Gallipoli. La stratégie indirecte allait reposer principalement sur des « forces indirectes », les troupes de l'ANZAC, qui ne s'étaient pas encore battues.

Côté anglais, Sir Ian Hamilton a la charge de l'opération. Il n'est nommé par le maréchal Kitchener que le 12 mars et arrive au large de Gallipoli juste à temps pour voir de ses propres yeux l'échec naval anglo-français du 18 mars. Tout se fait dans la hâte.

Le débarquement va manquer des deux éléments qui auraient été nécessaires : une bonne préparation et l'avantage de l'effet de surprise. Le général allemand Liman von Sanders, qui commandait les troupes turques, avait eu au contraire le loisir de se préparer. Les Dardanelles étaient un véritable rêve pour des défenseurs : une bande de terre étroite, extrêmement accidentée, où il était facile de s'installer solidement en hauteur pour repousser les assaillants venus de la mer.

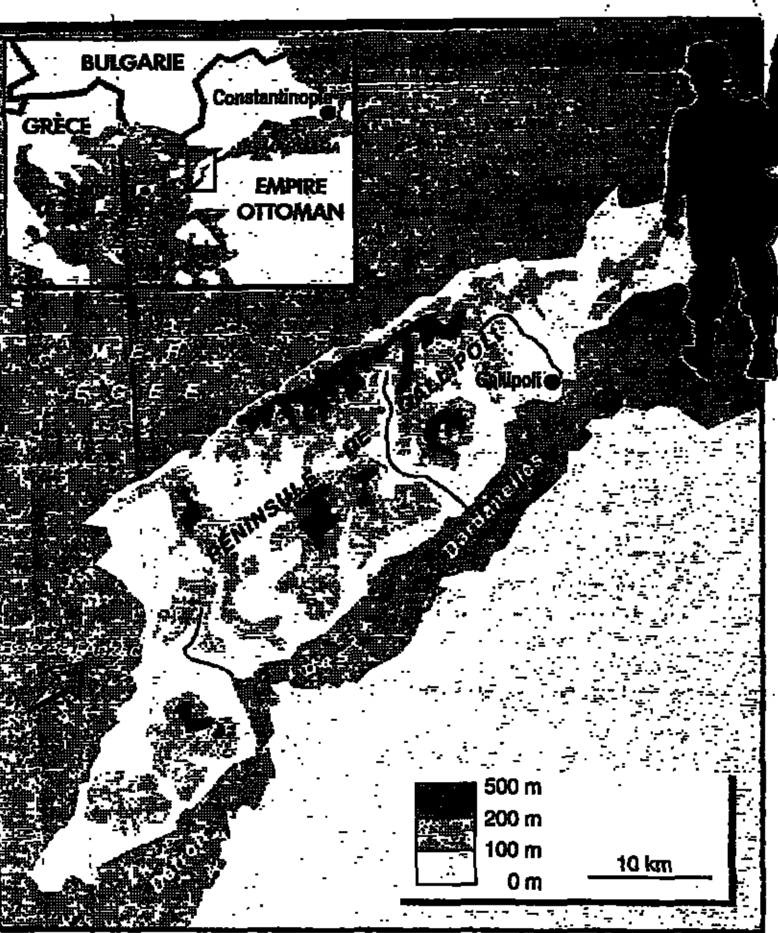
Les plans prévoyaient trois débarquements distincts, celui des « Anzacs », celui des Britanniques et celui des Français. Au total 75 000 hommes. Si l'on considère ce jour du 25 avril du côté des différents belligérants, le tableau est contrasté. Les Anglais et les Français réapprennent ce dont ils souffrent sur le front occidental : les lignes de défense ne peuvent être brisées par les assauts de l'infanterie, d'autant plus que l'aide de l'artillerie est ici insignifiante.

La supériorité topographique des Turcs, bien retranchés, suffit à bloquer les assaillants à proximité des plages où ils ont débarqué. Dès le 25 avril, la logique militaire serait de reconnaître que l'expédition a échoué : on ne peut pas avancer. On tentera pourtant un nouveau débarquement en août, sans plus de succès, et l'ordre d'évacuation ne sera donné qu'en décembre.

Camaraderie, loyauté et solidarité illimitées

Cette victoire prouve aux Turcs, dont les possibilités militaires avaient été largement sous-estimées par les différents services de renseignements, qu'ils sont en train de renaître en tant que nation militaire. Ils retrouvent un orgueil national longuement atteint. Mustafa Kemal saura en faire usage.

Quant aux 21 000 hommes de l'ANZAC, 8 000 « Kiwis » (les Néo-Zélandais) et 13 000 « Aussies » de l'Australian Imperial Force, ils découvrent tout simplement qu'ils sont « Anzacs ». Le jeune capitaine Stanton, membre de l'AIF, seul corps formé exclusivement de volontaires pendant toute la guerre parmi tous les belligérants, décrit Gallipoli : *« 1915. Entrée de l'Australie parmi les nations. Pas de plus belle entrée dans l'Histoire.* [...] *Avoir sauté d'un seul bond dans la nation, la fraternité et le sacrifice, quelle année !* [...]»



25 avril 1915, 3 heures. Les canots de débarquement quittent les gros navires au large de Lemnos. Les Australiens rament dans le noir jusqu'à leur point de débarquement. Mais ils se retrouvent un peu plus au nord. ANZAC Cove se révèle un minuscule espace dominé par des falaises. Au moins la plage n'est-elle pas minée, et peu de Turcs se trouvent sur les hauteurs : l'endroit, jugé peu propice à un débarquement, avait été négligé par la défense. À 4 h 29, les premiers bateaux touchent terre, les Turcs se réveillent envahis. Les hommes de l'ANZAC se lancent à l'assaut de Gallipoli. Leur mission : attaquer les Turcs par le nord, pendant que les Français et les Britanniques débarquent au sud. Les Turcs doivent être encerclés, battus, en quelques heures, au pis en quelques jours.

Le 25 au soir, malgré les attaques d'un courage extraordinaire et militairement imposantes pour des hommes qui découvraient le feu, il était clair que l'ennemi avait résisté. Il ne restait plus qu'à s'installer, à creuser des retranchements sur les quelques milliers de mètres carrés gagnés.

Après la guerre chevaleresque, un enfer de pourriture

Il n'y avait pas eu de percée. Les soldats des Dardanelles rejouaient sur un théâtre d'opération minuscule le blocage du front occidental. Les acteurs de l'ANZAC, en prenant le nom de *« diggers »*, rappelaient aussi la tradition des pionniers des mines d'or dans leurs pays respectifs.

Ils appartenaient bien à l'Empire britannique, pour lequel ils étaient déjà venus se battre en Afrique du Sud, mais ils avaient découvert autre chose dans les combats et la mort de Gallipoli. *« Cette guerre m'a rendu intensément britannique et absolument australien »*, affirmera Stanton.

Les sacrifices accomplis dans les premiers jours, vite connus dans les deux pays, ont nourri tout un imaginaire partagé par les combattants et leurs familles. Les mythes nés à et par Gallipoli reposaient avant tout sur l'extraordinaire bravoure des combattants des antipodes.

Cette guerre, où l'artillerie était peu employée, permettait en effet au soldat de faire preuve de ses qualités personnelles, de son sens de l'initiative. Cette bravoure était certainement comparable à celle des autres belligérants. Mais Australiens et Néo-Zélandais avaient parcouru volontairement la moitié du monde pour subir l'épreuve de la guerre : ils se prenaient pour des chevaliers en croisade, les plus cultivés d'entre eux n'oubliaient pas que Troie se trouvait juste de l'autre côté du détroit. Leur nouveau monde était venu sauver le vieux.

Le nouveau monde trouva au bout du voyage la mort, par balles et surtout par maladies. La guerre chevaleresque se transforma vite en un enfer de pourriture : on peut imaginer la dysenterie, les rats, les mouches, les odeurs des cadavres en décomposition dans la chaleur de l'été turc. Manque d'eau, manque de place pour enterrer les morts, manque de sacs de terre pour protéger les tranchées, et ces murs de corps qui les remplacent. C'est ainsi que prend effet à Gallipoli une des rares trêves de la guerre destinées à enterrer les morts des deux camps. Puis, en novembre, c'est une terrible vague de froid qui force à l'évacuation de nombreux hommes.

Pourtant, même les blessés et les malades évacués veulent retourner se battre. Les lettres, les journaux intimes, disent l'horreur absolue de cette guerre qu'il faut pourtant poursuivre jusqu'à la victoire. Les « Anzacs » ne retrouveront pas leur chère nation avant d'avoir vaincu.

Ils cultivent le sens de la camaraderie, de la loyauté. Le sacrifice d'un certain Simpson, tué alors qu'il relevait inlassablement les blessés sous les balles, et les transportait sur son âne jusqu'au poste de secours, est devenu dès 1916, et reste jusqu'à aujourd'hui, le symbole mythique de l'héroïsme solidaire des Australiens.

Les « ANZACS » sont fiers d'avoir été surnommés « les Gurkhas blancs », de s'être révélés supérieurs aux Anglais sur le terrain, d'avoir pu mépriser les officiers britanniques, beaucoup trop durs avec leurs hommes. Ils cultivent le sens de l'humour et un certain respect pour les Turcs, *« Jacko »*, réservant toute leur haine pour les *« Huns »* responsables de la guerre. Bientôt, dans les Flandres et dans la Somme, ils auront l'occasion de se heurter directement à eux.

L'évacuation de Gallipoli permet de transformer encore une fois une défaite en triomphe : la retraite se fait en onze nuits de décembre, sans qu'un seul homme soit blessé. Le mythe dit que les Turcs ne se sont aperçus de rien à cause d'une organisation remarquable, ce qui permet de sauver la face du haut commandement. Les troupes turques, plus probablement, n'allaient pas risquer de perdre des hommes au moment où leur victoire était complète.

Mais l'évacuation séparait les combattants de ceux qui étaient morts à Gallipoli : 7 594 Australiens, 2 431 Néo-Zélandais. Des messages sont laissés aux Turcs pour qu'ils continuent à respecter leurs ennemis dans la mort : jusqu'à leur dernière minute, à Gallipoli, les « ANZACS » tiennent à marquer leur spécificité. *« Les Turcs nous ont battus*, conclut Stanton. [...] *Cette nuit est la dernière à ANZAC. C'est dur de devoir partir. J'en avais absolument marre et voulais un petit repos, mais de là à tout abandonner.* [...] *Que je sois damné si les Australiens n'ont pas fait ce qu'on attendait d'eux. Ils ont tout fait. Bien plus que ce qu'on leur demandait. Nous le savons bien. Nous n'avions aucune chance. »* Les « ANZACS » avaient été battus par les troupes turques. Les Arméniens allaient rapidement en payer le prix.

Annette Becker
Historial de la Grande Guerre

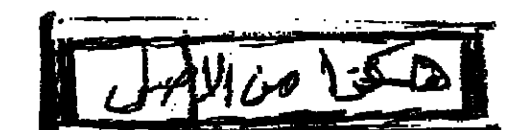

Les troupes alliées dans la baie de l'ANZAC, sur la presqu'île de Gallipoli.
(Photo Hulton Deutsch/Sipa Press.)

LIRE

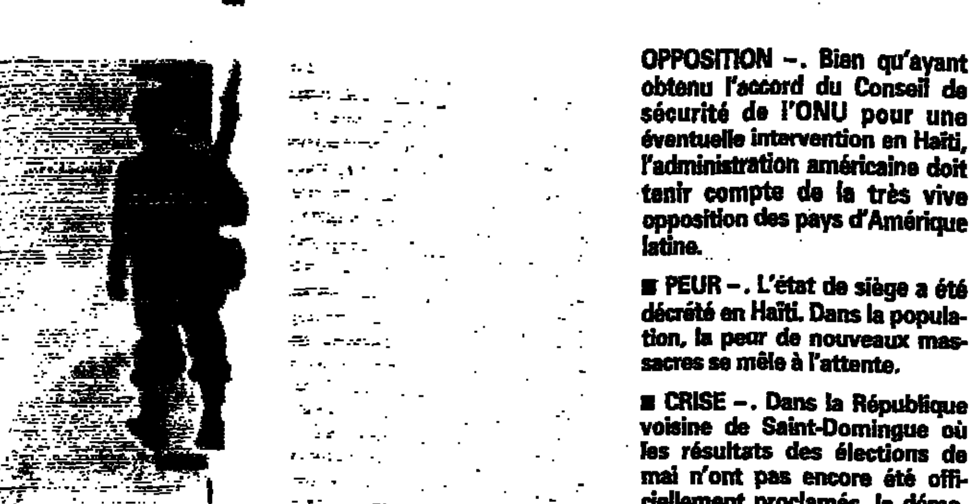
- Bill Gamage
  The Broken Years, Australian Soldiers in the Great War
  Londres, Penguin Books, 1990
- Jock Phillips
  The Great Adventure, New Zealand Soldiers Describe the First World War
  Wellington, Allen and Unwin, 1988
- Ken Inglis
  « ANZAC and the Australian Military Tradition»
  Revue internationale d'histoire militaire, nº 72, 1990
- Dennis Winter
  25 April 1915, the Inevitable Tragedy
  The University of Queensland Press, 1994

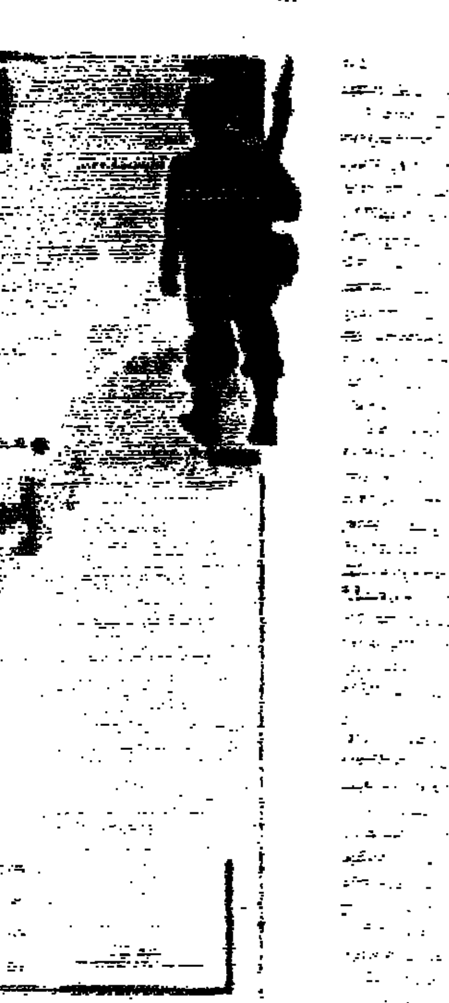
PROCHAIN ÉPISODE : LE MASSACRE DES ARMÉNIENS





Gallipoli





Après la guerre chevaleresque un enfer de pourriture

Après la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant une intervention militaire

Les autorités haïtiennes décrètent l'état de siège

OPPOSITION –. Bien qu'ayant obtenu l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU pour une éventuelle intervention en Haïti, l'administration américaine doit tenir compte de la très vive opposition des pays d'Amérique latine.

■ PEUR –. L'état de siège a été décrété en Haïti. Dans la population, la peur de nouveaux massacres se mêle à l'attente.

■ CRISE –. Dans la République voisine de Saint-Domingue où les résultats des élections de mai n'ont pas encore été officiellement proclamés, la démocratie paraît aussi menacée.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

En réponse à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution autorisant une intervention militaire pour rétablir la démocratie à Port-au-Prince, le président provisoire Emile Jonassaint (non reconnu par la commauté internationale) a décrété dans la nuit de dimanche à lundi l'état de siège en Haïti. *« La bataille se prépare, nous allons la livrer de toutes nos forces, elle sera dure »*, a-t-il déclaré dans un message diffusé peu avant trois heures du matin à Port-au-Prince.

Quelques heures plus tôt, le général Cedras, commandant en chef de l'armée et homme fort du pays, avait annoncé qu'il allait participer *« à une importante réunion pour arrêter les mesures propres à assurer la défense du pays »*, qui ne compte que 7 500 hommes aux moyens des plus modestes. Il venait d'assister, détendu et souriant, à un office religieux dans une église méthodiste du bas de Port-au-Prince. Seule station diffusant des informations le dimanche, la radio nationale avait transmis tout au long de la journée des communiqués hostiles à *« l'invasion étrangère »*, entrecoupés de musique militaire.

Franck Pierre, le porte-parole de « Capois-la-Mort », une organisation soutenant les putschistes, a enjoint aux parlementaires de prononcer la destitution de Jean-Bertrand Aristide pour *« haute trahison »*, crime qu'aurait commis, selon lui, le président en exil en adressant vendredi une lettre au Conseil de sécurité demandant *« une action rapide et décisive »* pour rétablir la démocratie en Haïti.

La résolution du Conseil de sécurité a été accueillie avec prudence par un grand nombre d'Haïtiens qui ne font plus guère confiance aux décisions de la communauté internationale après trois ans d'hésitations et de revirements. *« J'attends de voir les troupes américaines pour y croire »*, déclarait un journaliste haïtien favorable au président en exil. *« Je ne suis pas pour l'intervention étrangère, mais je ne vois pas d'alternative pour débloquer la crise »*, ajoutait-il après un temps d'hésitation. A Cité-Soleil, l'immense bidonville qui s'étend au nord de la capitale, plusieurs personnes craignaient que les militaires ne mettent à exécution leurs menaces de recommencer, en cas d'invasion, à massacrer les partisans de Jean-Bertrand Aristide. *« Est-ce que l'intervention permettra au moins de ramener* « Titide » *? »* interrogeait Clotilde, une marchande accroupie devant quelques fruits étalés sur le trottoir. La suspension totale des liaisons aériennes a encore accru le désarroi de la population haïtienne. Le dernier vol d'Air France a quitté Port-au-Prince samedi à destination de Saint-Domingue et de la Guadeloupe. La cohue régnait à l'aéroport de Port-au-Prince où des dizaines de passagers n'ont pu être embarqués à bord du dernier avion. *« Haïti est aujourd'hui un pays bloqué sur le plan politique, économique et surtout psychologique »*, observe Marc Bazin, un politicien de centre-droit, résumant l'opinion de nombre de ses concitoyens.

Le débat sur l'intervention étrangère a fait passer au second plan les *« consultations »* engagées par les autorités de fait pour l'organisation d'*« élections »* législatives ou présidentielles. La plupart des partis, y compris des formations hostiles au président en exil comme le Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH) de Marc Bazin, se sont prononcés contre de telles élections.

JEAN-MICHEL CAROIT



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Imbroglio électoral et menaces sur la démocratie

Alors que la communauté internationale s'efforce de rétablir la démocratie en Haïti, celle-ci apparaît de plus en plus menacée en République dominicaine, dans la partie orientale de l'île, où deux commissions viennent de reconnaître des irrégularités dans l'élection présidentielle de mai. Mais le président sortant, Joaquim Balaguer, ne semble pas disposé à envisager une sortie de crise à ses dépens. Par ailleurs, en réponse à une question d'un membre de la Chambre des représentants, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a déclaré, vendredi 29 juillet : *« Nous espérons que de nouvelles élections seront organisées dans les plus brefs délais pour corriger les défauts des élections précédentes. »*

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Deux mois et demi après le scrutin du 16 mai, la commission électorale nationale n'a toujours pas proclamé de vainqueur, alors que la Constitution prévoit que le nouveau président doit prêter serment le 16 août. Les *« résultats provisoires »* de la commission accordent une très légère avance, de quelque 30 000 voix, au président conservateur, M. Balaguer, qui est âgé de quatre-vingt-sept ans. Son principal adversaire, le social-démocrate José Francisco Peña Gomez, exige l'annulation de l'élection, dénaturée selon lui par la fraude.

L'imbroglio s'est encore compliqué à la fin de la semaine dernière, lorsque la commission électorale du district national a annoncé l'annulation du scrutin dans l'agglomération de Saint-Domingue, qui regroupe le tiers des électeurs. Les magistrats de cette commission ont justifié leur décision par les *« nombreuses irrégularités et anomalies »* constatées lors du vote.

Quelques jours plus tôt, une « commission de vérification » formée par la commission nationale avait, dans un style prudent, confirmé une grande partie des accusations de l'opposition, sans toutefois aller jusqu'à utiliser le mot de fraude. Les experts ont souligné dans leur rapport que la commission électorale n'a jamais connu le nombre exact d'électeurs inscrits. Les listes d'électeurs utilisées le jour du scrutin étaient différentes de celles remises aux partis politiques. Selon le rapport, les substitutions de noms ne peuvent être imputées à des *« erreurs techniques »*.

Sur les 1 488 bureaux de vote vérifiés par la commission – environ 15 % du total –, il apparaît que près de 30 000 citoyens n'ont pu voter car leur nom avait été rayé des listes. Des « électeurs » fictifs ont voté à leur place. Le Parti révolutionnaire dominicain (PRD), qui soutient la candidature de M. Peña Gomez, affirme que 200 000 électeurs, pour la plupart sympathisants du PRD, ont été exclus des listes. Une projection à partir des conclusions de la commission de vérification rend cette accusation crédible.

Pressions des Etats-Unis

A plusieurs reprises ces dernières semaines, les Etats-Unis ont exprimé leur préoccupation devant l'impasse politique et demandé la *« clarification du processus électoral »*. Début juillet, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires latino-américaines, Michael Skol, a fait part au président Balaguer de la grande importance qu'attache son gouvernement *« à la vraie démocratie et aux élections honnêtes dans la région »*. *« Les Etats-Unis ne peuvent promouvoir la démocratie en Haïti et accepter qu'elle soit bafouée dans le pays voisin. Entériner la fraude serait d'autre part un fâcheux précédent à quelques semaines des élections mexicaines »*, commentait peu après un diplomate européen.

Au moment de prendre congé du président Balaguer, M. Skol lui a posé une question qui n'a pas fini d'alimenter les conjectures à Saint-Domingue. *« Que faudrait-il faire pour former un gouvernement provisoire ? »*, a-t-il demandé au vieux président. Quelques jours plus tard, ce dernier déclarait que, pour sortir de la crise, il accepterait de rester au pouvoir *« un ou deux ans de plus »*, période selon lui nécessaire pour réformer la Constitution et organiser de nouvelles élections.

Mais ses proches conseillers s'empressaient de faire publier un « communiqué officiel », portant son nom mais non sa signature, soulignant que la seule issue consistait à attendre et à accepter le verdict final de la commission électorale nationale, une instance dont la majorité des membres ont de plus en plus de mal à cacher leurs penchants balaguéristes.

« Si la commission proclame la victoire de Balaguer, le pays pleurera des larmes de sang », a averti M. Peña Gomez. *« L'heure de la mobilisation pacifique des masses approche »*, a-t-il ajouté. Déjà des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de province et dans les quartiers pauvres de la capitale à l'appel d'une « Assemblée populaire contre la fraude ».

Des centaines de sympathisants du PRD ont été arrêtés lors de ces manifestations, brutalement réprimées par la police et des bandes de civils armés qui, selon l'opposition, sont recrutés et payés par le Parti réformiste social-chrétien (PRSC) au pouvoir. La disparition, il y a deux mois, de Narciso Gonzalez, un universitaire connu pour ses attaques virulentes contre le président de la République, fait craindre à certains le retour à l'époque ténébreuse de la fin des années 60 et du début des années 70, lorsque M. Balaguer régnait par la terreur.

J.-M. Ca.

Un lent pourrissement de l'économie

L'inflation et la paralysie progressive du secteur productif sont les principales conséquences de l'embargo. Et les militaires sont les grands bénéficiaires du marché noir...

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le boulevard qui longe la mer en bas du bidonville de La Saline s'est converti en l'un des principaux centres d'activité de Port-au-Prince. C'est dans cette zone, rebaptisée « Koweït-City », que se fait le gros du trafic d'essence. Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions contre Haïti en mai, les stations-service sont fermées et des milliers de revendeurs, installés sur les trottoirs avec quelques bidons de plastique, proposent du carburant de contrebande aux automobilistes.

Saint-Marc, un jeune ouvrier qui a perdu son emploi il y a deux mois lorsque l'entreprise de confection où il travaillait a fermé, s'est reconverti dans la distribution d'essence. *« Je gagne presque autant qu'au parc industriel »*, affirme-t-il. Mais les grands bénéficiaires du marché noir sont les militaires, qui prélèvent leur dîme à chaque stade de la distribution, et la poignée de commerçants, généralement d'origine moyen-orientale, qui contrôlent la contrebande. La brutale hausse du prix de l'essence, qui a plus que quintuplé depuis l'imposition des sanctions, alimente l'inflation.

« Outre la paralysie progressive du secteur productif, les deux grandes conséquences de l'embargo sont l'inflation et le transfert d'activités vers le secteur informel », souligne Pierre-Marie Boisson, responsable des études économiques de l'une des principales banques haïtiennes. Les sanctions ont porté un coup fatal aux entreprises qui travaillaient avec l'extérieur. La zone industrielle proche de l'aéroport où étaient concentrées les usines exportant vers les Etats-Unis est déserte.

Selon les dernières statistiques de l'Association des industries d'Haïti (ADIH), le nombre d'emplois dans ce secteur est tombé de quinze mille en décembre 1993 à zéro aujourd'hui. Les entreprises produisant pour le marché national continuent à fonctionner cahin-caha. La plupart ne travaillent plus que trois jours par semaine, en raison des problèmes de transport et du manque d'énergie. *« Mon stock de matières premières et de pièces détachées devrait me permettre de tenir jusqu'à septembre »*, calcule le patron d'une entreprise de boissons non alcoolisées.

« De multiples poches de disette »

« Tout le monde ne souffre pas de la même inflation. Les plus touchés sont ceux qui consomment le plus de produits importés », souligne Pierre-Marie Boisson. Mais les produits agricoles locaux, consommés par la grande masse de la population, n'échappent pas à la valse des étiquettes en raison du renchérissement des coûts du transport. L'aide humanitaire internationale, d'une valeur de 110 millions de dollars par an (près de 600 millions de francs), a, jusqu'à présent, permis d'éviter une situation de famine généralisée.

« Il existe de multiples poches de disette », constate cependant l'Association nationale des agronomes haïtiens (ANDAH) dans son dernier rapport. Les indicateurs de l'agence de coopération américaine (USAID) confirment les effets dévastateurs de la crise : près de la moitié des enfants d'âge pré-scolaire souffrent de malnutrition et ils sont de plus en plus nombreux à être victimes de diarrhées et d'épidémies telles que le paludisme ou la typhoïde.

L'inflation, la dépréciation continue de la gourde, la monnaie haïtienne, le caractère de plus en plus informel de l'économie – où les transactions se règlent couramment en espèces – et la quasi-banqueroute de l'Etat ont provoqué une grave crise bancaire. Les banques ont dû réduire drastiquement les retraits en liquide, tandis que les autorités de fait s'efforçaient de convaincre le législateur de la nécessité de *« relever le plafond d'émission de la Banque centrale »*. En clair, de les autoriser à faire tourner la planche à billets.

Privé de recettes fiscales et douanières et d'aide externe, le gouvernement mis en place par les putschistes n'a d'autre moyen que d'imprimer des billets pour payer ses fonctionnaires. Les expédients, telle la nouvelle taxe de 50 dollars sur les rares voyageurs arrivant encore en Haïti ou l'obligation pour les journalistes étrangers d'acheter une carte de presse, ne sont que des gouttes d'eau dans le gouffre du déficit public.

Les partisans du retour à la démocratie regrettent que l'application des sanctions ait été progressive, après de nombreuses mises en garde. *« Les putschistes et leurs alliés ont eu tout le temps de s'organiser. Ils ont pu constituer des stocks et transférer leurs avoirs américains vers des paradis fiscaux »*, souligne l'un d'eux.

« Nous assistons à un pourrissement lent de l'économie. Les gens ont faim et tentent de partir vers les Etats-Unis à bord de petits voiliers. En raison de la faiblesse de la demande, nous avons jusqu'à présent échappé à l'hyperinflation qui, beaucoup plus que la pauvreté, est un détonateur d'explosion sociale », explique Pierre-Marie Boisson. Beaucoup de Haïtiens déplorent que le président Jean-Bertrand Aristide et ses conseillers n'aient pas mis à profit leurs longues années d'exil pour élaborer un plan économique cohérent. *« Haïti risque d'être mis sous tutelle après une intervention militaire étrangère. La communauté internationale sera tentée de mettre en œuvre des mesures cosmétiques, pour créer des emplois artificiels, sans s'interroger sur les besoins à long terme du pays »*, craint un cadre d'entreprise.

J.-M. Ca.

Les Etats-Unis autorisés à intervenir

Suite de la première page

« La crise haïtienne est une crise intérieure, a lancé Victor Flores Olea, ambassadeur du Mexique, *une crise qui ne représente pas une menace pour la paix et la sécurité dans la région, et, à ce titre, qui ne justifie pas le recours au chapitre 7 de la charte »* de l'ONU (sur le recours à la force).

Pour M. Flores Olea, *« le Conseil a donné un chèque en blanc aux Etats-Unis pour envahir Haïti »*. *« C'est une pratique extrêmement dangereuse »*, a-t-il souligné. Seule l'Argentine a appuyé les Etats-Unis, mais un éminent diplomate latino-américain a juré que le statut de Buenos-Aires dans la région *« allait s'en trouver diminué »*. Les Russes ont traîné les pieds et manifesté leur peu d'enthousiasme. La France s'est pour sa part déclarée *« pleinement en accord »* avec les Etats-Unis.

La résolution justifie l'éventuel recours à la force en constatant *« caractère unique de la situation en Haïti (...), qui appelle une réaction exceptionnelle »*. Elle fait valoir que le comportement de la junte de Port-au-Prince a créé *« une situation qui menace la paix et la sécurité dans la région »*. Elle souligne *« l'ampleur de la détérioration de la situation humanitaire »* en Haïti, *« la multiplication des violations systématiques des droits de l'homme »*, *« le sort tragique des réfugiés »*. Elle rappelle que les putschistes n'ont pas respecté l'engagement qu'ils avaient pris en juillet 1993 (lors de la signature de l'accord dit de Governors Island) de céder le pouvoir en échange d'une amnistie.

A l'évidence, l'hostilité qu'ont manifestée les pays de la région au principe d'une invasion d'Haïti pèsera sur les décisions à venir de l'administration. Si les Etats-Unis veulent envahir le pays (ce qui n'est pas acquis), ils savent maintenant qu'il leur faudra braver l'opposition de leurs alliés latino-américains. D'ores et déjà, pareille opposition diminue l'impact de la résolution 940. Mme Madeleine Albright, la représentante des Etats-Unis à l'ONU, voulait que le vote de dimanche adressât *« un message très clair »* aux putschistes : *« Partez vite de votre plein gré ou vous partirez vite contre votre gré. »* La réaction de l'Amérique latine a brouillé le message envoyé aux putschistes, les généraux Raoul Cédras, Philippe Biamby et le colonel Joseph-Michel François.

La résolution prévoit la possibilité d'une intervention en deux phases. Dans un premier temps, *« une force multinationale »*, en fait quasi exclusivement composée de troupes américaines, envahit Haïti pour chasser les putschistes. Aux termes de la résolution 940, cette force a le droit d'utiliser *« tous les moyens nécessaires »* pour faciliter le *« départ »* des généraux rebelles, *« instaurer un climat sûr et stable »* en Haïti et permettre *« un prompt retour du président légitimement élu »*, le Père Aristide.

Si elle agit sous mandat de l'Organisation, cette force n'est pas à proprement parler une force des Nations unies. Elle est placée sous *« un commandement et un contrôle unifiés »*, ceux des Etats-Unis. Et ses coûts sont à la charge des Etats-Unis, pas de l'ONU. Pour le principe, il est dit que cette force *« multinationale »* opérera sous le contrôle d'une soixantaine d'observateurs militaires de l'ONU, et le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, devra rendre compte au Conseil dans les trente jours suivant son déploiement. Mais l'affaire est claire : à ce stade, c'est d'une opération américaine qu'il s'agit.

Dans un second temps, une fois les putschistes partis, une force des Nations unies – celle-là réellement composite – de quelque 6 000 hommes, la MINUAH, se déploiera en Haïti pour garantir le processus de retour à un pouvoir civil, et assurer, notamment, la tenue d'élections législatives. Cette deuxième force de « casques bleus » devra avoir achevé sa mission au plus tard en février 1996 (date qui marque la fin du mandat de M. Aristide).

Mme Albright a souligné que la résolution 940 ne fixait aucun ultimatum. Elle a pour résultat, a-t-elle dit, de *« laisser toutes les options ouvertes »* au président Clinton, qui, a-t-elle rappelé, n'a pas encore pris de décision. A tort ou à raison, la thèse dominant à Washington est que si M. Clinton veut intervenir, il doit le faire vers la mi-août, lors de la vacance du Congrès et avant la rentrée de septembre, jugée trop proche du scrutin législatif de novembre pour une pareille aventure à l'étranger.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

La situation au Rwanda et dans les camps de réfugiés

Les soldats américains ont commencé de débarquer à Kigali

Trois mille soldats américains seront déployés d'ici à trois semaines dans et autour du Rwanda, où ils resteront aussi longtemps que nécessaire, a indiqué, dimanche 31 juillet à Goma, le secrétaire américain à la défense, William Perry. Ainsi, un premier contingent de soixante militaires est-il arrivé dimanche. *« Le rôle de nos forces est purement humanitaire*, a précisé M. Perry. *Nous n'avons pas de forces combattantes ici, aussi nous ne sommes pas en mesure de fournir un soutien militaire. »*

Lors de son passage à Kigali, M. Perry a eu de *« très bons »* entretiens avec le président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, et le vice-président et ministre de la défense, Paul Kagame. Le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a expliqué au visiteur américain que *« l'opération rwandaise n'avait rien à voir avec ce qui s'est passé en Somalie ». « Nous avons un gouvernement, or je pense qu'en Somalie ils n'avaient pas de gouvernement »*, a-t-il indiqué.

De son côté, la Grande-Bretagne a proposé aux Nations unies l'envoi, dans les deux semaines à venir, de six-cents soldats afin d'offrir un soutien logistique aux opérations humanitaires, a annoncé samedi le ministère de la défense. Ces troupes seront composées d'équipes médicales d'urgence et d'ingénieurs chargés de la réparation des véhicules de l'ONU et des ponts ainsi que de l'équipement en électricité.

La dysenterie, qui s'est déclarée dans les camps de réfugiés autour de Goma, au Zaïre, pourrait causer la mort de vingt mille personnes, ont déclaré dimanche des responsables du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). *« Il est probable que 30 % de la population seront infectés et le taux de mortalité pour la dysenterie est de 7 % ou plus*, a précisé un épidémiologiste. *Nous nous attendons à ce que la dysenterie provoque davantage de morts que le choléra. »*

Le rapatriement des réfugiés est contrarié par les rumeurs répandues par l'ancien pouvoir, a estimé, samedi à Goma, le porte-parole du HCR. D'ex-fonctionnaires et des membres de l'armée rwandaise défaite continuent de répandre des rumeurs sur des exactions commises par le Front patriotique rwandais (FPR), au pouvoir à Kigali. *« Nous n'avons pas de preuves de ces rumeurs »*, a indiqué Ray Wilkinson, avant d'indiquer que le HCR essayait cependant de les contrer en expliquant aux candidats au retour la réalité de la situation et s'efforçait aussi de mettre au point un système pour brouiller les émissions de Radio Mille Collines, qui émet vraisemblablement à partir du Zaïre.

Plusieurs dizaines de personnalités civiles et militaires de l'ancien régime ont néanmoins regagné le Rwanda, le dernier week-end. Ces anciens responsables ne figurent pas sur la liste d'une centaine de personnes soupçonnées par le FPR d'être impliquées dans le génocide. Ces retours ont été négociés par le HCR, le nouveau préfet de Gisenyi et l'envoyé spécial du nouveau gouvernement rwandais.

Le chef d'état-major des forces armées zaïroises a interdit samedi, à Goma, aux anciens responsables rwandais *« de mener sous quelque forme que ce soit des activités politiques ». « Ils ne feront pas de politique ici. S'ils veulent en faire, ils doivent rentrer au Rwanda »*, a-t-il déclaré, ajoutant que *« les anciens soldats rwandais seront cantonnés dans les campements pour mieux les contrôler »*.

Le ministre rwandais de l'intérieur a invité, dimanche à Gisenyi, *« les criminels à venir faire acte de repentir pour nous permettre de nous assurer que justice sera faite ». « Tant que les anciens responsables ne se repentiront pas*, a-t-il dit, *nous ne pourrons envisager de les associer au pouvoir. »* De son côté, le président rwandais Pasteur Bizimungu a confirmé, samedi à la radio, que la mention de l'appartenance ethnique disparaîtrait sur les nouveaux papiers d'identité. – *(AFP, Reuter.)*

Fragile après-guerre dans la capitale

Les réfugiés commencent lentement à se réinstaller dans une ville dévastée où la confiance tarde à revenir

KIGALI

de notre envoyé spécial

Des carcasses de voitures jonchent les rues. La plupart des maisons aux vitres brisées portent des traces d'impacts de balles. Des murs de sacs de sable protègent les carrefours et l'entrée des principaux bâtiments. Dans Kigali, les militaires sont omniprésents, et les véhicules des Nations unies pratiquement seuls à circuler. L'électricité n'est disponible que quelques heures par jour l'eau est partout absente.

Malgré tout, la vie reprend peu à peu son cours. Des échoppes et des bars ont déjà rouvert leurs portes. Le marché fonctionne à nouveau, mais, sur les étals, on trouve surtout des produits du pillage. Hétéroclites assemblages où voisinent chaussures et serrures, des paquets de Kleenex et de somptueuses cafetières électriques. Les produits frais – fruits, légumes, œufs ou viande – sont plutôt rares et toujours chers.

Ce n'est plus la guerre, mais pas encore la paix. Le long des routes qui desservent les multiples collines de la ville, des centaines de réfugiés tentent de remettre leur maison en état. Dans le centre de Kigali, la paroisse Saint-Paul en accueille quelques dizaines par jour qui rentrent de Goma. *« Nous leur fournissons le gîte et des provisions sous la forme de sacs de maïs pour qu'ils puissent rejoindre leur village »*, dit Jean Harelinama, qui s'occupe des premiers secours, expliquant que beaucoup de gens sont toujours terrorisés.

David Karegeya a fui Kigali à la fin du mois d'avril. Il est rentré, ce week-end, dans la capitale rwandaise après trois jours de marche depuis un village du centre du pays. Ancien magasinier dans une entreprise de la zone industrielle aujourd'hui dévastée, il dit *« avoir confiance, car plus personne ne nous menace aujourd'hui »*. Son retour s'est fait *« après qu'un des habitants du village est venu à Kigali et nous a rassuré sur la situation à son retour »*. Il est tout *« heureux d'avoir rencontré un ami parce que, le plus souvent, chacun croyait l'autre mort »*.

Ciel saturé

Dans ce contexte d'après-guerre, un certain malaise continue de régner à Kigali. La liquidation d'un ancien dirigeant politique a été suivie de pressions sur l'une de ses filles, secrétaire d'un officier de l'ONU, qui a dû être protégée. *« Il est significatif à cet égard*, confie un militaire, *que la plupart des Hutus qui possédaient une maison dans la capitale ne soient pas encore revenus. »* Même si la peur s'estompe, l'inquiétude demeure.

Lors d'une conférence de presse, vendredi 29 juillet, le nouveau président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, a insisté sur la nécessité d'une normalisation politique, tout en soulignant que *« le concept de réconciliation ne peut être fondé sur l'impunité »*. Il a indiqué à ce sujet que, lors de sa rencontre les 25 et 26 juillet à l'île Maurice, avec le président zaïrois Mobutu, ce dernier avait *« accepté de désarmer les extrémistes et d'empêcher toute tentative de déstabilisation du Rwanda qui pourrait être menée depuis le Zaïre »*.

Le chef de l'Etat a encore une fois souhaité le retour des réfugiés, se félicitant du large appui reçu en la matière de la part de la communauté internationale. Le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Sadako Ogata, a indiqué dimanche à Kigali que son agence était disposée *« à mettre à la disposition des réfugiés des moyens de transport pour rentrer chez eux »*. Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Jean-François Sangsue, a souligné qu'il fallait *« éviter que la catastrophe humanitaire qui s'est produite à Goma ne se reproduise dans l'autre sens »*.

Le problème du jugement des criminels reste un point délicat. Le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a beau souligner que *« le ministre de la justice est en place »* et souhaiter *« disposer d'un tribunal international »*, le nombre de ceux qui pourraient être poursuivis reste très flou. Le CICR n'a pu recenser que *« quelques centaines de prisonniers »*.

La logistique, qui connaît d'inévitables ratés, freine le retour à la normale. Ainsi, vendredi, le manque de fuel a retardé les rotations d'avions au départ des aéroports de Nairobi, au Kenya, et d'Entebbé, en Ouganda. La saturation aérienne est telle à Goma – un avion se pose toutes les trois minutes sur un aéroport qui n'a pas été prévu pour pareil trafic – que les Transall et autres Hercules sont parfois contraints de tourner en l'air plus de deux heures avant d'atterrir.

Les difficultés d'acheminement font enrager certains responsables de l'ONU. Ainsi, pour *« ce campement de 500 personnes prévu pour Kigali, le transport par avion a été décidé il y a deux semaines*, raconte un officier, *le tout pour un coût de 1,5million de dollars alors qu'un transport par camion et par bateau aurait été beaucoup moins coûteux et finalement aussi rapide »*. D'autres citent, pêle-mêle, *« le coût du transport pour 6 000 dollars depuis, le Cambodge, d'armoires métalliques qui ne valent pas le dixième de cette somme »*.

Des peccadilles évidemment au regard de la tâche qui incombe aux différentes organisations internationales et aux militaires, mais révélatrices des difficultés rencontrées malgré l'importance des moyens mis en œuvre. Les premiers contingents américains – 200 hommes sur les 500 prévus – ont débarqué, ce week-end, à Kigali. Lors d'une brève visite dans la capitale, le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, s'est félicité de « l'ouverture nuit et jour de l'aéroport ».

Le premier ministre rwandais, qui se trouvait aux côtés de M. Perry, a de nouveau insisté sur *« le nécessaire retour de tous ceux qui ne sont pas criminels et qui sont les bienvenus ici »*. Appel qui, pour l'heure, a reçu peu d'écho et dont Mme Ogata a souligné en définitive les limites : *« Nous n'avons pas la capacité de ramener deux millions de personnes. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Contribution historique de l'Australie

SYDNEY

de notre correspondante

En augmentant le montant de son aide humanitaire au Rwanda de 6,5 millions de dollars australiens (10 millions au total, soit 40 millions de francs) et en envoyant trois centspersonnes et deux avions sur place avec un mandat de six mois renouvelable, l'Australie bat son propre record d'intervention humanitaire à l'étranger et se place comme l'un des plus généreux contributeurs aux secours au Rwanda. Ces militaires, logisticiens, médecins et infirmières, dont le premier groupe sera opérationnel le 6 août, seront à la disposition de la MINUAR à Kigali. Dès le 28 juillet, deux avions de l'armée de l'air australienne sont partis pour le Zaïre, bourrés de matériel de purification d'eau, de kits de réhydratation, de vitamines et de médicaments anti-malaria. Le coût de la partie militaire de la participation australienne est estimé à 25 millions de dollars (100 millions de francs). Enfin, il faut ajouter aux 10 millions du gouvernement d'aide purement humanitaire 7 millions (28 millions de francs) de dons privés aux ONG. Au total, l'engagement financier australien, public et privé, est évalué à près de 170 millions de francs pour dix-sept millions d'habitants, plus du double, par habitant, que ce qu'ont donné les Etats-Unis ou l'Allemagne. Un « geste » d'autant plus désintéressé que les relations entre les deux pays sont pour ainsi dire nulles, et que le nombre de Rwandais en Australie est estimé, ironie des chiffres, à dix-sept personnes.

FLORENCE DE CHANGY

L'acteur Richard Gere offre 250 000 francs pour le Rwanda. – L'acteur américain Richard Gere s'est engagé à verser une somme équivalente à la donation la plus importante en faveur des réfugiés du Rwanda, jusqu'à concurrence de 45 000 dollars – environ 250 000 francs. Cette somme sera versée au « Rwanda Emergency Appeal », un organisme qui regroupe sept organisations humanitaires qui rassemblent des fonds en faveur des réfugiés – *(AFP.)*

Au cours de sa visite dans la « zone humanitaire sûre »

M. Balladur n'a pas exclu une prolongation de l'opération « Turquoise »

GOMA (Zaïre)

de notre envoyée spéciale

Il fallait faire vite. Arrivé à l'aéroport de Goma, dimanche 31 juillet en fin de matinée, Edouard Balladur devait y être de retour en début d'après-midi, afin de ne pas manquer la liaison par satellite organisée par TF 1. Le survol en hélicoptère des camps de réfugiés a donc été annulé et sa visite limitée à deux sites : des hôpitaux de campagne à l'intérieur de la « zone de sécurité », sous contrôle français.

Des deux objectifs annoncés de ce déplacement – rendre hommage aux forces françaises et s'intéresser au sort des réfugiés rwandais, – un seul, le premier, aura été pleinement rempli. L'essentiel n'était-il pas que, se trouvant au Gabon, à trois heures et demie de vol de ces lieux de détresse, à l'issue de sa tournée africaine, il se livre à une opération de communication ?

Entre autres messages, il fallait rappeler que cinq cents militaires d'Afrique francophone (243 Sénégalais, 130 Tchadiens, 40 Congolais, 43 Nigériens, 35 Bissau-Guinéens, dix Mauritaniens et sept observateurs égyptiens) sont désormais stationnés dans ce que les officiels français appellent la « zone humanitaire sûre ». Des soldats tchadiens attendaient donc le chef du gouvernement français à sa première étape, Cyangugu, où celui-ci, accompagné des ministres de la défense, de la coopération et de l'action humanitaire, François Léotard, Michel Roussin et Lucette Michaux-Chevry, a visité une antenne médicale. Quant à la seconde étape, il s'agissait du poste de commandement sénégalais installé à Kibuyé.

De retour à l'aéroport de Goma, la délégation française, suivie de dizaines de journalistes français, frôlait la délégation américaine, conduite par le secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, encore plus fournie en représentants des médias. Tandis que la première se dirigeait vers les installations de TF 1, l'autre, à quelques dizaines de mètres de là, organisait une conférence de presse en plein air, M. Léotard s'étant joint à son homologue américain, avec lequel il a eu un aparté de quelques minutes.

Simultanément, à Kigali, le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, contredisait les affirmations de M. Balladur, en déclarant que ce dernier n'avait pas consulté les nouvelles autorités avant de pénétrer sur le sol rwandais. *« S'il l'avait fait, il aurait été le bienvenu*, ajoutait-il. *Sa visite dans la zone de sécurité, c'est un message au monde entier pour dire que la France occupe une partie de notre territoire. »*

La formule est abrupte, mais sans doute M. Balladur est-il d'accord sur le fond, puisqu'il cherche à tout prix à hâter la relève de l'opération « Turquoise », dont le mandat s'achève le 22 août. Comme il l'avait fait au Conseil de sécurité des Nations unies à New-York, le premier ministre a lancé, à Goma, un appel à la communauté internationale. *« Je ne peux pas croire qu'il ne soit pas possible de trouver 1 000, ou 1 200, ou 1 500, ou 2 000 soldats pour faire partie de la MINUAR II »* (Mission des Nations unies au Rwanda), s'est étonné le premier ministre, auquel on demandait si la France envisageait de prolonger sa mission, comme le souhaite notamment Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.

« Si nous avions le sentiment que notre action pouvait fragiliser la situation et déterminer de nouveaux troubles, de nouveaux exodes, c'est bien entendu quelque chose qui pèserait sur notre décision », a néanmoins affirmé M. Balladur. Lequel, lors d'une conférence de presse, vendredi à Abidjan, avait rétorqué, alors qu'on lui posait la question de la date du retrait français : *« Vous vous obstinez à me poser la question, et je m'obstine à ne pas y répondre. » « Il ne faut pas nous laisser culpabiliser »*, a-t-il précisé à Goma.

Autrement dit, M. Balladur « joue la montre », en évitant de donner, dès aujourd'hui, une réponse tranchée. Car l'annonce d'un maintien des troupes françaises dans la « zone de sécurité », au-delà du 22 août, n'encouragerait pas la communauté internationale à chercher une solution alternative, et les troupes françaises risqueraient donc de devoir y demeurer *ad vitam aeternam*. En revanche, l'annonce ferme et définitive d'un départ serait du plus mauvais effet, puisque les risques de déstabilisation dans la zone sont réels. M. Balladur le sait. Il y est d'autant plus sensible aujourd'hui qu'il a vu fonctionner des hôpitaux de campagne dont le travail serait bien inutile si aucune relève n'était assurée.

MARIE-PIERRE SUBTIL

DANS LA PRESSE

The New York Times : « Les troupes françaises ont fourni une certaine aide, mais leur rôle est limité au regard du soutien antérieur de la France aux combattants hutus. Une seule organisation dans le monde aurait les capacités logistiques pour subvenir aux besoins d'eau potable, de nourriture et de médicaments de ceux qui en ont désespérément besoin en ce moment précis : les forces armées des Nations unies. »

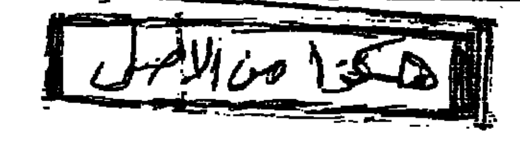
Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « En rendant visite aux réfugiés rwandais à Goma, au Zaïre, M. Balladur s'est inscrit dans la tradition française. Avec éclat. On peut toujours tourner l'affaire dans tous les sens, la France a eu raison d'intervenir, la première, au Rwanda. (...) Elle joue [son influence dans le monde] à travers sa politique africaine : près de 200 millions d'Africains vivent, bon an mal an, dans son orbite. A nous de rester dignes de leur confiance. En soutenant économiquement les régimes qui le méritent et en aidant, à chaque catastrophe humanitaire, les damnés de la terre. »

La Tribune (François Roche) : « La question est maintenant de savoir comment partir. Devant l'embarras du gouvernement français face à cette éventualité, on comprend que le problème est d'une complexité extrême. Rien ne garantit qu'en cas de départ des forces françaises les combats ne reprendraient pas entre les deux communautés. (...) Créer un système d'alerte permettant de prévenir et de traiter ce type de catastrophe est, clairement, la nouvelle priorité de la communauté internationale. A condition que la conscience politique du problème soit partagée par tous, ce qui reste à démontrer. »

Libération (Jacques Amalric) : « Le drame du Rwanda, décidément, restera dans l'Histoire comme un des épisodes les plus scandaleux de l'après-guerre froide, celui de l'indifférence des démocraties industrialisées à l'égard d'un génocide avéré. Mis à part l'intervention – tardive – de la France, on en est encore, quatre mois après le début des massacres, à attendre une action majeure et concertée des nations qui prétendent ou reconnaissent avoir des responsabilités particulières dans la recherche d'un semblant d'ordre mondial. (...) Mais il y a plus grave dans cette cécité collective : le refus de s'interroger sur le Rwanda de demain. »

InfoMatin (Marc Jézégabel) : « Chassé-croisé à Goma entre William Perry, le secrétaire d'Etat américain à la défense, et Edouard Balladur. Le premier pour exhiber son étonnante batterie de moyens. Le second pour rendre hommage à nos soldats, mais aussi pour rappeler l'antériorité française. Au comble de l'horreur qui ravage le peuple rwandais, cette rivalité confine au dérisoire. (...) A aucun moment, ne serait-ce que l'embryon d'une volonté politique commune ne s'est manifesté. Où est l'Europe ? »

RTL (Pierre-Marie Christin) : « Il y a peut-être un terme qu'il faudrait bannir de notre vocabulaire par décence ou par honnêteté intellectuelle au moins. Ce terme, c'est celui de communauté internationale, parce que (...) cela devrait sous-entendre solidarité et responsabilité partagée. Vous savez ces principes dont on nous a tant parlé depuis la guerre froide [que l'on avait au Rwanda une occasion extraordinaire de mettre en œuvre]. Imaginez, hier, l'impact qu'aurait eu une démarche conjointe franco-américaine avec M. Perry et M. Balladur ensemble. Seulement voilà, il y avait M. Perry avec les Américains à Kigali et M. Balladur avec les Français dans la zone que l'on peut appeler la zone française. »



barquer à Kigali

te dans la « zone humanitaire sûre »

as exclu une prolongation
ation « Turquoise »

MARIE PIERRE SUET

NS LA PRESSE

Cucuron,

Verges,

Nœux-les-Mines,

Condom,

Trie-sur-Baise,

La Queue-en-Brie,

Bourg-Madame,

Bourg-la-Reine,

Montcuq,

Plaisir

ou Jouy.

Dunlopillo

Vous souhaite d'agréables vacances
où que vous partiez.

PROCHE-ORIENT

Alors que l'Egypte tente de relancer les négociations entre Israël et la Syrie

Hafez El Assad reproche à l'OLP et à la Jordanie d'avoir fait cavalier seul

Au moment où, à Taba, sur la mer Rouge, le président égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, discutaient des moyens de faire avancer les négociations israélo-syriennes, le président syrien, Hafez El Assad, critiquait l'OLP et la Jordanie pour avoir conclu des accords avec l'Etat juif. *« Certains ont dérogé à la coordination* (arabe) *et à la position unifiée. Ils doivent en porter la responsabilité devant leur peuple et les peuples arabes »*, a-t-il déclaré dans un message à l'armée.

Tout en réaffirmant son engagement pour la paix, il a estimé qu'il était du *« droit et du devoir »* de son pays d'acquérir des armes pour se défendre face à Israël. *« Celui qui sait défendre son pays dans le combat sait aussi le défendre dans la bataille de la paix »*, a-t-il dit. Parallèlement, son chef d'état-major estimait que *« rien n'incite à l'optimisme pour assurer une paix juste et globale au Proche-Orient»*.

En dépit de ces déclarations, MM. Moubarak et Assad ont entrevu la possibilité d'un développement positif dans les pourparlers de paix israélo-syriens. Le président égyptien, qui avait rencontré son homologue syrien la semaine dernière, a déclaré avoir *« le sentiment »* que ce dernier était *« plus souple »*. *« Je crois que nous assisterons à un déblocage avec la nouvelle visite dans la région du secrétaire d'Etat Warren Christopher »*, a ajouté le président égyptien, qui a toutefois rappelé que *« Damas ne se contentera de rien de moins que d'un retrait total d'Israël du plateau du Golan »*.

De son côté, M. Rabin a déclaré qu'il était conscient qu'il devrait répondre à *« certaines exigences »* pour régler le conflit avec la Syrie, mais il a simultanément souhaité un *« changement du côté syrien »*, un *« geste »* qui permette de *« se fier aux intentions »* de Damas. Ce sommet égypto-israélien avait été précédé d'une visite éclair en Arabie saoudite du président Moubarak. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL : le statut de Jérusalem sera discuté avec l'OLP. – Le premier ministre israélien a réaffirmé, dimanche 31 juillet, l'engagement de son pays à négocier avec les Palestiniens le statut définitif de Jérusalem, conformément à la Déclaration de principes israélo-palestinienne. *« Jérusalem doit demeurer unifiée sous la souveraineté d'Israël »*, a toutefois ajouté Itzhak Rabin. Les Palestiniens s'étaient indignés du rôle attribué par Israël à la Jordanie pour la protection des lieux saints de l'islam à Jérusalem (*le Monde* du 27 juillet) – *(AFP.)*

Un quotidien pro-jordanien de Jérusalem cesse de paraître. – Pour ne pas défier l'Autorité palestinienne, qui a ordonné sa fermeture (*le Monde* daté 31 juillet-1er août), le quotidien palestinien pro-jordanien *el Nahar* a renoncé à sa décision de paraître lundi. *« Nous ne rouvrirons pas tant que nous n'aurons pas l'assurance de l'Autorité palestinienne à Gaza que notre journal sera distribué comme d'habitude en Cisjordanie et à Gaza »*, a affirmé un rédacteur. – *(AFP.)*

LIBAN : blocus d'un village par l'armée israélienne. – La Croix Rouge libanaise a affirmé, dimanche 31 juillet, que l'armée israélienne interdisait depuis six jours l'approvisionnement du village de Yohmor, au Sud-Liban. Selon la police, 180 familles sont bloquées chez elles. Ce blocus a été imposé au lendemain d'une série d'opérations anti-israéliennes du Hezbollah chiite pro-iranien, qui ont fait un mort et treize blessés israéliens dans un secteur de la zone occupée par Israël. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Ouverture de la session parlementaire sur fond de crise sociale

Le Parlement sud-africain devait ouvrir, lundi 1er août, au Cap, une session de quatre mois alors que le pays traverse une crise sociale grave, principalement dans la riche province du grand Johannesburg (PWV), où plusieurs grèves contre les survivances de l'apartheid dans les entreprises et des salaires jugés insuffisants risquent de s'étendre. Quelque 25 000 employés de l'industrie automobile pourraient ainsi déménager après l'échec des négociations avec le patronat, portant à 75 000 le nombre de grévistes dans le PWV. Une menace de grève générale pèse également sur la province pour le 8 août si les revendications des ouvriers ne sont pas satisfaites, selon le plus puissant syndicat sud-africain, le COSATU. Pour apaiser le climat, le président Nelson Mandela a rencontré samedi à Johannesburg, à la tête d'une délégation du Congrès national africain (ANC), les dirigeants du COSATU. L'ANC a discuté durant le week-end de cette crise sociale et des tensions qui existent avec ses alliés de la période électorale, le COSATU et le Parti communiste. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Un chef du GIA a été tué par un groupe rival

Un des chefs du Groupe islamique armé (GIA) de l'Algérois, Abdelkader Hattab, dit Mouloud, a été tué, ainsi que neuf de ses lieutenants et son épouse, par un groupe rival dirigé par Saïd Makhloufi, ont indiqué, dimanche 31 juillet, les services algériens de sécurité. Les corps ont été découverts enterrés dans une grotte du djebel Bouzegza, près d'Alger, après les aveux d'un islamiste arrêté le 25 juillet. Abdelkader Hattab est notamment accusé de l'assassinat de l'ancien premier ministre Kasdi Merbah en août 1993. Après la mort de Hattab et celle de Mourad Si Ahmed, dit Djaafar el Afghani, chef du GIA, tué en février dernier avec neuf de ses lieutenants, il ne reste plus dans l'Algérois que l'actuel chef du GIA, Chérif Gousmi, dit Abou Abdallah Ahmed. Saïd Makhloufi, dit Abou Zakaria, ancien officier d'active de l'armée, rallié au Front islamique du salut (FIS) et chef d'un groupe armé, le Mouvement de l'Etat islamique (MEI), fait partie de l'Armée islamique du salut (AIS), qui avait récemment proclamé son allégeance au FIS comme autorité politique suprême et appelé tous les groupes armés à s'y rallier. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Le SPD n'exclut pas une alliance avec les Verts et les libéraux

Le secrétaire général du parti social-démocrate (SPD), Günter Verheugen, juge désormais possible une *« large coalition »* rassemblant les sociaux-démocrates, les écologistes et les libéraux du FDP, après les élections législatives du 16 octobre prochain. Une telle alliance serait *« mathématiquement la plus vraisemblable »*, a déclaré le numéro deux du premier parti d'opposition à l'hebdomadaire munichois *Focus* paru lundi 1er août. Cependant les sondages donnent toujours gagnante l'alliance actuellement au pouvoir entre les deux partis de l'Union chrétienne-démocrate (CDU/CSU) et le FDP. Ce dernier, affaibli par une série de mauvais résultats électoraux au cours des derniers mois, a clairement affiché son intention de ne pas changer de partenaire après le 16 octobre. – *(AFP.)*

EUROPE

La recherche d'un règlement du conflit en Bosnie-Herzégovine

Les grandes puissances hésitent toujours à prendre des mesures militaires contre les Serbes

Réunis, samedi 30 juillet, à Genève pour examiner les conséquences à tirer du refus des Serbes bosniaques d'accepter leur plan de paix, les ministres des affaires étrangères des cinq pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) ont décidé d'accentuer leurs pressions sur les Serbes. Ainsi sont-ils convenus de déposer, avant la fin de la semaine, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, une résolution renforçant les sanctions, notamment financières, contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Ils se sont également déclarés prêts à consolider et à étendre les zones d'exclusion, mettant les Serbes en garde « contre toute nouvelle tentative d'enclavement de Sarajevo ».

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Soucieux de préserver la cohésion du « groupe de contact », les Cinq se sont gardés d'annoncer des mesures militaires immédiates et ont averti les Serbes que, s'ils persistaient à rejeter le plan de paix, la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie *« pourrait devenir inévitable »*. Une fois de plus, les grandes puissances auront donné l'impression de tourner en rond.

En présentant leur plan de paix le 5 juillet à Genève, les ministres des affaires étrangères avaient clairement fait savoir aux belligérants que c'était *« à prendre ou à laisser »*. Quinze jours plus tard, à l'expiration de l'ultimatum qui leur avait été imparti, et alors que la fédération croato-musulmane s'était résignée à une réponse positive, le « ni oui ni non » des Serbes bosniaques ressemblait déjà fort à un refus à peine voilé. Après ce camouflet, on allait donc voir comment réagiraient les cinq puissances et prendre la mesure du nouveau durcissement des sanctions que la confirmation du rejet du plan de paix par les Serbes laissait présager, surtout depuis le resserrement de l'étau autour de Sarajevo.

Or, autant dans les propos tenus à l'issue d'une réunion de plus de quatre heures au siège de la mission américaine auprès de l'ONU à Genève que dans leur communiqué final, les cinq ministres des affaires étrangères se sont montrés prudents, adoptant un ton relativement modéré. Sans doute ont-ils annoncé un renforcement des sanctions, mais ils ont aussi pris soin de procéder par étapes, afin de ne pas couper les ponts et d'offrir encore aux Serbes bosniaques une chance de se rallier au plan de paix.

Visiblement, ils se sont également efforcés de sauvegarder l'unité du groupe, au moins en apparence, en aplanissant les divergences sur des mesures plus énergiques, apparues avec les Russes, alliés traditionnels des Serbes. *« Unité, fermeté et retenue »* : tels sont les trois mots avancés par le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, pour caractériser la rencontre. M. Kozyrev a annoncé sa visite, dimanche 31 juillet, à Belgrade *« pour expliquer les résultats de la réunion et coordonner les efforts afin que les Serbes bosniaques fassent le bon choix »*. Il a cependant prévenu que *« le contingent russe de maintien de la paix* [en Bosnie] *serait retiré en cas de frappes aériennes de l'OTAN »*. A propos d'une éventuelle levée de l'embargo sur les armes, il a mis en garde contre *« toute décision hâtive qui pourrait entraîner un bain de sang en Bosnie et le risque d'affrontement international »*.

Faire appliquer les résolutions

Présentant le communiqué en six points adopté par les ministres, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui présidait la réunion, a réaffirmé leur volonté de parvenir à *« une solution négociée préservant l'unité de la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationalement reconnues »*. Les Cinq ayant *« conclu que la réponse des Serbes revenait à un rejet »*, M. Christopher a ensuite annoncé une extension et un renforcement des sanctions pour les amener à infléchir leur position. A cette fin, une résolution sera déposée ces prochains jours au Conseil de sécurité. Son principal objectif sera de mieux surveiller les filiales d'entreprises serbes à l'étranger, de même que les transferts de fonds vers la Serbie. Comme l'a précisé le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, les avoirs financiers yougoslaves pourraient être gelés, voire confisqués.

Simultanément, une autre résolution, prévoyant la levée des sanctions actuelles contre la Serbie et le Monténégro, sera préparée. Dès l'acceptation par les Serbes bosniaques de la carte de partage leur octroyant 49 % du territoire, alors qu'ils en contrôlent 70 %, cette résolution serait soumise au Conseil de sécurité. Dans un troisième point, les ministres soulignent la nécessité d'une *« action vigoureuse »* pour mieux faire respecter les sanctions et l'embargo déjà en vigueur contre la Yougoslavie.

« Voter des résolutions, c'est bien, les faire respecter, c'est mieux », a remarqué M. Juppé. *« Il faut que les choses changent dans ce domaine »*, a-t-il ajouté. Aussi, la coopération internationale devrait être développée avec les Etats voisins de la Yougoslavie pour exercer un contrôle plus strict, notamment à la frontière avec la Macédoine. Pour les convaincre, il est question de leur accorder des compensations financières. Les Cinq ont également mis les Serbes en garde contre *« toute nouvelle tentative d'étranglement de Sarajevo »*. Enfin, les ministres se sont engagés à *« renforcer les zones de sécurité »* et ont demandé une *« extension des zones d'exclusion »*.

Les Cinq ne sont pas allés jusqu'à mettre à exécution la menace d'une levée de l'embargo sur les armes en faveur des Musulmans. Mais ils ont réaffirmé que, *« en dernier ressort et en cas de refus persistant de leurs propositions »* par les Serbes bosniaques, une telle décision *« pourrait devenir inévitable »*. De plus, ils ont reconnu qu'une éventuelle levée de l'embargo *« aurait des conséquences sur les « casques bleus » de l'ONU »*. D'ailleurs, la France et la Grande-Bretagne ont fait savoir qu'une telle mesure entraînerait le retrait de leurs troupes. M. Christopher a cependant tenu à rappeler que la Maison Blanche subissait de fortes pressions de la part du Congrès pour une levée de l'embargo sur les armes. *« La situation actuelle, avec ses nombreuses victimes, ne peut pas se prolonger indéfiniment »*, a-t-il averti.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Le président Slobodan Milosevic demande aux Serbes bosniaques d'accepter le plan de paix

Les Bosniaques sont déçus. Le président de la République, Alija Izetbegovic, a déploré « le dangereux manque de détermination de la communauté internationale ». Sarajevo, une nouvelle fois, est amère, estimant que les Occidentaux ne tiennent pas leurs promesses. Pour sa part, le président serbe Slobodan Milosevic a désavoué publiquement l'intransigeance des Serbes bosniaques.

SARAJEVO

de notre correspondant

Selon M. Izetbegovic, les sanctions sont *« un moyen de pression jusqu'à présent inefficace »*. Le président bosniaque évoque la résolution sur l'embargo commercial adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en mai 1992, qui n'a pas empêché la Serbie de poursuivre ses efforts pour soutenir la guerre de conquête menée par les Serbes de Bosnie. Quelques heures avant que le président Izetbegovic ne fasse sa déclaration, dimanche 31 juillet à Sarajevo, une surprenante nouvelle est cependant parvenue de Belgrade. Le président serbe Slobodan Milosevic a désavoué publiquement l'intransigeance des Serbes bosniaques. « Les Serbes de Bosnie doivent accepter la proposition de la communauté internationale, a-t-il déclaré, *afin de permettre la poursuite du processus de paix.* » Lorsque le Parlement de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie avait rejeté, le 19 juillet, le plan de paix, Slobodan Milosevic s'était refusé à commenter cette décision. Dimanche, il a jugé qu'il fallait *« plus de courage et de force morale pour accepter le plan de paix qu'il n'en faut pour opter pour la guerre qui est en cours »*.

Le président Milosevic est-il sincère ? Lui, le principal instigateur de la guerre qui déchire, depuis trois ans, l'ex-Yougoslavie ; lui, qui, le premier, a réveillé le nationalisme serbe et soutenu tous les efforts de ceux qui permettraient de réaliser un jour la « Grande Serbie ». A la tête d'un pays en proie à une crise économique sans précédent, Slobodan Milosevic a peut-être voulu prévenir les critiques que n'aurait pas manqué de formuler l'opposition belgradoise.

Des forces musulmanes mieux équipées

En déclarant que *« demander de nouveaux sacrifices aux citoyens de Yougoslavie* [Serbie et Monténégro] *serait moralement indéfendable »*, il a reporté la responsabilité des nouvelles sanctions sur les Serbes bosniaques. Mais peut-être a-t-il réellement voulu, au moment où le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, se trouvait à Belgrade, leur signifier qu'ils ne devraient plus compter sur la Serbie pour poursuivre la guerre. La radio des Serbes bosniaques a coupé le discours de M. Milosevic, après quelques secondes seulement, en programmant subitement de la musique classique.

A Sarajevo, Alija Izetbegovic n'a pas commenté les propos du président serbe. Il a surtout évoqué l'attitude des Serbes bosniaques. *« S'ils continuent à refuser le plan de paix*, a-t-il menacé, *l'armée bosniaque n'aura pas d'autre choix que de poursuivre la lutte. »* M. Izetbegovic a estimé que l'armée gouvernementale (essentiellement musulmane) *« est en meilleur état qu'il y a six mois, et mieux équipée »*. *« Nous continuerons à nous battre avec l'aide de nos amis*, a-t-il poursuivi ; *des amis qui ne sont pas indifférents aux crimes commis en Bosnie. »* Depuis plusieurs mois, l'armée bosniaque a effectivement profité de la « trêve » relative pour s'organiser. Les soldats reçoivent désormais une instruction militaire, et des armes leur sont parvenues. L'armée ne semble pas encore posséder suffisamment d'armes lourdes – canons ou chars – pour remporter des victoires décisives, mais affiche une assurance nouvelle. Les combattants musulmans apparaissent désormais munis de fusils plus convaincants que les pétoires des premiers jours de guerre.

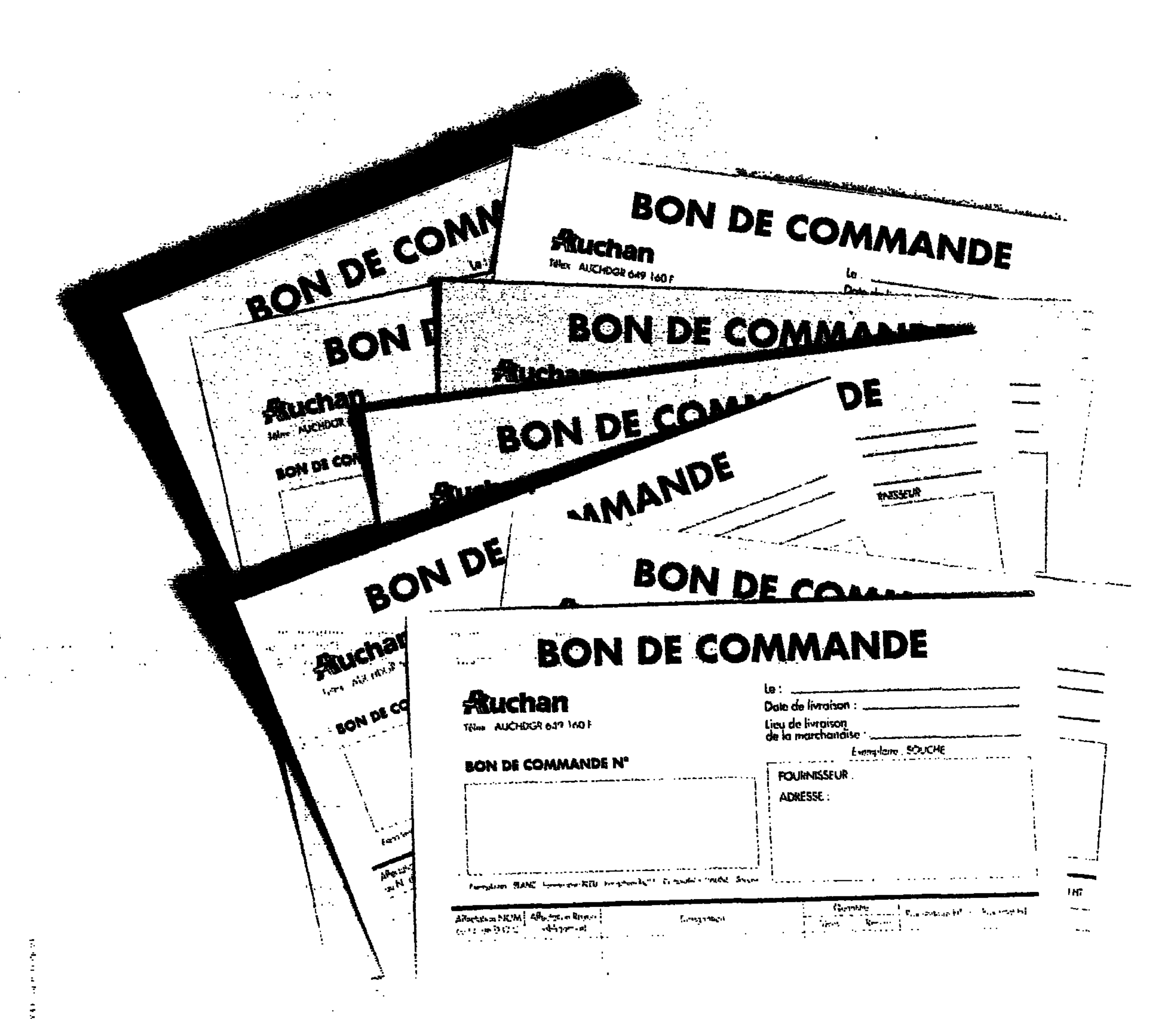
Avec satisfaction, cette fois, Alija Izetbegovic a noté que *« la menace de lever l'embargo sur les armes, qui pénalise surtout les Bosniaques, est maintenue »*. Le premier ministre Haris Silajdzic a même déclaré qu'il était *« persuadé que les Etats-Unis sont disposés à lever unilatéralement l'embargo, parce qu'ils sont les champions de la démocratie, et parce qu'il serait juste de le faire »*. Un proche du président bosniaque confie toutefois que *« la levée de l'embargo sur les armes serait un cauchemar supplémentaire »* pour les Bosniaques. Une telle décision fournirait en effet un prétexte aux Serbes pour repartir à l'attaque avant que les forces musulmanes ne soient prêtes. *« La présidence*, poursuit-il, *préfère nettement recevoir des armes clandestinement qu'officiellement. Et puis, nous n'avons pas envie que la FORPRONU se retire de Bosnie. Du moins pas pour l'instant. »*

Le président Izetbegovic a également évoqué la recrudescence des incidents à Sarajevo depuis deux semaines. Il a dénoncé le fait que, dans sa déclaration, le « groupe de contact » ne tient pas compte de la récente détérioration de la situation sur le terrain. Depuis trois jours, douze personnes ont été blessées, soit par des tireurs embusqués, soit par d'étranges explosions. Dimanche, dans le quartier de Dobrinja, trois parents d'élèves et deux enfants ont été blessés alors qu'ils attendaient une distribution de livres scolaires. La radio bosniaque a annoncé que deux obus de 62 mm s'étaient abattus sur eux. Ce calibre est interdit à Sarajevo depuis les accords de février, et l'OTAN avait alors promis de bombarder toutes les positions d'artillerie qui subsisteraient dans un périmètre de 20 kilomètres autour de la ville. La FORPRONU a, pour sa part, déclaré que le projectile était une roquette antichar.

Samedi déjà, puis dimanche soir, de sourdes explosions ont retenti au bord de la rivière Miljacka, identifiées par tous les témoins comme étant celles d'obus de mortier. La FORPRONU, elle, a certifié qu'il s'agissait de ces mêmes roquettes ou de grenades tirées par des fusils. Les Bosniaques n'en croient rien.

RÉMY OURDAN

Pour aider les PME françaises, nous leur adressons régulièrement des lettres d'encouragement.



Les hypermarchés Auchan font travailler plus de 6300 petites et moyennes entreprises. Auchan compte plus de 7 000 entreprises fournisseurs, 90 % sont des PME. Avec chacune d'entre elles nous entretenons une véritable relation de partenariat; durablement. Nous leur apportons la connaissance des marchés, les informons des attentes des clients. Nous les aidons, par les volumes de nos commandes, à rationaliser leur production et, par une exigence réciproque, à progresser toujours plus en qualité. Les voir réussir, se développer et maintenant travailler... aussi pour d'autres est l'une de nos fiertés.



EUROPE

ITALIE

La Ligue du Nord conteste le projet de mise sous tutelle de l'empire financier de Silvio Berlusconi

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, doit intervenir, mardi 2 août, au Parlement pour s'expliquer notamment sur ses rapports avec la justice. Son projet de placer sous tutelle institutionnelle son groupe économique Fininvest (*le Monde* daté 31 juillet-1er août) a été critiqué par le président de la République, puis par la Ligue du Nord, membre de la coalition gouvernementale.

MILAN

de notre envoyée spéciale

Le « cavaliere », après trois mois de règne, joue une difficile partie. Après que le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, eut refusé, vendredi dernier, de participer à la nomination des responsables du haut comité de surveillance de la Fininvest – *« le respect de la Constitution le lui interdisant »*, – l'opposition a attaqué la proposition de M. Berlusconi. Elle l'a qualifiée d'*« écran de fumée »*, fustigeant ce dispositif où *« le contrôleur serait nommé par le contrôlée »*. Selon le projet, le gérant de Fininvest serait en effet choisi par le propriétaire du groupe, à savoir Silvio Berlusconi lui-même.

Venant d'adversaires somme toute minoritaires, l'argument n'avait rien d'inquiétant. Mais au cours du week-end certains alliés politiques de M. Berlusconi ont à leur tour émis des objections. Umberto Bossi, le chef de la Ligue, partie prenante de l'équipe au pouvoir, a annoncé qu'il repoussait la proposition. *« Elle ne tient pas debout »*, a-t-il lancé à Padoue, où il participait à un congrès de son mouvement. Il a suggéré de lui substituer un projet de loi pour la création d'une *« fondation réunissant les biens de l'actuel propriétaire et gérée par un conseil d'administration totalement indépendant de ce dernier »* et annoncé qu'il en discuterait, mardi 2 août, avec le président du conseil devant le Parlement. Gianfranco Fini, le leader de l'Alliance nationale, autre partenaire de la coalition au pouvoir, a en revanche soutenu l'initiative de M. Berlusconi. Le chef de l'Etat a estimé que le jour du débat au Parlement pourrait bien être un *« mardi noir »*. Quant au président du conseil, il a paru se réserver la possibilité de faire machine en arrière, en annonçant de nouvelles propositions dans les jours à venir. *« Les journalistes ne m'ont pas compris... »*, a-t-il relevé.

Déception des industriels...

Tout cela pourrait avoir pour effet d'aggraver un climat économique déjà médiocre. La lire s'érode et les cours baissent à la Bourse de Milan. Si une reprise économique a commencé à se manifester, les changements radicaux de structures promis pendant la campagne électorale de mars se font trop attendre au gré des amis du gouvernement. Selon un sondage publié en fin de semaine, réalisé pour l'hebdomadaire *L'Espresso* auprès de cinquante des cent cinquante-sept dirigeants de la Cofindustria (le CNPF italien), 10,4 % seulement des industriels estiment que Silvio Berlusconi a tenu ses engagements, 22,9 % pensent qu'il les a trahis, 66,7 % lui reprochent son retard.

Ainsi Michele Perini, PDG d'une fabrique de meubles de la région milanaise, éclaire-t-il la position des nombreuses PME dont le soutien à M. Berlusconi a été déterminant lors des élections. Membre de la section lombarde de la Confindustria, il s'étonne de ce que les privatisations promises ne soient pas encore en chantier. Enfin, il souhaite ardemment, *« comme en France – n'est-ce pas ? – l'aménagement du temps de travail à temps partiel, l'assouplissement des contrats d'embauche et la réduction des taxes »* tant annoncés.

Dans un communiqué du 29 juillet, la Confindustria elle-même *« en appelle au sens des responsabilités de tous et de chacun, dirigeants institutionnels, forces politiques de majorité et d'opposition, pour garantir au pays la stabilité indispensable au retour de la santé économique et du développement. C'est une condition essentielle pour sortir de la crise, créer les conditions de la relance des investissements et dépasser la situation préoccupante du chômage »*. A l'évidence, la Confindustria refuse de voir *« les deux ans d'efforts des forces sociales »* s'écrouler sous les coups déstabilisants *« de nature politique, sociale et judiciaire »* qui se multiplient actuellement, avant la présentation, en septembre, de la loi financière et du projet de budget.

... mais soutien des « tifosi »

C'est en octobre que le président du conseil a prévu d'abandonner la direction de son groupe, du moins selon la formule proposée le 29 juillet et déjà mort-née. A l'intérieur même de la Fininvest, la cohésion se lézarde quelque peu. L'administrateur délégué, Francesco Tato, nommé par « Sua Emittenza » à l'automne dernier pour restructurer le groupe et réduire son endettement menace de partir en dépit de ses succès. Sur les trois chaînes télévisuelles du groupe, les directeurs de journaux réagissent en désordre au départ éventuel de leur patron. Alors que Mentana sur Tg5 se félicite de la séparation des pouvoirs, Fede sur Tg4 affiche à l'écran un trouble certain en injuriant les autres rédactions, et Liguori sur Italia I ne cesse d'accumuler les explications favorables.

Les charges qui pèsent sur la Fininvest ne concernent pas que le frère du président du conseil, Paolo Berlusconi, mis aux arrêts domiciliaires. Sont également dans le collimateur des juges : Gianni Letta, actuel porte-parole du gouvernement ; Adriano Galliani, pour corruption de fonctionnaires et pour avoir acheté un joueur du Milan AC « au noir » et falsifié les bilans ; Aldo Brancher, dirigeant de Fininvest Communications, qui aurait versé 300 millions de lires à l'ancien ministre de la santé Francesco De Lorenzo pour obtenir le budget de la campagne anti-sida. Enfin, Marcello de l'Ultri, PDG de Publitalia, est accusé de fausses facturations. Même si aucune charge ne pèse pour l'heure sur Silvio Berlusconi en personne, l'image du propriétaire et fondateur du groupe se trouve ternie par ces inculpations à répétition.

L'homme de la rue, en revanche, ne fait guère le lien entre les scandales qui surgissent dans l'entourage de M. Berlusconi et la responsabilité même de son « héros », un président du conseil qui martèle devant les caméras des télés : *« Après tous les succès obtenus ailleurs, je suis venu à ce poste pour changer profondément les choses. Je suis le seul à pouvoir le faire. Ma conscience, dont témoigne mon histoire personnelle, est supérieure à tous les mécanismes. »*

Le président du Milan AC peut aussi compter sur le soutien des *tifosi* et de ses footballeurs, avec qui il a passé, le 30 juillet, un moment de détente.

D. R.

« Nous n'avons jamais attaqué l'institution pour l'affaiblir »

nous déclare le substitut Gherardo Colombo

Après les accusations portées par Silvio Berlusconi contre la justice, Gherardo Colombo, l'un des responsables de l'enquête « Mains propres » fait le point.

MILAN

de notre envoyée spéciale

« Silvio Berlusconi a réitéré la semaine dernière ses accusations contre « le gouvernement des magistrats », vous reprochant de faire le jeu de l'opposition et de déstabiliser son gouvernement. Qu'en pensez-vous ?

– Comme magistrat, je n'ai rien à répondre. Mais, de fait, notre travail suscite souvent la polémique. Et plus l'enquête concerne une personnalité investie de pouvoirs, plus les critiques s'expriment. Or nous ne faisons que faire respecter la loi. Ce n'est tout de même pas de notre faute si, à chaque pas dans nos enquêtes, nous découvrons de nouveaux délits.

– Le président du conseil vous reproche une trop grande utilisation de la détention préventive. N'en faites-vous pas un moyen de pression systématique ?

– Ramenons les faits à leurs justes proportions. En deux ans et demi, le « pool » des magistrats a enquêté sur 2 500 personnes. 450 d'entre elles ont été détenues préventivement. En matière de corruption et de concussion, cette détention est limitée respectivement à trois et six mois, selon la loi. Elle a pour but d'éviter un éventuel délit de fuite ou la destruction de preuves, ou même de nouveaux actes de corruption. Nous, substituts, nous nous limitons à demander au juge d'ordonner. Lui, ensuite, décide de la forme adéquate : liberté sous contrôle, arrêt domicilaire ou incarcération. Nous devons faire respecter la loi.

« La détention préventive est efficace »

– Mi-juillet, le gouvernement de Silvio Berlusconi a voulu imposer par décret des restrictions à la détention préventive pour les affaires de corruption publique. Sous la pression de l'opinion et la menace de démission des juges, le gouvernement a dû retirer son décret. Ce recul est-il à mettre à l'actif des responsables de l'enquête « Mains propres » ?

– L'opinion publique ne supporte plus la corruption comme elle le faisait avant. Ce n'est pas le résultat de notre travail mais plutôt l'inverse. L'opinion publique nous permet d'aller plus loin. Corrompre aujourd'hui devient plus difficile. Mais la corruption n'est pas vaincue pour autant. Des pots-de-vin ont été versés ces derniers mois. Le sens de l'Etat, le sens de la loi qu'exprime plus fortement l'opinion actuellement facilitent notre travail. Sans cette collaboration, pas de déclaration ni de document. Bref, pas d'éléments de preuves. Ce consensus public n'influence pas notre activité de magistrat parce que nous sommes indépendants, mais il influence le comportement de ceux que nous interrogeons.

– Mais lorsque vous avez menacé de démissionner, vous avez bien sollicité cette opinion...

– Aujourd'hui encore nous arrivent de nombreux messages de soutien venant de citoyens ou de collègues. En annonçant notre démission, nous avons d'abord choisi d'être fidèles à nos principes. Nous avons, je crois, le droit et le devoir même de nous manifester. Nous n'avons jamais attaqué l'institution pour l'affaiblir. Nous avons défendu les principes constitutionnels : l'égalité des citoyens devant la justice et l'interdiction de traitements préférentiels. Or, précisément, le décret en question génerait inégalités et distorsions dans les sanctions.

» De toute façon, le recours à la détention préventive est efficace. A sa sortie de prison, l'inculpé a perdu toute crédibilité aux yeux de l'éventuel corrupteur, ce dernier craignant une nouvelle « confession ». De plus, le principe de séparation des pouvoirs est fondamental pour l'Etat de droit. L'indépendance des magistrats et du parquet vis-à-vis de l'exécutif est indispensable.

– Le gouvernement a retiré son décret, mais il va présenter dès la semaine prochaine un projet de loi. Cela ne revient-il pas au même ?

– Ce projet est fort différent. Il prévoit en effet, sans aucune distinction, la possibilité d'une détention préventive pour tous les délits susceptibles d'une peine de prison supérieure à quatre ans. Donc, pas d'arrestation de ce type dans les cas de financement illicite des partis. En revanche, les affaires de corruption et de concussion entrent dans ce champ.

– « Mains propres », dans les récents développements de ses investigations, remonte au cœur de l'empire Fininvest jusqu'à maintenant dirigé par Silvio Berlusconi. Pouvez-vous faire le point de ces procédures ?

– Nous nous refusons à parler des enquêtes en cours. Nous avons une obligation de réserve.

– Vous avez commencé à enquêter sur une nouvelle forme de corruption mettant en cause cette fois-ci des agents de la brigade financière – militaires de la Guardia di finanza. Au-delà du fait d'échapper à l'impôt, l'objectif des corrupteurs était-il de bloquer le développement des enquêtes en cours de « Mains propres » ?

– Quelquefois, oui.

– Cette forme nouvelle de corruption est-elle systématique ?

– Nous pensons que ce phénomène regarde certains secteurs de la Guardia di finanza. La mission de celle-ci est de lutter contre l'évasion fiscale en procédant à des vérifications comptables. Dans quelques cas, au cours des deux années et demie passées, nous avons découvert que des pots-de-vin ont été versés pour pour que la Guardia di finanza « vérifie rapidement » sans aller au fond, ou même pour qu'elle « ferme les yeux ».

« Trahisons » dans la brigade fiscale

» Mais, cette fois-ci, nous sommes très surpris. Où que se porte notre enquête, nous découvrons qu'il y a eu corruption. Nous n'imaginions pas qu'il existait un système aussi répandu. Nous avons été choqués et peinés. Pour nous, ce fut une vraie trahison. Depuis le début du « pool », nous travaillions avec la Guardia di finanza, experte en matière économique et financière. Parmi la cinquantaine d'inculpés à ce jour, une dizaine de nos agents collaborateurs sont en prison ou aux arrêts domiciliaires. Je tiens à dire qu'il existe de valeureux et honnêtes fonctionnaires à la Guardia di finanza.

– Entre le système de corruption qui lie les chefs d'entreprises et les politiciens et celui qui les lie aux militaires du fisc, y a-t-il des connexions ?

– A première vue, ils semblent autonomes. Mais cette seconde enquête de « Mains propres » commence tout juste. Disons que, dans notre parcours depuis février 1992, nous en sommes à la moitié. Il reste encore beaucoup à découvrir. Nous avons mis à nu un système généralisé de rapports entre les entreprises privées et l'administration publique. Des fonctionnaires « vendaient » leurs fonctions, trahissant leur mission d'intérêt public. Au lieu de suivre les règles qui dictent l'adjudication et l'exécution des marchés publics, ils obéissaient à un tout autre pacte : « Qui paie le pot-de-vin obtient le marché ». Les agents délictueux de la Guardia di finanza suivaient le même pacte et trahissaient tout autant leur mission d'intérêt public. »

Propos recueillis par
DANIELLE ROUARD

Un collaborateur du juge Di Pietro arrêté – . Le colonel Giuliano Montanari, de la Guardia di Finanza, collaborateur du juge Di Pietro et, à ce titre, ayant suivi les enquêtes les plus délicates de « Mains propres » a été arrêté vendredi 29 juillet. Il est accusé d'avoir reçu, en 1990, deux ans avant le démarrage du « pool », 150 millions de lires pour « adoucir » le contrôle fiscal de cliniques milanaises.

EN BREF

ANGOLA : pas d'accord aux entretiens inter-angolais de Lusaka. – Les représentants du gouvernement angolais et de l'opposition armée se sont séparés, dimanche 31 juillet, à Lusaka, sans parvenir à un accord, mais les pourparlers de paix n'ont pas pour autant échoué, ont indiqué les deux parties. Selon le porte-parole des rebelles, la délégation gouvernementale a posé à l'UNITA une *« condition inacceptable »* quant à sa participation à un gouvernement d'union nationale. *« Toutefois, les pourparlers n'ont pas été arrêtés. Nous avons donné au médiateur de l'ONU le temps de réfléchir sur ce problème »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

BANGLADESH : grève générale contre la montée de l'intégrisme musulman. – Une grève générale contre la montée de l'intégrisme musulman a été observée, samedi 30 juillet, à travers tout le pays à l'appel du principal groupe de l'opposition, la Ligue Awami. A Dacca, la vie a repris son cours normal samedi soir après une paralysie totale de la capitale, tandis qu'à Chittagong, la deuxième ville du pays, des affrontements entre police et grévistes ont fait plusieurs blessés. Cette grève fait suite à un rassemblement d'islamistes demandant l'arrestation de l'écrivain Taslima Nasreen. – *(AFP.)*

Un comité français de défense de l'écrivain Taslima Nasreen appelle à une manifestation à Paris. – Un comité français de défense de Taslima Nasreen, romancière bangladaise entrée en clandestinité depuis qu'elle fait l'objet de poursuites judiciaires, appelle à une manifestation devant l'ambassade du Bangladesh, à Paris, mercredi 3 août, la veille du procès de Mme Nasreen. Ce comité, animé par Antoinette Fouque, figure du féminisme en France, et qui comprend notamment Françoise Sagan, Catherine Deneuve, Jacques Derrida et Pierre Bourdieu, dénonce *« la pression des intégristes »* [musulmans] sur le gouvernement de Dacca.

CAMBODGE : les Khmers rouges réclament de l'or contre la libération de trois étrangers. – Les Khmers rouges ont réclamé une rançon en or d'un équivalent de 50 000 dollars pour la libération de trois touristes – un Australien, un Britannique et un Français – enlevés le 26 juillet lors de l'attaque d'un train. L'information a été divulguée à Phnom-Penh, dimanche 31 juillet, par le prince Norodom Ranariddh, le co-premier ministre cambodgien, qui a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de lancer *« une opération militaire ou policière qui mettrait en péril la vie des otages »*. – *(AFP.)*

La France met sur pied une force spéciale pour protéger le site d'Angkor. – Une force spéciale de 500 policiers cambodgiens formée par la France pour assurer la protection du site d'Angkor sera opérationnelle à partir de septembre. Cette initiative est la première du genre visant à combattre les pillards qui alimentent depuis des lustres un florissant trafic d'art khmer en Occident. Selon l'inspecteur divisionnaire Christian Guth, du service de coopération technique internationale de police (SCTIP), ces policiers seront armés de fusils à pompe et patrouilleront à moto sur les centaines de kilomètres carrés du site. – *(AFP.)*

CHINE : la première rencontre officielle avec Taïwan devrait avoir lieu à la mi-août. – Taïwan et la Chine se sont mis d'accord, dimanche 31 juillet, pour tenir vers la mi-août, à Taïpeh, leur première rencontre officielle depuis la fin de la guerre civile en 1949, a-t-on annoncée de source officielle à Taïpeh. La rencontre devrait se dérouler au niveau des hauts fonctionnaires des deux pays. Taïwan n'avait jusque-là accepté que des contacts officieux avec la Chine. – *(AFP.)*

ESTONIE : accord sur le démantèlement de la base navale nucléaire de Paldiski. – La Russie et l'Estonie ont signé, samedi 30 juillet, un accord prévoyant le démantèlement d'ici à septembre 1995 de l'ancienne base navale nucléaire soviétique de Paldiski, a annoncé l'agence Interfax. La base de Paldiski, à 40 kilomètres à l'ouest de Tallinn, abrite deux réacteurs nucléaires expérimentaux. Cet accord fait suite à celui conclu mardi dernier entre les présidents russe et estonien, prévoyant le retrait d'ici au 31 août prochain des quelque 2 500 soldats russes stationnés en Estonie. – *(AFP.)*

INDE : seize policiers tués par des maoïstes. – Seize policiers ont été tués, samedi 30 juillet, dans l'Etat du Madhya-Pradesh lorsque leur véhicule a sauté sur une mine posée par des rebelles maoïstes, a rapporté l'agence de presse indienne PTI. Les rebelles, connus en Inde sous le nom de naxalites, ont blessé un policier ayant survécu à l'explosion. Les victimes appartenaient aux Forces armées spéciales déployées dans la région pour lutter contre les rebelles. – *(AFP.)*

SALVADOR : les Escadrons de la mort seraient financés par l'« oligarchie ». – Des militaires, des policiers et des fonctionnaires de justice sont impliqués dans les activités des escadrons de la mort qui opèrent toujours au Salvador, selon le rapport remis, jeudi 28 juillet, à une commission spéciale d'enquête. Ces Escadrons, soupçonnés notamment d'avoir assassiné en décembre 1993 d'anciens dirigeants de la guérilla, sont financés par *« des membres argentés de l'oligarchie salvadorienne qui résident à Miami ou au Guatemala »*, mais ne sont pas le produit de la volonté de l'Etat, ajoute le rapport. – *(AFP, Reuter.)*

ZAXRE : le principal parti d'opposition refuse de participer au gouvernement. – L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), principal parti d'opposition du Zaïre, qui soutient Etienne Tshisekedi, a confirmé solennellement, samedi 30 juillet, son refus de participer au gouvernement formé par Kengo Wa Dondo, au sein duquel trois portefeuilles lui étaient réservés. Dans une déclaration publiée par la presse, l'UDPS *« proclame avec fermeté »* que M. Tshisekedi *« demeure le premier ministre légal »* du Zaïre. – *(AFP.)*

sous tutelle
coni

s jamais attaqué
pour l'affaiblir »

La préparation de l'élection présidentielle

Le ministre de l'intérieur n'obtient qu'un soutien minoritaire des partis sur son projet de « primaires »

Charles Pasqua avait fixé au 31 juillet la date limite des réponses des formations politiques à son avant-projet de loi tendant à permettre le concours de l'Etat à l'organisation de « primaires », par les partis qui le souhaitent, pour la désignation de leur candidat à l'élection présidentielle. Hormis le soutien du Parti radical et du Centre national des indépendants, à droite, du Mouvement des radicaux de gauche et de Génération Ecologie, les propositions du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire n'ont reçu aucun appui net, ni dans la majorité ni dans l'opposition.

AMENDEMENTS. Cependant, invité par le RPR et par l'UDF à remanier son avant-projet afin de le rapprocher de la « charte » signée en 1991 par les deux formations de la majorité, M. Pasqua peut se prévaloir de l'absence de refus catégorique des principaux intéressés pour remettre son ouvrage sur le métier et ajouter ainsi de nouveaux épisodes au « feuilleton » des primaires. Edouard Balladur, qui devra décider, le moment venu, de déposer ou non un projet de loi au Parlement, ne peut voir d'un mauvais œil le ministre de l'intérieur militer pour une candidature unique de la droite à l'Elysée.

Le Parti radical et le Centre national des indépendants (CNI) sont les deux seules formations de la majorité à se déclarer ouvertement favorables au mécanisme des « primaires » proposé par Charles Pasqua. Toutefois, André Rossinot, pour les radicaux, indique, dans une lettre du 25 juillet adressée au ministre de l'intérieur, qu'il préfère une proposition de loi d'origine parlementaire au projet de loi du gouvernement. Le président du Parti radical joint même à sa réponse une telle proposition, qui comporte sept articles. Pour sa part, Jean-Antoine Giansily indique, dans une lettre du 27 juillet, que le projet de M. Pasqua *« recueille l'adhésion »* du CNI, mais suscite *« quelques observations »* des Indépendants qui, cependant, n'entament pas la philosophie du texte ministériel.

Le Mouvement des radicaux de gauche est *« globalement favorable »* à l'organisation de « primaires » présidentielles. Dans une lettre adressée à M. Pasqua le 24 juillet, Jean-François Hory indique toutefois que *« les radicaux restent réservés à l'égard de l'élection du président de la République au suffrage universel »*, et le président du MRG souligne que *« l'utilité de la loi n'est pas de trancher des querelles partisanes, ou de départager des candidats d'une même formation »*. Cette approche favorable – *« une bonne idée »*, dit Brice Lalonde – est aussi celle de Génération Ecologie. Son chef de file se félicite, dans une réponse envoyée le 27 juillet au ministre, du principe qui, selon lui, élargit *« la citoyenneté active à la vie des formations politiques »*, mais il conteste *« les modalités du projet »*. Comme le MRG, l'organisation écologiste réclame la participation de chaque électeur à une seule « primaire », si plusieurs sont organisées.

Dans une lettre datée du 13 juillet, Jacques Chirac, président du RPR, indique à M. Pasqua que *« les deux bureaux* [des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat] *sont parvenus à la conclusion qu'il ne leur était pas possible de réserver un accueil favorable à cet avant-projet »*. Tout en se montrant attaché à l'union, le maire de Paris remarque que le texte soulève un problème de principe : l'octroi d'*« une aide de l'Etat et des communes aux formations politiques pour une opération qui leur reste totalement interne »*. L'ancien premier ministre note aussi que le projet de M. Pasqua ne reprend pas à son compte les modalités qui avaient été acceptées, en 1991, par le RPR et l'UDF, *« quand il ne les contredit pas formellement »*.

Ambitions concurrentes

Cette observation figure dans la missive envoyée le 10 juillet au nom de l'UDF, par son président, Valéry Giscard d'Estaing. Après avoir souligné qu'il a pris connaissance du document de M. Pasqua par la presse, l'ancien président de la République souligne, lui aussi, que l'avant-projet du ministre d'Etat ne correspond ni à l'esprit ni à la lettre de la charte signée par les partis de droite. Aussi M. Giscard d'Estaing demande-t-il à M. Pasqua de bien vouloir lui soumettre un *« avant-projet conforme aux dispositions de l'accord »* de 1991. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du mouvement néogaulliste, développait, le 26 juillet, dans *le Figaro*, une proposition qui se veut aussi conciliante. *« Je suis prêt à faire fonctionner le système des primaires que l'UDF et le RPR avaient défini*, disait-il. *Il n'est pas trop tard. On pourrait le faire à partir du mois d'octobre, si chacun le voulait. »*

Très éloignés de ses préoccupations tactiques, le Parti socialiste et les Verts s'opposent, avec un certain humour, au projet de M. Pasqua. Relevant que ce dispositif a été élaboré *« pour tenter de régler un problème d'ambitions concurrentes à l'intérieur de la majorité en général, et du RPR en particulier »*, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a indiqué qu'il ne paraît *« pas souhaitable aux socialistes de légiférer pour résoudre ce genre de contradictions – par ailleurs tout à fait humaines »*.

Pour les Verts, Dominique Voynet, porte-parole du mouvement écologiste, a fait usage de la même rhétorique, en écrivant, dans une lettre datée du 20 juillet : *« Nous espérons vivement que, cette bonne habitude prise, les partis politiques seront dorénavant consultés sur les propositions gouvernementales les concernant... et pas seulement pour arbitrer les différends entre les partis et les personnes de l'actuelle majorité ! »* Le ton n'est pas différent au Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson, qui parle de *« texte de circonstance destiné à arbitrer les conflits de la majorité actuelle »* et invite le ministre de l'intérieur à *« consulter en urgence le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel »*.

Aux deux extrémités de l'échiquier politique, on est aussi contre le projet de « primaires » présidentielles. Si André Lajoinie, membre du secrétariat du comité national du PCF, l'a déclaré *« inacceptable »* dans sa réponse du 27 juillet, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a conseillé à M. Pasqua, la veille, de *« ne pas déposer »* ce texte sur le bureaux des Assemblées parlementaires. Pour mieux argumenter leur refus, le dirigeant communiste et le chef de file de l'extrême droite se réfèrent chacun à un article de la Constitution – le numéro 4 pour le PCF et le numéro 3 pour le Front national – que chacun de ces partis, par ailleurs, a toujours combattu.

CLÉS/Comparaison

Les « primaires » présidentielles, imaginées par la droite, font l'objet de deux textes.

■ **« Charte » et « avant-projet. »** L'UDF et le RPR, réunis au sein de l'Union pour la France (UPF), ont signé, le 10 avril 1991, une charte prévoyant l'organisation de « primaires » pour l'élection du président de la République. Cette charte, à usage interne, avait pour objectif de présenter et de soutenir un candidat commun en 1995.

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a soumis, le 27 juin dernier, au premier ministre, un avant-projet de loi concernant le *« concours apporté par l'Etat aux partis et groupements politiques désireux d'associer le corps électoral au choix de leurs candidats »*. Ce texte, qui calque le système des primaires sur celui d'une élection présidentielle « normale » et fixe une participation financière de l'Etat, a été envoyé par M. Pasqua aux différents partis pour avis.

■ **Organisateurs.** Un comité national, comprenant un nombre égal de membres des deux formations politiques signataires de la charte de la droite et animé par le secrétaire général du RPR et le délégué général de l'UDF, devait préparer et organiser les « primaires » prévues par l'accord.

Dans l'avant-projet de M. Pasqua, seuls les partis et groupements politiques *« admis à la plus récente aide de l'Etat »*, au titre de la loi sur la transparence financière de la vie politique, peuvent demander le concours de l'Etat pour l'organisation de primaires.

■ **Electeurs.** La charte de l'UPF prévoyait deux collèges d'électeurs : les Français sympathisants de l'UDF ou du RPR inscrits sur les listes électorales, bénéficiant d'une voix, et les élus, membres ou sympathisants, qui disposent chacun de quarante voix.

Dans le texte de M. Pasqua, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales sont convoquées par un décret publié au moins trois semaines avant la date de la consultation. Le principe est : un homme, une voix.

■ **Procédure.** Le processus imaginé par l'UPF repose sur des consultations organisées région par région et étalées dans le temps. La dernière consultation devait avoir lieu treize semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle. Si aucun des candidats n'obtenait la majorité absolue des suffrages, les noms des deux candidats arrivés en tête seraient soumis aux suffrages des porteurs de mandats du premier corps d'électeurs et à ceux des élus, réunis en convention nationale.

La proposition de M. Pasqua indique que la consultation est organisée en un seul jour dans l'ensemble du territoire de la République. Elle peut être à un ou à deux tours, mais il ne sera procédé au second tour que si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier. Seuls les deux candidats ayant réuni le plus grand nombre de voix peuvent se présenter à ce second tour. Ces primaires ne peuvent être organisées dans les deux mois précédant l'élection.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : M. Vauzelle (PS) parie sur Jacques Delors. – Dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 31 juillet, Michel Vauzelle, déclare que Jacques Delors *« a une bonne chance de gagner »* la prochaine élection présidentielle. *« A mon avis*, pronostique-t-il, *Delors ira (...), mais il ne faut surtout pas qu'il se déclare maintenant. Qu'il laisse la droite bien patauger dans ce qui va être, à l'automne, le combat Chirac-Balladur ! »*

M. Lang et la loi Toubon. – Tandis que l'actuel ministre de la culture, Jacques Toubon, juge *« globalement positive »* la décision du Conseil constitutionnel qui censure partiellement sa loi sur l'emploi de la langue française (*le Monde* daté 31 juillet-1er août), l'ancien ministre socialiste, Jack Lang, se déclare, lui, inquiet de *« la philosophie ultralibérale »* qui a inspiré cette décision. Jack Lang, qui était interrogé sur RTL, dimanche 1er août, a expliqué qu'il *« n'arrive pas à comprendre »* que la position du Conseil constitutionnel puisse être fondée sur les principes de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, alors que ces principes ont été largement *« inspirés par les grands intellectuels de la Révolution, qui eux, concevaient une politique volontariste pour la langue française »*. L'ancien député de Loir-et-Cher espère que les ministères de la recherche, de la culture, de la communication et de l'éducation continueront à lier l'attribution des crédits à la publication *« en langue française »* des travaux scientifiques.

Jeu

Suite de la première page

Considérant, notamment, qu'un *« tel projet de loi ne manquerait pas d'être ressenti par l'opinion publique comme exclusivement destiné à trancher le débat ouvert en son sein »*, ce qui était exactement l'objet de la Charte pour les primaires à la française signée, en 1991, par M. Chirac avec enthousiasme et par Giscard d'Estaing à contrecœur, les deux bureaux des groupes parlementaires RPR sont arrivés à la conclusion qu'il ne leur est *« pas possible de réserver un accueil favorable à cet avant-projet »*.

Faire durer le plaisir

Avec subtilité, le président de l'UDF, pour sa part, a mis l'accent sur les différences de taille qui séparent le projet Pasqua, modèle 1994, de la charte de l'UPF (l'Union pour la France, regroupant le RPR et l'UDF), modèle 1991. M. Giscard d'Estaing s'est ainsi donné le beau rôle, à peu de frais, en réclamant à M. Pasqua une nouvelle copie, plus conforme aux modalités d'origine. Dans le registre de la finesse, il a été suivi par Alain Juppé, qui n'a pas rejeté le système initial.

L'attitude dilatoire de M. Chirac et de M. Giscard d'Estaing permet au ministre de l'intérieur de faire durer le plaisir. D'une part, M. Pasqua peut pointer le doigt sur les partis de la majorité et, particulièrement, sur leurs dirigeants, qui ne veulent pas mettre en place le système des « primaires » sous divers prétextes, ce qui peut amoindrir leur profession de foi unitaire ; d'autre part, il pourrait montrer sa bonne volonté au service de la cause majoritaire en proposant des aménagements de son projet, pour répondre à ce qui est qualifié dans son entourage, sans grande conviction, de simples *« réserves »*.

Avant d'engager un discussion sur les modalités et la procédure d'organisation des « primaires », le ministre de l'intérieur devrait être conduit, plus ou moins rapidement, à poser la question-vérité aux différents acteurs de ce ballet politique : sont-ils pour un candidat d'union à l'élection présidentielle ? Il y a fort à parier que les réponses seront positives, sous peine d'être dénoncé comme diviseur par un électorat qui plébiscite l'union, mais qui, paradoxalement, se fait à l'idée d'un duel Balladur-Chirac. M. Pasqua, le troisième homme, pourra dès lors suggérer, tout en respectant la consigne de réserve édictée par le premier ministre, une refonte de son texte, afin de l'aligner sur la « charte » qui fait office de bible.

Il pourrait, ainsi, revenir à l'étalement et à la régionalisation de la consultation, qui n'est prévue, actuellement, que sur un jour. Celle-ci se déroulerait sur quatre ou cinq dimanches, en respectant une date de clôture des opérations se situant une dizaine de semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, fixé, normalement, au dimanche 23 avril 1995. La question se posera, enfin, de savoir si le concours de l'Etat est légitime.

Forts de ce nouveau projet, les balladuriens du RPR, qui sont favorables aux « primaires » en sachant très bien qu'elles ne seront pas organisées, pourront se présenter à l'opinion publique comme les irréprochables défenseurs de l'union. Disposant, même, d'un candidat à cet effet.

OLIVIER BIFFAUD

COMMUNICATION

Après « The Times » et le « Daily Telegraph »

« The Independent » baisse à son tour son prix de vente

Après « The Times » et le « Daily Telegraph », le quotidien britannique « The Independent » a baissé à son tour son prix de vente de 50 à 30 pence (2,50 francs). Selon un porte-parole du titre, il s'agit d'« un ajustement temporaire » qui « reconnaît l'importance primordiale de la compétitivité dans le marché de la presse ».

« 30 pence, le prix de l'indépendance », annonce la jaquette de quatre pages qui entoure *The Independent* du 1er août et marque l'entrée du titre dans la guerre des prix que se livrent plusieurs journaux britanniques depuis quelques mois et dont il a été l'une des principales victimes. Le journal passe de 50 à 30 pence (4,10 francs à 2,50 francs). Il sera désormais au même prix que le *Daily Telegraph*, qui, en juin, avait décidé de passer de 48 à 30 pence, lequel répliquait à une baisse du *Times*, en septembre dernier, de 45 à 30 pence. Mais ce dernier avait aussitôt riposté, avec une nouvelle réduction de son prix, ramené à 20 pence (*le Monde* du 30 juin).

Selon un porte-parole de Newspaper Publishing, la société éditrice de *The Independent*, la baisse du prix est *« un ajustement temporaire »* qui *« reconnaît l'importance primordiale de la compétitivité dans le marché de la presse ». « Elle va de pair avec la nomination d'un nouveau rédacteur en chef et permettra à des lecteurs beaucoup plus nombreux de profiter des améliorations qui vont être évidentes dans* The Independent *au cours des prochains mois »*, a ajouté ce porte-parole. Ian Hargreaves, actuellement rédacteur en chef adjoint du quotidien des affaires *Financial Times*, a été nommé, mardi 26 juillet, rédacteur en chef de *The Independent*, à la place d'Andreas Whittam-Smith, un des trois fondateurs du titre (*le Monde* du 29 juillet).

Le journal a perdu plusieurs dizaines de milliers de lecteurs en un an, notamment en raison de la sévère concurrence des autres grands quotidiens : ses ventes ont chuté de 18,43 % en six mois, passant en dessous des 300 000 exemplaires alors qu'il tirait à 400 000 il y a trois ans. En revanche, depuis l'automne, *The Times*, contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch, a vu son tirage passer de 360 000 exemplaires à 517 000. Dans le même temps, le *Daily Telegraph* du Canadien Conrad Black passait en dessous de la barre symbolique du million d'exemplaires.

La fragilité financière de *The Independent* l'a obligé à passer en mars sous la coupe d'un consortium comprenant le Mirror Group, le groupe de presse du magnat irlandais Tony O'Reilly et les sociétés éditrices de *La Repubblica* (Italie) et d'*El Pais* (Espagne) (*le Monde* daté 20-21 mars). La nouvelle offensive des journaux de Rupert Murdoch et de Conrad Black, qui conduisait droit à l'asphyxie du titre fondé en 1986, l'a obligé à changer de stratégie.

En 1993, *The Independent* avait répondu à l'initiative du *Times* par une hausse de son prix de 45 à 50 pence et par une attaque judiciaire. Les responsables de *The Independent* avaient dénoncé le *« pari cynique »* du *Times*, estimant que le seul but de cette « guerre des prix » était de l'obliger à mettre la clé sous la porte. Cette première plainte devant le Bureau de la concurrence avait été rejetée. *The Independent* a repris la même argumentation pour justifier une nouvelle plainte déposée en juin à l'encontre du *Times* et du *Daily Telegraph*.

Il ne peut plus aujourd'hui se contenter d'une offensive judiciaire et se lance à son tour dans la bataille des prix. Reste à savoir s'il pourra soutenir cette guerre face à de grands groupes qui ont les moyens de compenser les baisses de recettes entraînées par la diminution du prix, comme c'est le cas pour Conrad Black ou Rupert Murdoch. Le changement de rédacteur en chef montre en tout cas que la réponse ne sera pas seulement économique. Si *The Independent* a été le grand journal de la fin des années 80, il avait quelque peu perdu de son panache rédactionnel, au bénéfice du *Times*, mais aussi du *Guardian*, qui n'a pas été affecté par la guerre des prix et conserve, pour l'instant, son prix de vente à 45 pence.

A.S.

Partisans d'une « rénovation en profondeur »

Des jospinistes et des rocardiens annoncent une contribution commune pour le congrès du PS

Quinze responsables socialistes, issus des courants Jospin, Rocard et Mauroy, ont annoncé, dimanche 31 juillet, leur intention de soumettre aux militants du PS, en vue du congrès de novembre prochain, une contribution commune, réclamant *« une rénovation en profondeur »* du fonctionnement de leur parti et l'élaboration d'un projet politique *« ancré à gauche »*. *« Le PS*, estiment-ils, *a besoin de forger à nouveau son unité autour d'un projet fort, d'une ligne offensive clairement ancrée à gauche, d'un fonctionnement profondément transformé. »* Les signataires de cet appel comptent proposer *« des modes de fonctionnement permettant à tous les socialistes de se réapproprier le parti et mettant fin à la cooptation par les courants de ses responsables »*. Ces signataires sont, pour les mauroyistes, Pierre Mauroy, Jean Le Garrec, Bernard Roman, Geneviève Domenach-Chich, Bruno Le Roux ; chez les rocardiens, Gérard Fuchs, Jean-Pierre Sueur, Michèle André et Alain Bergounioux ; Pierre Moscovici, Jean-Marie Le Guen et Claire Dufour au nom des jospinistes. Elisabeth Guigou, Martine Aubry et Michel Charzat sont également du nombre.

Au terme de dix ans d'enquête sur les détournements de l'association Nice-Opéra

Les comptes californiens de Jacques Médecin à livre ouvert

Emprisonné en Uruguay à la suite d'une demande d'extradition qui a été approuvée par la cour d'appel de Montevideo (*le Monde* daté 31 juillet-1er août), Jacques Médecin a jusqu'au 21 août pour demander à la Cour suprême d'Uruguay de casser cette décision. Son avocat, Me Philippe Fortabat-Labatut, a fait savoir que l'ancien maire de Nice, réfugié en Amérique du Sud depuis 1990, allait se présenter aux prochaines élections municipales à la tête d'une liste composée de personnalités politiques des Alpes-Maritimes. Frappé d'inéligibilité à vie à la suite d'une condamnation par défaut pour délit d'ingérence, Jacques Médecin paraît, au terme de dix ans d'enquête, avoir été au centre du mécanisme des détournements effectués au détriment de l'association Nice-Opéra entre 1983 et 1986.

Jacques Médecin a signé son forfait. Depuis sa fuite en Uruguay, le 15 septembre 1990, et plus encore depuis son arrestation à Punta-del-Este le 25 novembre 1993, l'ancien maire de Nice n'a jamais cessé de hurler au complot politico-policier, ironisant sur l'absence de preuves réunies contre lui dans les nombreuses procédures judiciaires qui le visent. Les preuves sont pourtant là, par dizaines, venues au fil des ans étoffer un dossier d'instruction ouvert en 1989 sur les comptes de l'association Nice-Opéra, et qui a conduit les enquêteurs jusqu'à un compte bancaire à Los Angeles : chèques, relevés, bordereaux d'endossement où apparaissent son nom et, souvent, son paraphe, tracé d'une main énergique.

Ainsi Jacques Médecin est-il confondu par lui-même. Voué à une extradition prochaine (*le Monde* daté 31 juillet-1er août), il aura bien du mal à nier l'évidence des détournements dont il fut le principal bénéficiaire sinon l'auteur unique, et dont la cité qu'il prétendait incarner fut, elle, la victime abusée.

Au total, les pièces de ce puzzle financier, éparpillées autour du monde, auront mis près de dix ans à s'assembler. Une enquête des douanes avait ouvert la voie : au mois de janvier 1986, en perquisitionnant chez un architecte niçois proche de Jacques Médecin, Georges Margherita, les douaniers étaient tombés, dans un carnet d'adresses, sur les références du fameux compte californien, notées entre les noms de *« Muller Cl. »* et *« Médecin J. »*, accompagnées de la mention *« Sté Costa Real »*. L'architecte avait alors expliqué : *« Ce compte n'appartient pas à M. Muller, mais à M. Médecin Jacques.* [...] *J'ai porté ces mentions parce que M. Médecin, au cours d'un de mes voyages aux USA, me les a données » le Monde* du 28 novembre 1989).

Daté du 16 janvier 1986, ce procès-verbal sera joint au dossier de la direction nationale des enquêtes fiscales consacré aux millions fantômes de Nice-Opéra. Les inspecteurs du fisc y relèvent que l'association présidée par Jacques Médecin, et dont le directeur artistique est le frère du maire, Pierre Médecin, et le directeur général un proche du maire, Lucien Salles, a signé un contrat avec un certain Charles J. Gold, représentant une énigmatique société Costa Real, en date du 5 mai 1983, afin que celle-ci *« cherche des talents de qualité* [...] *pour le compte de l'opéra de Nice »*. Au terme de cet accord, Nice-Opéra a effectué, les 7 septembre et 14 octobre suivants, deux virements de 12 000 dollars (environ 100 000 francs à l'époque) sur le compte de la Costa Real à la Bank of California, agence de Beverley Hills. Les chanteurs, bien sûr, sont restés introuvables...

En 1989, ce sont enfin les policiers – la division financière de la direction centrale de la police judiciaire – qui prendront le relais, prolongeant les investigations douanières et fiscales en perquisitionnant au siège de l'association, puis en se rendant aux Etats-Unis, en vertu d'une commission rogatoire internationale délivrée le 27 juin 1990 par le conseiller à la cour d'appel de Grenoble Jean-Marc Armingaud, chargé d'instruire une partie des lourds dossiers Médecin. Au printemps 1991, assistés de l'« agent spécial » du FBI, Mme Lavelle, les policiers français investissent la banque de Beverley Hills, questionnent sa vice-présidente, Celia Morelli, compulsent les archives. *« La déposition de Mme Morelli et l'examen des documents remis*, écriront-ils dans un rapport du 10 mai 1991, *permettent de mieux cerner, à travers les aspects juridiques de la société Costa Real et le fonctionnement de son compte bancaire, la filière utilisée par M. Jacques Médecin pour détourner à son profit des fonds de l'association paramunicipale Nice-Opéra. »*

A son « entière disposition »

Fondée en avril 1982 à Panama, la Costa Real Estate Corporation est une société anonyme au capital de 10 000 dollars dont l'objet social va des transactions mobilières et immobilières à l'exploitation de lignes maritimes, et à la prise de capital dans toute société. Administrée par trois directeurs, Julio Antonio Quijano Urriola, Uriana Vargas de Ballard et Jean Filippi, domiciliée à Los Angeles, dans les bureaux de la compagnie Atlantis Investments, la Costa Real est en fait gérée par un *« fondé de pouvoir général »*, l'expert-comptable suisse Jean-Paul Rossier.

A l'instar de Filippi, Rossier est un familier de la place bancaire genevoise et de la galaxie Médecin. C'est sous sa présidence, à Genève, que l'assemblée générale des actionnaires, que nul n'a jamais vus, confie à Filippi le soin d'ouvrir un compte à la Bank of California. Et seuls ces deux hommes semblent avoir pu signer des contrats au nom de la Costa Real : ni les registres de la banque, ni les témoins interrogés, ni les fichiers du FBI – pas même celui des permis de conduire – ne mentionnent l'existence d'un Charles J. Gold, signataire du contrat avec Nice-Opéra...

Les archives de la banque étant expurgées tous les cinq ans, les cartons d'ouverture et de signature du compte Costa Real (n° 075-031942) n'ont pu être retrouvés, mais la responsable de l'établissement, Mme Morelli, atteste que *« Jacques Médecin avait la signature sur ce compte, que les versements effectués et les opérations de débit avaient été réalisés par celui-ci et qu'il avait ainsi l'entière disposition de ce compte »*. L'état des opérations effectuées sur le compte du 22 juillet 1983 au 28 juillet 1986 en témoigne, qui dévoile une multitude de petits retraits, caractéristiques d'un compte courant de particulier plutôt que d'un compte de société, jusque dans ses petits découverts épisodiques – que la banque, magnanime, ne sanctionne pas par des agios.

Le maire de Nice et son épouse américaine, Ilène, faisaient alors de fréquents séjours à Beverley Hills, où leur villa n'était pas très éloignée de l'agence de la Bank of California. Outre les deux virements de 1983 en provenance de Nice-Opéra, le compte est approvisionné par une série d'autres *« virements étrangers »* (12 000 dollars les 8 février, 13 avril, 12 juillet et 15 octobre 1984, 100 000 dollars le 4 septembre 1985) dont l'origine n'a pu être découverte.

« Les dépôts effectués sur ce compte, écrivent encore les policiers, *sont constitués essentiellement de chèques libellés à l'ordre de M. Jacques Médecin ou Costa Real et endossés par lui au profit du compte Costa Real. »* Plusieurs de ces chèques sont tirés sur d'autres comptes californiens d'Ilène Médecin (342 665 dollars le 26 juillet 1983, soit environ 1,7 million de francs) ou de membres de sa famille. D'autres émanent de la charge boursière Openheimer, dans laquelle le fisc américain soupçonne Jacques Médecin de posséder des parts. Signataire d'un chèque de 2 297,25 dollars (11 500 francs), le 10 avril 1985 sur le compte de sa société, National Trucking and co., à l'ordre de *« Lucien Salles Costa »*, Alan Smiley a expliqué au FBI que, ayant été convié à Nice par M. Médecin, il avait été entièrement pris en charge par Lucien Salles, qui lui avait demandé un remboursement en dollars. Le chèque a été endossé par Jacques Médecin.

Auteur d'un chèque de 33 230 dollars (165 000 francs) le 15 janvier 1985 à l'ordre de Costa Real, Claude Buchert, explique, lui, qu'il n'a fait que transférer vers la société panaméenne des fonds venus de Suisse, et ce à la demande de son ami Jean Filippi. Français naturalisé américain, Buchert est l'un des fondateurs d'Atlantis Investment, qui héberge officiellement Costa Real, et dont la filiale Atlantis Gourmet Foods, spécialisée dans la fabrication de pâtés et de soufflés, compterait – toujours selon le fisc américain – parmi ses associés un certain Jacques Médecin. Buchert a en outre monté plusieurs affaires immobilières avec Rossier et Filippi. C'est ce dernier, raconte-t-il, qui lui a présenté Jacques Médecin en 1982 ou 1983, à l'époque où celui-ci *« avait l'intention de s'installer à Los Angeles et d'investir dans une petite affaire pour sa fille »*...

Quelques jours après les élections

Défenseur du *« particularisme niçois »*, l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme de Valéry Giscard d'Estaing avait en tout cas pris ses habitudes en Californie. Est-ce par crainte des socialistes parvenus au pouvoir en France ? Il semble y avoir constitué sans grande prudence, à partir de 1982, un véritable trésor, réparti entre plusieurs comptes, à son nom, à celui de son épouse ou à ceux de sociétés plus anonymes.

Dans les tiroirs de la Bank of California, les policiers ont ainsi retrouvé un chèque de 383 500 dollars (190 000 francs), daté du 8 février 1983 et signé Jacques Médecin, à l'ordre de la banque elle-même (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Ce chèque était en fait destiné à transférer des fonds sur un autre compte, ouvert à la National City Bank. Trois ans plus tard, l'essentiel de l'argent déposé à Beverley Hills sera viré sur un compte (n° 42593560) à l'Union de banque suisse de Genève, soldant ainsi le compte Costa Real le 27 mars 1986, soit quelques jours à peine après les élections législatives qui donnent, en France, la majorité à la droite et l'hôtel Matignon à Jacques Chirac. Sans doute moins inquiet de son sort à l'intérieur des frontières, M. Médecin peut alors poursuivre la constitution de sa réserve secrète à l'étranger selon les mêmes méthodes, mais désormais sans que son nom apparaisse.

Dès 1984, Nice-Opéra a passé avec une autre société, britannique cette fois, une convention prenant le relais du contrat avec Costa Real jusqu'en 1989. Baptisée Oceania Systems et domiciliée sur l'île de Man, un autre paradis fiscal, cette société est également la création de Jean Filippi, et n'a pas davantage recruté de chanteurs pour l'opéra de Nice. Son compte, ouvert à la Barclays Bank de Londres, a néanmoins recueilli 294 000 dollars (près de 1,5 million de francs) provenant de l'association Nice-Opéra, répartis en vingt-quatre versements, du 11 janvier 1984 au 7 septembre 1989. L'enquête a depuis démontré que, à l'image de Costa Real, Oceania Systems n'avait aucune activité véritable. Le signataire de la convention passée avec l'opéra s'appelle Muller – le même nom que celui inscrit dans le carnet de l'achitecte Margherita ; interrogé par les policiers français à Genève, Jean-Paul Rossier a reconnu qu'il s'agissait en fait de l'un de ses collaborateurs.

Le même Rossier est d'ailleurs le véritable gestionnaire du compte, qui semble avoir été également alimenté par quelques entreprises généreuses. Parmi celles-ci figurent en bonne place une filiale de la Lyonnaise des eaux, la société Dégremont – deux fois 200 000 dollars (1 million de francs) en 1984 et 1985 –, attributaire d'un marché de traitement des eaux de la Ville de Nice, et la filiale monégasque de la SEREL, entreprise niçoise de signalisation routière dont le PDG, Francis Guillot, mis en examen pour corruption, avait accusé Jacques Médecin de l'avoir *« rackетté »*, avant de se rétracter la semaine dernière, quelques jours avant la décision du tribunal d'appel uruguayen saisi de la demande d'extradition de l'ancien maire de Nice. M. Guillot expliquait alors que, s'il avait contribué aux campagnes électorales de M. Médecin, ce dernier n'avait jamais montré *« la moindre volonté d'enrichissement personnel »*.

HERVÉ GATTEGNO

Prisonnier et candidat

Peut-on faire campagne pour les élections municipales d'une cellule de prison ? La devinette juridique posée par Jacques Médecin, si elle a tout l'air d'une provocation, peut faire plancher les experts. *« M. Médecin m'a chargé d'annoncer sa candidature et sa campagne débute dès aujourd'hui »*, a annoncé samedi son avocat, Me Fortabat-Labatut. Condamné, le 6 janvier 1992 par la cour d'appel de Grenoble, à un an de prison et à 300 000 francs d'amende, M. Médecin est également, au terme de cette décision, frappé d'inéligibilité à vie. Mais ayant été jugé par défaut – il s'était enfui en Amérique du Sud en septembre 1990 –, M. Médecin, en cas d'extradition, ferait immédiatement appel de cette condamnation. Sous le coup de plusieurs mises en examen, il pourrait alors être à nouveau placé en détention provisoire dans le cadre de l'une des multiples enquêtes dont il fait l'objet. Mais, dans l'attente d'une nouvelle condamnation, la présomption d'innocence s'appliquerait, faisant alors du détenu éventuel un possible candidat. Et, pourquoi pas, de l'ancien maire de Nice le possible futur maire de Nice.

A la veille de son audition par le juge d'instruction

Maurice Arreckx s'estime « amnistié par avance par une grande partie de la population »

Maurice Arreckx, sénateur (UREI) et ancien président (UDF) du conseil général du Var, devait être mis en examen, lundi 1er août, par le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland. Mis en cause dans une affaire de pots-de-vin, soupçonné de corruption et de « favoritisme dans les marchés publics », M. Arreckx redoute, à la veille de sa convocation chez le juge, un placement en détention provisoire que le bureau du Sénat avait autorisé, jeudi 28 juillet (le Monde du 29 juillet).

TOULON

de notre correspondant

Soulagé que *« chacun sache désormais que Maurice Arreckx n'est pour rien dans le meurtre de Yann Piat »*, l'ancien président du conseil général du Var essayait, ce week-end, d'afficher une sérénité pourtant mal assurée. S'il se dit *« surpris »* par la décision du bureau du Sénat, qui, malgré des réserves, a autorisé son « arrestation » éventuelle et son placement en détention provisoire, M. Arreckx se demandait, non sans fausse naïveté, *« comment il se fait qu'en mai, au moment où tout le monde a été auditionné dans le cadre de ce dossier, on ne* [l]*'ait pas également entendu »*. *« Quels sont les éléments nouveaux qui, dans la palette des moyens à la disposition du juge, lui permettraient de choisir le pire : mon emprisonnement ?* questionnait-il. *Je me demande quelles preuves il pourra m'apporter pour étayer son accusation. »* Possède-t-il un compte à l'étranger ? *« Ils n'ont qu'à vérifier*, répond le sénateur. *On parle de corruption, il ne peut y en avoir, même si j'avais pris 1 million de francs, puisque c'était bien après que l'entreprise eut obtenu le marché ! »*

Si le manque de soutien de certains de ses anciens amis l'a incontestablement rendu amer, M. Arreckx se dit néanmoins *« amnistié par avance par une grande partie de la population »*. *« Si, comme je l'espère, j'obtiens un non-lieu*, poursuit-il, *je souhaiterais que mes amis politiques veuillent bien me laisser entamer un nouveau mandat au Sénat, quitte à ne pas le mener à son terme, car la vraie absolution ne peut m'être donnée par des amis politiques mais par la population. »*

Quant à la perspective de la prison, M. Arreckx ne l'écartait pas, ce week-end, déclarant : *« Ma valise sera prête. Si c'est la décision du juge je me plierai et je ferai retraite en prison ; j'apporterai la Bible et j'espère qu'en tant que sénateur j'aurai sur place les moyens de me cultiver. J'en profiterai sans doute pour commencer à écrire un Livre blanc sur cette affaire. »* Ses avocats avaient d'ores et déjà prévu de saisir, le cas échéant, le Conseil constitutionnel, et de plaider le mauvais état de santé de M. Arreckx, traité depuis deux ans pour un cancer.

JOSE LENZINI

Le député européen veut ouvrir son domicile au public

Le musée Tapie

Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* daté du 31 juillet, Bernard Tapie dévoile quelques-uns de ses projets concernant son bateau, le *Phocéa*, et son hôtel particulier de la rue des Saints-Pères, à Paris (7e). Précisant qu'il *« compte bien »* récupérer les meubles enlevés, jeudi 28 juillet, à son domicile, sur ordre du Crédit lyonnais (*le Monde* du 29 juillet), il déclare : *« Quand tout sera rentré dans l'ordre rue des Saints-Pères, je ferai en sorte que les gens puissent venir visiter le résultat de quinze années d'amour et de passion. Gratuitement. »*

M. Tapie, qui souhaite s'installer à Marseille à partir du 20 août, s'engage également à transformer le *Phocéa* en *« bateau-école »* pour *« ceux qui se destinent aux métiers de la mer »*. Il prévoie des *« actions dans ce sens en faveur des adolescents »*. M. Tapie ne semble pas douter de ses chances d'obtenir gain de cause alors que son hôtel particulier et son yacht font l'objet de saisies conservatoires.

Revenant sur ses relations avec le Crédit lyonnais, M. Tapie indique : *« Avec un ami, je vais m'enfermer quelques jours afin d'écrire un mémoire complet sur l'ensemble de mes rapports et ce qui s'est réellement passé avec le Crédit lyonnais.* [...] *Le Lyonnais s'entête à dévaloriser les actifs que je possède.* [...] *MM. Pinault, Arnaud, Bolloré, Lagardère et Hersant n'existeraient plus aujourd'hui si le Crédit lyonnais avait agi avec eux comme il se comporte avec moi. »*

Interrogé sur ses craintes d'être un jour inéligible, l'ancien ministre de la ville répond : *« Tout est fait en tout cas pour y parvenir. Mais il ne faut pas oublier une chose : quel que soit le pouvoir que détient une partie de l'élite actuelle* [...], *personne n'empêchera le peuple d'être de plus en plus conscient de la situation. »*

HOMICIDE INVOLONTAIRE : le maire d'Arles mis en examen après l'incendie d'une maison de retraite. – Jean-Pierre Camoin, le maire (RPR) d'Arles (Bouches-du-Rhône), a été mis en examen, pour « homicide involontaire », à la suite d'un incendie dans une maison de retraite de la ville le 21 mars 1993 (*le Monde* du 23 mars 1993). L'incendie, qui avait coûté la vie à trois personnes, s'était déclenché au troisième étage de la maison de retraite du Lac, un établissement dépendant de l'hôpital général d'Arles. Le magistrat instructeur a estimé que M. Camoin et son adjoint, Jacques Piques, mis en examen au mois d'avril dernier, étaient, du point de vue juridique, responsables du dysfonctionnement du système de sécurité.

PRISON : trois détenus s'évadent de la maison d'arrêt d'Albi. – Trois détenus se sont évadés, dimanche 31 juillet, de la maison d'arrêt d'Albi (Tarn) après avoir enfermé deux gardiens dans des cellules au moment du déjeuner. Lors de la distribution des repas, ils se sont emparés des trousseaux de clefs en menaçant les gardiens avec une arme qui s'est révélée être factice. Les trois hommes se sont alors rendus à l'infirmerie et se sont enfuis par les toits après avoir brisé un vasistas. Le « plan Epervier » a été mis en place pour les retrouver.

HIPPISME

Un renflouement annoncé par le ministre du budget

Les sociétés de courses devraient recevoir 1,5 milliard de francs sur cinq ans

Au cours de la réunion des états généraux des courses, au siège du GIE Galop, mardi 26 juillet à Boulogne, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, en accord avec M. Puech, ministre de l'agriculture, a réaffirmé l'intention du gouvernement de procéder, par décret, probablement en septembre, à une énième réforme des statuts régissant l'institution.

Les courses rencontrent de grosses difficultés financières (400 millions de déficit) en raison des moindres recettes au Pari mutuel depuis trois ans. La restructuration annoncée s'appuiera sur les enseignements d'une consultation menée récemment auprès des socioprofessionnels et d'un sondage des parieurs. Elle consisterait principalement en des mesures d'économies de gestion, des regroupements de services des deux spécialités – trot et galop –, actuellement autonomes, et des suppressions d'hippodromes.

En échange, l'Etat, par une modification de sa marge de prélèvement, pourrait accepter d'aller au-delà de l'aide financière accordée par le précédent gouvernement, sous la forme d'un plan de soutien sur cinq ans de 1,5 milliard de francs. Mais il reste dans ce schéma beaucoup de zones d'ombre. Notamment la place du PMU dans ce dispositif ainsi que le renforcement du contrôle de la régularité des courses par l'autorité de tutelle afin de rendre crédible une relance des jeux aux courses et le lancement de nouvelles formes de paris.

GUY DE LA BROSSE

SOCIÉTÉ

Au lendemain de la remise d'un audit sur sa gestion

Le maire de La Seyne-sur-Mer, M. Scaglia, a démissionné

Charles Scaglia, maire (UDF) de La Seyne-sur-Mer (Var) a adressé, vendredi 29 juillet, au préfet du Var une lettre de démission. Sa défection, précise-t-il dans ce courrier, est motivée *« par des raisons en relation directe avec la fermeture catastrophique des chantiers navals »* en 1986. Contesté au sein de sa majorité, M. Scaglia avait vu sa gestion récemment mise en cause par la chambre régionale des comptes. Son départ pourrait aussi être lié à un bras de fer avec l'ex-inspecteur Gaudino, à qui le maire de La Seyne-sur-Mer avait commandé un audit sur les comptes de la ville.

TOULON

de notre correspondant

A La Seyne-sur-Mer et dans le Var, où les choix de M. Scaglia ne faisaient plus l'unanimité, y compris parmi les siens, cette démission n'a pas surpris. Vingt et un seulement des trente-cinq membres de sa majorité lui étaient encore fidèles. Pourtant, son élection en 1984 le plaçait en position de « libérateur » au sein d'une droite exaltée par l'exploit de l'obscur secrétaire général-adjoint à la mairie de Toulon qu'il était alors : il venait de mettre un terme à trente-six ans de gestion communiste en étant élu maire à La Seyne.

Ses mandats allaient être semés d'embûches. En 1986, avec la fermeture des chantiers navals, la ville se voit privée de 40 millions de francs de taxe professionnelle, qui représentent 10 % du budget de la ville, et quatre mille emplois disparaissent. La même année, le maire perd un ami et collaborateur précieux : Daniel Perrin, deuxième adjoint et trésorier départemental du PR, assassiné par des tueurs à moto qui ne seront jamais identifiés.

La reconversion des chantiers navals est longue. Les projets se succèdent, et les difficultés avec eux. Aujourd'hui, le site est quasiment désert, et l'addition se monte à près de 260 millions de francs. Lancée par Charles Scaglia en 1987, la zone d'entreprises des Playes devait créer deux mille emplois ; on en dénombre trois cent vingt-quatre. Cette opération affiche un déficit de 11 millions de francs.

En 1989, la Sadovar, société d'économie mixte présidée par Charles Scaglia, acquiert pour 25 millions de francs des terrains qui sont revendus le jour même 27,9 millions de francs à une société civile immobilière, moyennant l'assurance d'obtention d'un permis de construire. Si ce permis n'était pas accordé, la SCI pourrait ne s'acquitter que de 12 millions de francs pour l'achat de ces terrains. Cette anomalie et le rôle de « coquille vide » de la Sadovar ont été évoqués, en février 1994, dans un rapport de la cour régionale des comptes. Les auteurs concluent à une situation économique de la ville qui « se dégrade continuement » du fait des dépenses réelles de fonctionnement *« qui ne sont pas contenues, leur progression étant en moyenne de 6,4 % par an, alors que l'inflation moyenne est de 3,1 % »*. Le rapport fait aussi état du cas de la villa Tamaris Pacha, prestigieux lieu d'expositions, ouverte en 1991 et qui aura coûté 55 millions de francs à la ville...

Cette structure jugée non rentable par les magistrats de la cour régionale des comptes ne vit que grâce aux subventions de la commune (1,8 million de francs entre 1989 et 1992), et son directeur ne cesse de défrayer la chronique : considéré comme l'éminence grise de Charles Scaglia, Yvan-Paul Valenti fut son directeur du cabinet avant de devenir directeur de la Sadovar, qu'il quittera en 1991 avec 2,2 millions de francs d'indemnités de licenciement et des dommages et intérêts. Il prendra aussitôt la direction de la villa Tamaris Pacha avec un salaire mensuel de 50 000 francs, assorti de diverses avantages substantiels.

Le duel Gaudino-Valenti

A la situation catastrophique dénoncée par les magistrats, Charles Scaglia opposait voici quelques semaines *« un manque à gagner de 320 millions de francs depuis huit ans, provenant de la non perception des taxes professionnelles des chantiers défunts »*. Dans le même temps, les aides de différentes collectivités de l'Etat sur le budget de fonctionnement ont représenté 75 millions de francs, soit un « trou » de 245 millions de francs. *« Nous ne pouvons pas rétablir seuls la situation. Il faut que s'exerce une solidarité départementale, régionale et nationale. »*

Hubert Falco, président (UDF) du conseil général, n'y était pas opposé *« sous réserve que soit présenté un plan de redressement pluriannuel bien ficelé »*. Dans le même temps, on attendait du côté du PR un peu plus de mesure de la part de M. Scaglia, qui avait été mis en congé de son parti après avoir notamment accusé Alain Madelin, ministre des entreprises, du « coulage » des chantiers navals.

Coupé de sa famille politique, d'une grande partie de ses élus et de son électorat, Charles Scaglia avait décidé d'allumer un contre-feu en demandant en avril 1994 au cabinet d'Antoine Gaudino de faire une enquête sur différentes rumeurs désobligeantes quant au mode de gestion du maire et de son équipe. L'ancien policier s'étonne aujourd'hui que la démission de Charles Scaglia intervienne au moment où les conclusions de son enquête doivent être remises aux élus seynois... Lors d'une de ses premières rencontres avec M. Scaglia, Antoine Gaudino s'était retrouvé en présence de M. Valenti, qui lui avait suggéré – sans succès – de se livrer plutôt à une contre-expertise du rapport de la chambre régionale des comptes. Dans le cadre de cette enquête, les résultats d'un sondage effectué après des Seynois par l'institut BVA devaient accréditer les bruits relevant de certaines pratiques mafieuses.

Poursuivant ses investigations, M. Gaudino se vit interdire l'accès à certains dossiers, concernant notamment la villa Tamaris Pacha et son directeur. Le ton est alors monté, et des courriers ont été adressés à l'ancien inspecteur pour lui demander de mettre un terme à ses travaux, tout en le menaçant de ne pas lui verser les 250 000 francs d'honoraires promis. On connaît désormais la fin de l'histoire. Rendu le 28 juillet à son commanditaire, le « rapport Gaudino » n'est assurément pas pour rien dans la démission de Charles Scaglia, annoncée samedi 30 juillet. Celui qu'il faut désormais appeler l'ancien maire de La Seyne-sur-Mer s'est, depuis, refusé à tout commentaire.

JOSÉ LENZINI

Plus de 1,3 million de réponses au « questionnaire Balladur »

Des jeunes entre méfiance et curiosité

VILLEURBANNE

de notre envoyé spécial

« Je fais partie des jeunes qui ne répondront pas à votre questionnaire, parce que les réponses, elles, sont déjà toutes prêtes, dans des cartons, au ministère. » La phrase, lancée comme un défi à Michèle Alliot-Marie et à Alain Michel par un étudiant renfrogné, suscite quelques applaudissements timides. Dans la salle de réunion de la MJC de Villeurbanne, la trentaine de jeunes rassemblés il y a quelques jours autour du ministre de la jeunesse et des sports et du président de l'association humanitaire Equilibre, représentant du Comité de la consultation nationale des jeunes, ne savent trop sur quel pied danser. Conviés en cette journée de vacances à venir discuter du « questionnaire Balladur », ces jeunes balancent entre méfiance et curiosité. Méfiance envers une opération qui sent un peu la *« récupération »*. Curiosité envers ce qui pourrait, *« après tout »*, en résulter.

Premier constat, certains quartiers de Vaulx-en-Velin n'ont pas été inondés de questionnaires. Postiers négligents ? Gardiens d'immeuble peu coopératifs ? Le ministre promet qu'on réparera cet oubli. Des interrogations fusent ensuite sur le mode de dépouillement, le choix des questions, sur la difficulté de répondre à certaines d'entre elles, sur leur incongruité : *« A seize ans, on est incapable de dire combien coûteront nos études »*, souligne un lycéen.

Echanges « toniques »

Après avoir tourné au cahier de doléances – *« Pourquoi le prix de la piscine a-t-il augmenté ? Pourquoi n'y a-t-il pas de panneau de basket dans ma cour d'immeuble ?... »* – la réunion rejoint la préoccupation principale : le chômage, et la recherche de formations qui permettraient d'y échapper. Mais de part et d'autre, hormis la nécessité de mieux faire circuler l'information et de fédérer les compétences, peu de solutions apparaissent.

« Faites-nous confiance », demande Alain Michel, qui affirme que la consultation débouchera à l'automne sur des propositions concrètes, et non sur des *« résultats-sucrerie »*. Michèle Alliot-Marie, qui a profité de sa visite pour donner un coup de pouce amical au député (RPR) Marc Fraysse, déjà en campagne pour ravir la mairie de Villeurbanne au socialiste Gilbert Chabroux, a jugé ces échanges *« toniques »*. Elle regrette qu'ils n'aient été un peu plus mordants, qu'ils n'aient suscité plus de propositions de la part des jeunes. Et pour cause, ceux-ci n'ont été avertis de sa visite qu'à la dernière minute, par un bouche-à-oreille que certains ont trouvé étrangement sélectif.

Les membres du Comité consultatif de la jeunesse (CCJ), une instance originale composée de représentants lycéens, de responsables associatifs et de volontaires individuels, regrettent ainsi de n'avoir eu le temps de préparer des propositions, par à partir de l'expérience acquise sur le terrain après un an d'existence. *« Notre objectif est justement de servir de relais entre les jeunes de quartiers et de milieux différents, de favoriser l'émergence d'une citoyenneté »*, explique Sven, l'un des piliers du CCJ, qui dépend de Déclic, une association para municipale. *« Les 40 millions de francs dépensés dans cette consultation*, estime-t-il, *auraient été mieux utilisés dans des opérations de prévention* (1). »

Nadia, représentante lycéenne au CCJ, hésite à renvoyer le questionnaire. Elle s'inquiète pour ces jeunes qui, comme son frère chômeur, ont commencé à le lire et ne sont pas allés jusqu'au bout. Pour cette *« génération mal partie »* que le questionnaire ne touchera pas, parce qu'elle n'attend plus grand-chose de la société. *« Ce n'est pas une solution de passer par le papier, par l'écrit, pour dialoguer*, conclut-elle. *Sans la parole, on passe à côté de la souffrance. »*

HERVÉ MORIN

(1) En 1994, l'ensemble des Opérations prévention-été (OPE) développées dans 36 départements auront nécessité un budget interministériel de 56 millions de francs.

Dans le sud et le centre de la France

De violents orages provoquent la mort de deux personnes

Les orages qui ont éclaté dimanche 31 juillet du Midi-Pyrénées au Limousin ont causé la mort de deux personnes et provoqué de nombreux dégâts.

Dans le Puy-de-Dôme, un jeune homme a été tué et un autre blessé par la foudre, alors qu'ils circulaient à moto dimanche vers 20 heures sur une route départementale à Neschers. En début de soirée, plus de 500 campeurs ont dû être évacués, les terrains de Chambon-sur-Lac et de La Vaissière (Puy-de-Dôme), où ils s'étaient installés, ayant été inondés par la crue subite d'une rivière voisine, la Couze-Chambon. Dans le Gers, un automobiliste a été tué par la chute d'un arbre qui s'est écrasé sur son véhicule, à Gazaupouy, près de Condom.

Dans le Vaucluse, les orages ont provoqué plusieurs incendies au cours de la nuit de dimanche à lundi, notamment à Granbois, à une dizaine de kilomètres de Pertuis, et dans plusieurs villages du Luberon dont Cadenet, Cucuron et Lourmarin. La foudre tombant sur de nombreux transformateurs EDF a privé d'électricité les habitants de plusieurs villages du sud du département pendant une partie de la nuit. La représentation de *La Tosca*, donnée dans le cadre des Chorégies d'Orange, a été interrompue par la pluie et le tonnerre à la fin du premier acte, tandis qu'à Avignon la prestation du ballet de l'Opéra de Paris dans la Cour d'honneur était annulée.

En Dordogne, une vingtaine de vaches ont péri carbonisées après que la foudre se fut abattue sur le bâtiment qui les abritait, près de Jumilhac-le-Grand, dans le nord du département.

La veille déjà, les orages avaient été à l'origine de nombreux dégâts en France. A Ledringhemm, près de Dunkerque (Nord), 50 porcs avaient péri carbonisés dans l'incendie d'une ferme touchée par la foudre, samedi 30 juillet. Dans la Creuse, un tilleul planté en 1791, orgueil du petit village de Saint-Sylvain-Bas-le-Roc, près de Boussac, a été abattu par une rafale de vent au cours d'un orage dans la nuit de samedi. Dans les Bouches-du-Rhône, une trentaine de maisons et une cinquantaine de voitures ont été inondées au village de Puy-Sainte-Réparade, qui avait déjà subi d'importants dégâts causés par des crues d'orages en septembre dernier.

MONTAGNE : recrudescence des accidents. – Selon le peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) de Chamonix, 11 personnes sont mortes, 5 sont portées disparues et 93 ont été blessées en juillet lors d'accidents dans le seul massif du Mont-Blanc. Six de ces victimes ont été tuées par la foudre, chiffre habituellement enregistré en dix ans. Le PGHM a mené 132 interventions de secours alors que, durant la même période de 1993, il était intervenu 77 fois. En juillet 1993, 5 personnes avaient trouvé la mort et 60 avaient été blessées.

PRÉCISION : l'European Business School (EBS) et l'European Broadcasting School (EBS). – Suite à l'article intitulé « Les fantasmes sexuels d'un marchand de rêve », portant sur les frasques du fondateur de l'European Broadcasting School, école privée de communication (*le Monde* du 26 juillet), l'Ecole européenne de gestion, plus connue sous l'abréviation EBS (European Business School), qui par ailleurs vient tout juste d'être reconnue par l'Etat (*Journal officiel* du 5 juillet), nous a adressé la lettre suivante :

« [Votre] *article, portant sur l'European Broadcasting School, bien que notant clairement la distinction entre cette école et la nôtre, l'European Business School, entraîne néanmoins une confusion préjudiciable à notre image et à notre notoriété. L'EBS Paris, European Business School, école de gestion en quatre ans après le baccalauréat, a été créée en 1967 et est solidement implantée en Europe, avec neuf centres EBS qui possèdent un idéal d'enseignement commun et pratiquent les mêmes méthodes pédagogiques. La création de notre école est donc antérieure à celle de l'European Broadcasting School et nous n'avons aucun lien avec cet établissement ou son directeur.* »

CARNET

Décès

– Hélène Verger,
Laure Comte,
Edouard Comte,
ses enfants,
Marie-Françoise Comte,
son épouse,
Cécile Fraenkel,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alix COMTE,

survenu le 28 juillet 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale, boulevard de Ménilmontant), le 3 août, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, square de Port-Royal,
75013 Paris.

– Mme Suzanne Dayre,
sa mère,
Mme Véronique Dayre,
son épouse,
M. et Mme Jérôme Dayre,
M. et Mme Rémy Dayre,
ses enfants,
Mme Jacqueline Dayre,
sa sœur,
Les familles Dessertaine, Commeau et Renaud,
Et ses amis,
ont l'honneur de faire part du décès de

M. Henri DAYRE,

survenu à Paris, le 29 juillet 1994.

La levée de corps se fera le vendredi 5 août, à 10 heures, à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

4, rue Carcel,
75015 Paris.

– Antoine et Catherine
DURRLEMAN-BERGEAL
ont la douleur de faire part, avec
Bethsabée, Jérémie, Jonathan et Cornélie,
du rappel à Dieu, le 27 juillet 1994, de

Ysé, Charlotte, Rébecca,

à l'âge de quatre semaines.

« Il y a de l'espérance pour ton avenir, dit l'Eternel ; tes enfants reviendront dans leur territoire. »
Jérémie XXXI, 17.

– Mme Camille Hamy,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Maurice HAMY,

survenu le 27 juillet 1994.

L'inhumation a lieu ce lundi 1er août, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le marquis et la marquise de Monteynard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Alfred Hervé-Gruyer,
M. et Mme Jean-René Besse
et leurs enfants,
M. Dominique Hervé-Gruyer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine HERVÉ-GRUYER,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 28 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Chambilly (Saône-et-Loire), le 1er août, à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

75, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Mme Françoise Van Tieghem,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François JAMBU,

leur fils, frère et oncle,

survenu le 27 juillet 1994, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, 129, rue de Belleville, à Paris-19e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des prières.

Résidence AREPA no 64,
1, rue Jules-Romains,
75019 Paris.

– M. Pierre Consigny,
président de la Croix-Rouge française,
Les membres du conseil d'administration,
M. Patrick Hermange,
directeur général,
ont le regret de faire part du décès du

général Albert PALLOT,
administrateur de la CRF,

survenu le 29 juillet 1994.

La Croix-Rouge française tient à exprimer sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus, toujours avec une grande compétence et un immense dévouement.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 août, à 10 heures, en l'église Saint-Laurent au Creusot.

Croix-Rouge française,
1, place Henry-Dunant,
75008 Paris.

– Mme Georges Usannaz-Joris,
née Geneviève Ostermeyer,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges USANNAZ-JORIS,
ancien avocat au barreau de Tunis,
ancien juriste d'Elf-Aquitaine,

décédé le 28 juillet 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 août, à 10 heures, en l'église de la Métropole, à Chambéry (Savoie), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Charrière-Neuve de Chambéry.

Une messe sera célébrée ultérieurement en région parisienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20 *ter*, rue de Bezons,
92400 Courbevoie.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le mardi 2 août 1994, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse, à la mémoire de

M. Jean ROSENTHAL,

qui a quitté les siens et ses amis le 2 août 1993.

Anniversaires

– Le 31 juillet...

Il y a cinquante ans.

Deux petits garçons,

René et Georges KASS,

de onze et sept ans,

qui avaient eu la douleur de savoir leurs parents arrêtés comme des malfaiteurs, étaient eux-mêmes jetés et parqués, par une chaleur étouffante, dans un wagon à bestiaux, avec d'autres enfants.

Déportés à Auschwitz, leur trace s'y perd à jamais.

Français, qui que tu sois, Européen, qui que tu sois, souviens-toi, et inscris en ton cœur la pensée de ces innocents.

– Le 1er août 1991, à l'île d'Yeu,

Mathieu.

What a wonderful world.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture
rentrée automne 1994

Bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :
– l'examen d'admission se déroulera le jeudi 1er septembre ;
– retrait des dossiers : ESA, établissement privé d'enseignement supérieur, 254, boulevard Raspail, Paris-14e ;
– dépôt des dossiers avant le 26 août ;
– renseignements : tél. 16 (1) 40-47-40-00, Fax 43-22-81-16.

ÉCHECS

Le tournoi des candidats au titre de champion du monde FIDE. – En remportant la quatrième partie du match qui l'oppose à l'Américain Gata Kamsky et en obtenant la nulle, dimanche 31 juillet, dans la cinquième, l'Indien Viswanathan Anand compte désormais deux longueurs d'avance sur son adversaire (3,5 points à 1,5). Il lui faut prendre 1 point (une victoire ou deux nulles) lors des trois parties restant à jouer pour se qualifier pour les demi-finales du championnat du monde FIDE (Fédération internationale des échecs). Dans les deux autres rencontres de ce tournoi des candidats, le Russe Vladimir Kramnik et le Biélorusse Boris Guelfand sont à égalité – 2,5 points – partout et le Néerlandais Jan Timman mène devant le Russe Valeri Salov 2 points à 1, les deux joueurs ayant une partie ajournée.

AUTOMOBILISME

La 104e victoire de Ferrari en grand prix

Le retour du petit cheval

Grâce à la victoire de l'Autrichien Gerhard Berger, dimanche 31 juillet, dans le Grand Prix d'Allemagne de formule 1, à Hockenheim, Ferrari a renoué avec un succès qui le fuyait depuis le Grand Prix du Portugal en septembre 1990. Avec 104 succès en grand prix, l'écurie Ferrari prend, seule, la tête du nombre de victoires en championnat du monde qu'elle partageait depuis octobre 1993 avec McLaren. Autre surprise, derrière le cavalier seul de Berger, le doublé de Ligier, Olivier Panis et Eric Bernard montant sur la deuxième et la troisième marche du podium au terme d'une course à rebondissements marquée par un carambolage mettant hors course onze concurrents dès le départ, puis par l'incendie de la voiture du Néerlandais Jos Verstappen lors d'un ravitaillement en carburant.

HOCKENHEIM

de notre envoyée spéciale

Qu'elles ont dû sonner de bon cœur les cloches de la petite église de Maranello. Le petit village d'Emilie-Romagne, berceau de Ferrari, était privé de ce tintinnabulement depuis le 30 septembre 1990, dernière victoire de Ferrari, au Grand Prix du Portugal, enlevé par Alain Prost. Quatre ans de pénitence, cinquante-huit grands prix à regarder les autres passer en tête sous le drapeau à damier, les Williams-Renault ou les Benetton-Ford.

Cinquante-huit grands prix à tenter de comprendre la défaite sans jamais pouvoir la digérer. Sans doute beaucoup d'orgueil. Celui que s'accordent les intouchables, sans préjuger du temps qui passe et du progrès qui file, qui se bâtit chez les autres quand Ferrari s'emmêle dans son génie perdu. Depuis quelques années, les voitures rutilantes frappées du petit cheval cabré ne donnaient plus le change sur les circuits, un peu vieillottes quand la formule 1 se consacrait à l'informatisation exacerbée de ses monstres dotés de moteurs de plus en plus puissants et endurants.

Rien ne lui avait été épargné après ses années de splendeur. En août 1992, à Budapest, où elle disputait son cinq centième grand prix depuis la création du championnat du monde en 1950, Ferrari s'était infligé un anniversaire triste. Il avait fallu se souvenir que, pendant plus de quarante ans, plus de quatre-vingt-cinq pilotes avaient participé à l'aventure de cette écurie de prestige fondée par Enzo Ferrari, mort le 14 août 1988.

Cent trois victoires, huit titres de champion du monde des constructeurs, sept titres de champion du monde des pilotes. Et puis, depuis l'orée de l'automne 1990, plus rien. Plus rien que l'ombre de Prost, de Mansell et, plus loin, de Niki Lauda, double champion du monde avec Ferrari en 1975 et 1977.

Les paris de Jean Todt

Des ombres et un mythe qui s'effiloche. Ferrari se ridiculise parfois : comble de la honte, ces abandons lors du Grand Prix d'Italie, devant des *tifosi* rageurs. Il y allait alors de l'orgueil, de la vie et des dollars investis. Le deuil du *commendatore* consommé, le nouveau président de Ferrari, Luca Cordero di Montezzemolo, nommé en 1992, entreprend de réunir une nouvelle équipe, comme on recoud une famille, avec peine et du cran. En juillet 1993, à la veille du Grand Prix de France, Jean Todt, directeur de Peugeot Talbot Sport, est appelé à la direction générale de la « gestion sportive », consacrée à la compétition.

L'homme a déjà fait plus que des preuves dans le sport automobile. Chez Peugeot, on lui a demandé des gagner des rallyes : il l'a fait. On lui a ensuite commandé un titre dans le championnat du monde des voitures de sport : pari gagné, avec deux victoires mémorables en 1992 et 1993 aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

« *Dans une victoire, il y a beaucoup de mathématique, et la mathématique passe par les hommes* », sourit Jean Todt. Fort des forces vives de la seule équipe de formule 1 qui façonne ses machines du châssis au moteur, il recrute les spécialistes les plus en vue. Une demi-douzaine d'entre eux viennent renforcer l'effectif de 350 personnes. Le Français est surtout là pour serrer les boulons. On murmure qu'il interdit le vin au déjeuner. Plus sérieusement, il ne laisse aucun détail au hasard : « *Il faut savoir s'organiser et être rigoureux*, dit-il. *Je ne pense pas être dur, je pense être juste. Je laisse les gens faire leur travail tranquillement, sans les embêter avec des questions annexes.* » Depuis l'arrivée de Jean Todt, la Scuderia a engrangé des points au championnat du monde : huit courses et sept podiums. Honorable. Il avait demandé une douzaine de mois pour apporter une victoire.

Car les voitures rouges n'ont pas cessé de mûrir entre les mains des ingénieurs : aérodynamisme toujours affiné, boîte de vitesses transversale semi-automatique miniaturisée et carénée, un cerveau électronique capable de gérer 80 millions d'opérations à la seconde. Restait le moteur. Le « 041 » faiblissait, jugé trop peu puissant face au V12 Renault des Williams, moins souple que le Ford des Benetton. A Hockenheim, samedi, les deux Ferrari de Gerhard Berger et Jean Alesi s'étaient adjugé la première ligne lors des essais grâce à un nouveau moteur, le « 043 ». Jean Todt reste peu disert sur ses performances : « *Une meilleure prestation. Un apport substantiel de puissance.* »

Gagner avec l'esprit plus léger

Dimanche, la mise hors course de onze voitures dès le départ et l'impatience de Damon Hill, qui a pointé son museau dans les roues d'Ukyo Katayama avant d'aller le faire réparer au stand, ont facilité la tâche de Ferrari. Mais Gerhard Berger a su contenir les attaques de Michael Schumacher dans les chicanes près des stands, les seuls endroits où l'Allemand a pu asticoter l'Autrichien. Las, le moteur de la Benetton, trop limité en puissance dans les longues lignes droites du circuit d'Hockenheim, n'a pu supporter le train d'enfer que lui a infligé Schumacher. « *Après son abandon, j'ai pu lever le pied* », a expliqué Gerhard Berger, pas dupe des limites de son moteur. Il a encore avoué que son véhicule était encore délicat à piloter, pas encore tout à fait souple. « *Nous récoltons les fruits de notre travail, mais il faut encore bûcher*, a confié Jean Todt. *Tous les jours, nous devons faire encore un peu plus. Maintenant, nous le ferons d'un esprit plus léger. Nous avons remporté le Grand Prix d'Allemagne. Il nous faut aujourd'hui viser le championnat.* »

BÉNÉDICTE MATHIEU

A jouer avec le feu...

HOCKENHEIM

de notre envoyée spéciale

« *Il n'y a que six blessés légers.* » La Fédération internationale de l'automobile (FIA) s'est encore illustrée par son irresponsabilité, dimanche 31 juillet, lors du Grand Prix d'Allemagne en tentant de minimiser un accident qui aurait pu être tragique. Lors d'un ravitaillement au stand, la Benetton-Ford du Néerlandais Jos Verstappen s'est embrasée à la suite d'une fuite d'essence à l'instant où l'un des mécaniciens fixait le tuyau d'alimentation sur l'entrée du réservoir de la voiture. L'incendie a été maîtrisé en quelques secondes tandis que Verstappen – protégé par sa combinaison ignifugée – s'extirpait des flammes et s'en tirait avec des brûlures au visage et un sérieux coup de chaud.

La FIA n'a pas encore indiqué si elle avait l'intention d'ouvrir une enquête officielle pour déterminer les causes exactes de cet incendie. Pourtant, ce nouvel accident devrait remettre en cause, au moins sur le principe, les ravitaillements en course, interdits en 1983 pour des raisons de sécurité, et rétablis cette saison pour assurer le spectacle en formule 1. Deux mois après le Grand Prix de Saint-Marin où, outre la mort de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna, quatre mécaniciens avaient été heurtés par une roue mal fixée, la sécurité dans les stands est encore une fois mise à mal sans que l'on envisage de s'en soucier. La plupart des pilotes ne s'en sont pas émus : « *Je suis désolé de ce qui est arrivé, mais je suis pour le ravitaillement parce que c'est un avantage pour Ferrari, notre consommation étant très élevée* », a expliqué Gerhard Berger, vainqueur de l'épreuve et, surtout, porte-parole de l'Association des pilotes. A jouer avec le feu...

B. M.

BASE-BALL

Première participation française aux championnats du monde

Avec les grands de la batte

Pour la première fois de sa jeune histoire, l'équipe de France de base-ball s'apprête à disputer les championnats du monde, au Nicaragua du 1er au 15 août. Les bleus qui rencontreront, mercredi 3 août, les Cubains, champions olympiques et plusieurs fois champions du monde, auront à cœur de faire bonne figure puisqu'ils sont loin d'être favoris, voire même outsiders.

Quoi qu'il arrive, le mercredi 3 août 1994 restera une date-clef dans l'histoire du base-ball français. Ce jour-là, sous le ciel du Nicaragua, l'équipe de France disputera pour la première fois un match de championnat du monde de base-ball. Son adversaire sera à la hauteur de l'événement. Il s'agira ni plus ni moins que de Cuba, l'équipe championne olympique et multiple championne du monde. Les Français ne savent pas à quelle sauce ils seront mangés, mais ils sont au moins sûrs d'une chose : ils seront mangés. « *L'exploit est de s'être qualifiés parmi les seize équipes disputant ce championnat du monde*, affirme Guillaume Coste, le capitaine français. *Sur nos quinze adversaires possibles il n'y en a sans doute que deux que nous pouvons espérer raisonnablement battre : la Suède et une équipe d'Amérique latine, comme la Colombie.* »

Face aux géants du base-ball que sont Cuba, Taïwan, le vice-champion olympique, ou la République dominicaine qu'ils devront affronter, dès le premier tour de poule, Guillaume Coste et ses coéquipiers se contenteront donc d'essayer de démontrer que la qualification de la France, obtenue grâce à une première place au championnat d'Europe 1993 et à une victoire en match de barrage contre l'Afrique du Sud, n'a rien d'usurpé.

« *Nous avons rencontré l'an dernier de grosses équipes comme Cuba, le Japon et les Etats-Unis et nous n'avons jamais été ridicules*, assure Guillaume Coste. *Nous savons que leur niveau est trop élevé pour que nous puissions envisager de les inquiéter. Alors nous nous fixons un certain nombre d'objectifs à remplir dans le match, une liste d'erreurs à ne pas commettre et nous tentons de remplir ce contrat. Cela nous évite de nous focaliser sur la réputation de notre adversaire et nous permet de livrer des matches corrects. Nos adversaires nous ont souvent félicités pour nos progrès.* »

Pour son premier championnat du monde la France n'a donc pour ambition que de recevoir les félicitations de ses adversaires victorieux. L'équipe de France féminine, invitée pour sa part à disputer le championnat du monde de softball (la version féminine du base-ball) à Terre-Neuve, n'a pas d'autre objectif. Cela peut paraître quelque peu timoré mais ce serait oublier que l'essor du base-ball en France date d'il y a moins de vingt ans.

C'est pourtant en 1924 – à la suite de rencontres de démonstrations disputées sur le stade olympique de Colombes par les *Chicago White Socks* et les *New York Giants* – que fut créée la Fédération française de base-ball et de thèque (la thèque, sport de balle pratiqué pendant fort longtemps en France, est sans doute avec le cricket, le rounders anglais et le schlagball allemand, à l'origine du base-ball). Son fondateur était un homme de la trempe de Pierre de Coubertin, un *sportman* nourri d'éducation anglaise : Frantz Reichel, par ailleurs fondateur de la fédération française de hockey sur gazon, international de rugby et d'aviron, arbitre de boxe et journaliste de *l'Auto*, l'ancêtre de *l'Equipe*.

Mais, cinquante ans après l'initiative de Reichel, le base-ball ne comptait toujours pas plus d'une centaine d'adeptes en France. En 1980 ils étaient 500. La barre des 1 000 licenciés fut franchie en 1981, celle de 10 000 en 1989. Fin 1993, la FFBS (fédération française de base-ball et softball) recensait 13 596 licenciés. Pas une seule autre fédération olympique (le base-ball est entré dans le programme olympique aux Jeux de Barcelone en 1992) ne peut se prévaloir d'un tel pourcentage de croissance sur les dix dernières années.

Une explication ? La fascination pour l'*american way of life*. « *C'est le même phénomène qui a touché le basket-ball mais pour nous à un degré moindre*, affirme Hubert de Quillacq, le directeur administratif de la FFBS. *Notre sport est plus difficile d'accès : les parties peuvent durer trois heures et plus. La pratique de la discipline exige une certaine technique et des terrains très spécifiques. C'est assurément un frein à notre développement.* »

Des paquetages dans les écoles

Le nombre de terrains de base-ball est encore faible en France. Les 260 clubs affiliés à la Fédération annexent donc, quand ils le peuvent, des terrains de football... Ce qui ne va évidemment pas sans entraîner des frictions avec les adeptes du ballon rond. « *En France, les municipalités ont une culture sportive axée sur le trio football-rugby-basket*, estime Hubert de Quillacq. *Pour un terrain de base-ball il faudrait sacrifier deux terrains de football. Résultat : 90 % de nos clubs se débrouillent avec un terrain de foot sur lequel ils recréent le mieux possible les « champs » qui constituent l'espace d'une partie de base-ball* ».

Absent de la mémoire sportive des Français, le base-ball a décidé de prendre le problème à la base : chez les jeunes d'âge scolaire. Des paquetages ont été distribués dans les écoles tout au long des années 80 dans le but de susciter des vocations, des interventions en milieu scolaire ont été multipliées.

Guillaume Coste est de ceux qui ont accompagné le phénomène. Il a découvert le base-ball par l'intermédiaire de son beau-frère, Philippe Denis, aujourd'hui entraîneur de l'équipe de France. C'était il y a douze ans : de retour d'un séjour de six mois aux Etats-Unis, Philippe Denis rapporta des équipements de base-ball. Il ne tarda pas à contaminer son entourage qui créa, quelques mois plus tard, le club de Savigny-sur-Orge aujourd'hui l'un des meilleurs de France.

« *Au début, on nous regardait comme des bêtes curieuses*, raconte Guillaume Coste, vingt-huit ans. *Aujourd'hui il y a un début d'implantation en milieu scolaire : les enfants de sept-huit ans saisissent très rapidement les finesses techniques du base-ball. Mais nous manquons encore de structures. Nous n'avons en tout et pour tout que cinq cadres techniques pour toute la France.* »

Un seule chose pourrait sans doute accélérer une véritable reconnaissance du base-ball en France : une qualification de l'équipe de France pour les Jeux olympiques d'Atlanta en 1995. Pour l'obtenir il faudra impérativement terminer sur le podium du championnat d'Europe 1995. « *Nous commençons à penser que les Jeux sont à notre portée*, affirme Guillaume Coste. *Pour moi qui ai vu le base-ball partir de presque rien en France, qui ai créé un club, qui suis depuis onze ans en équipe nationale, ce serait tout simplement... incroyable* ».

GILLES VAN KOTE

ATHLÉTISME

Record du monde de saut à la perche

Bubka frappe pour la dix-septième fois

Promise par les organisateurs de la réunion de Sestrières (Italie) à l'athlète qui améliorerait un record du monde dans ce stade perché à 2 035 mètres d'altitude, une Ferrari spider 348 d'une valeur de 1 million de francs est revenue dimanche 31 juillet au champion qui a le plus marqué ces dix dernières années, Sergueï Bubka. L'Ukrainien âgé de trente ans a fait progresser pour la dix-septième fois en dix ans le record du monde de saut à la perche en plein air (1) avec un bond de 6,14 mètres soit 1 centimètre de plus que le précédent record qu'il avait établi le 19 septembre 1992 à Tokyo.

Décevant aux Goodwill Games de Saint-Pétersbourg où il avait échoué à 5,70 m en raison d'un fort vent, Bubka a réaffirmé sa suprématie dans une discipline qu'il domine depuis son premier titre de champion du monde en 1983. En difficulté pour son premier saut à 5,80 mètres, l'Ukrainien a ensuite réalisé un concours parfait, se réservant pour 5,90 mètres, franchis à sa première tentative, et s'attaquant après directement au record réussi également au premier essai. « *Les conditions étaient parfaites, avec un excellent sautoir et un vent pratiquement nul, mais j'ai eu du mal à me mettre en action. J'ai dû prendre une perche plus dure et résistante après mon premier échec à 5,80 mètres. Je n'ai pas l'impression d'avoir réussi un saut parfait à 6,14 m, surtout sur le plan technique. Je sautais mieux en 1991 par exemple. Si je retrouve les mêmes sensations, je devrais passer 6,20 mètres ou 6,30* », a affirmé Bubka.

L'Ukrainien, qui s'est installé à Berlin en 1990 avec sa femme Lilia et ses deux garçons, a choisi de ne pas s'aligner aux championnats d'Europe qui commencent à Helsinki le 7 août. Il avait gagné ce titre en 1986, un an après après avoir été le premier homme à franchir 6 mètres et trois ans après avoir obtenu le premier des ses quatre titres mondiaux (1983, 1987, 1991, 1993). La seule tache à son prodigieux palmarès restera l'élimination du concours olympique de Barcelone sans avoir pu passer une barre. Il ne possède donc qu'une médaille d'or, celle gagnée aux Jeux de Séoul en 1988.

Le saut de Bubka a quelque peu éclipsé le reste de la réunion, pourtant marquée par d'excellentes performances : en longueur, l'Américain Mike Powell a égalé son record du monde avec 8,95 mais grâce à un vent beaucoup trop favorable (3,90 mètres) et sa compatriote Jackie Joyner-Kersee a égalé sa meilleure performance : 7,49 mètres (conditions régulières) ; sur 110 m haies, le Britannique Colin Jackson, a approché son record du monde avec un chrono de 12 sec 94 ; sur 200 mètres, le Britannique John Regis a réussi 19 sec 87, meilleure performance mondiale de l'année.

A. G.

(1) Sergueï Bubka détient également le record du monde en salle qu'il a porté à 6,15 mètres à Donetsk en 1993.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Allemagne de formule 1

1. G. Berger (Aut., Ferrari), les 307,035 km en 1 h 22 min 37 s 272 (moyenne : 222,970 km/h) ; 2. O. Panis (Fra., Ligier-Renault à 54 s 779 ; 3. E. Bernard (Fra., Ligier-Renault) à 1 min 5 s 042 ; 4. C. Fittipaldi (Bré., Foodwork-Ford), à 1 min 21 s 609 ; 5. G. Morbidelli (Ita., Foodwork-Ford), à 1 min 30 s 544 ; 6. E. Comas (Fra., Larrousse-Ford), à 1 min 45 s 445 ; 7. O. Beretta (Mon., Larrousse-Ford), ; 8. D. Hill (GB, Williams-Renault), tous les deux à un tour.

Championnat du monde des pilotes

1. M. Schumacher (All.), 66 pts ; 2. D. Hill (GB), 39 ; 3. G. Berger (Aut.), 27 ; 4. J. Alesi (Fra.), 19 ; 5. R. Barrichello (Bré.), 10 ; 6. M. Hakkinen (Fin.), 8.

Championnat du monde des constructeurs

1. Benetton-Ford, 67 pts ; 2. Ferrari, 52 ; 3. Williams-Renault, 43 ; 4. McLaren-Peugeot et Jordan-Hart, 14 ; 6. Ligier-Renault, 10.

FOOTBALL

Championnat de France de deuxième division

Première journée manquée pour l'OM, qui étrennait, samedi 30 juillet, son arrivée en deuxième division au Stade, Vélodrome, lors de la première journée du championnat de France. Les Marseillais ont été battus par le Mans (3-2).

SPORTS ÉQUESTRES

Jeux mondiaux

L'équipe de France de concours complet, composée de Jean-Lou Bigot, Marie-Christine Duroy, Didier Séguret et Jean Teulère, s'est adjugée, dimanche 31 juillet, aux Jeux équestres mondiaux à La Haye, la médaille d'argent de la discipline, derrière les Britanniques. Les Français avaient déjà grimpé sur cette marche du podium lors des championnats d'Europe, de 1993. L'Allemagne est troisième.

TENNIS

Tournoi ATP de Toronto

Andre Agassi a remporté le 31 juillet, le tournoi de Toronto, doté de 2,25 millions de dollars. L'Américain, tête de série numéro 8, a battu en finale l'Australien Jason Stoltenberg (6-4, 6-4). Agassi, actuellement vingtième joueur mondial, n'avait pas gagné de tournoi depuis celui de Scottsdale, en février.

Le Monde

Edité par la SARL le *Monde*
Comité exécutif
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Daniele Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

REDACTION ET SIEGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIERE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

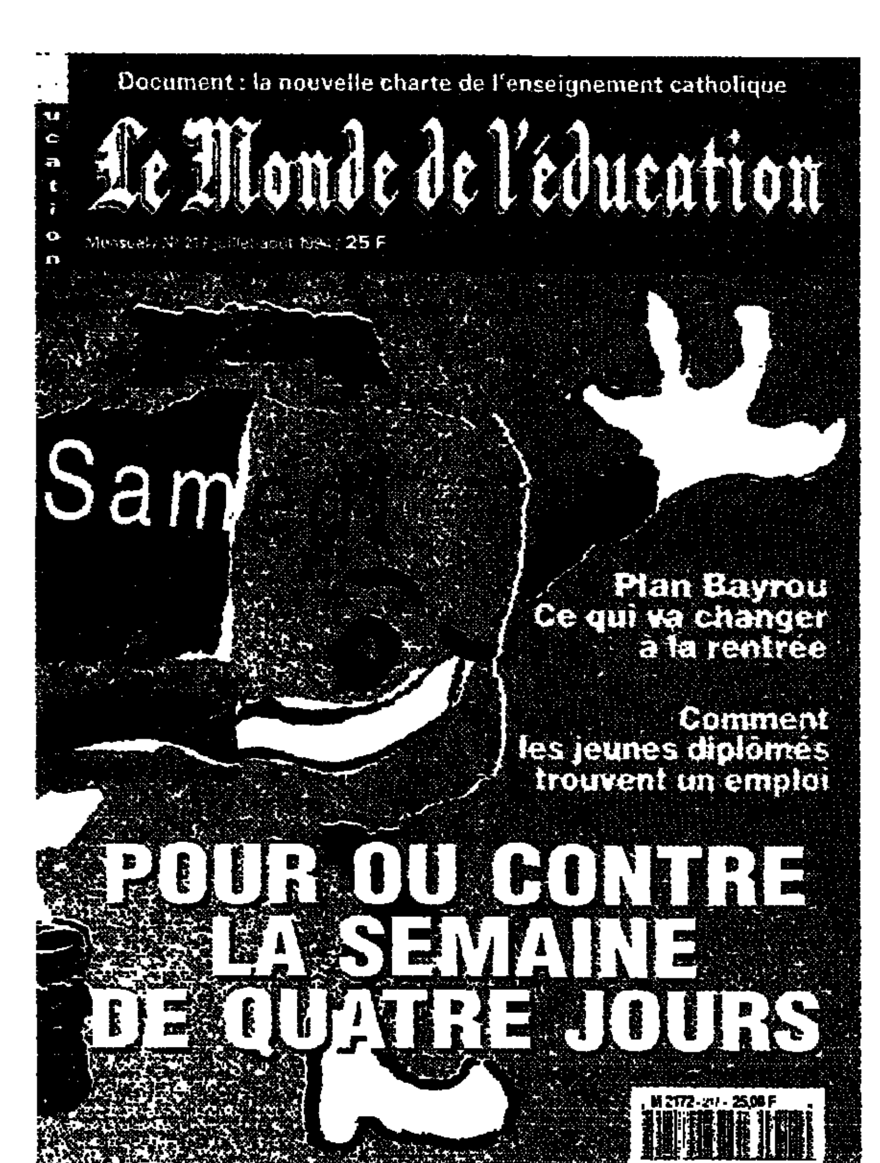
...ation française aux championnats du mo...

les grands de la batte

AVIS AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Supprimer les classes le samedi matin, ramener la semaine aux seuls lundi, mardi, jeudi, vendredi, au prix d'un allongement de la journée de classe ou d'une réduction de la durée des vacances scolaires : les hypothèses vont bon train.

Le ministère consulte en ce moment tous les conseils d'école de France, en vue d'une éventuelle modification de la semaine scolaire. Ne laissez pas décider sans votre avis. L'organisation de la semaine comme la répartition du travail quotidien sont lourdes de conséquences sur la santé de vos enfants et sur leurs études. Pour vous aider à vous déterminer, lisez, dans le numéro de juillet-août du *Monde de l'éducation* : **pour ou contre la semaine de quatre jours.**



Le Monde de l'éducation
LA RÉFÉRENCE et L'EXPERTISE

En vente chez votre marchand de journaux – 25 F

ARTS

LA COLLECTION GELMAN à la Fondation Gianadda

Plaisirs de milliardaire

MARTIGNY (Suisse)
de notre envoyé spécial

C'est une huile sur toile de Picasso, assez vaste, datée du 16 mai 1924 et intitulée *Nature morte à la galette*. Sur une table drapée d'une nappe noire ont été disposés une mandoline, un compotier, une bouteille de vin et, au centre, sur une feuille de journal, la galette. Derrière, se creuse une perspective, s'ouvre une fenêtre, bleuit le ciel. L'œuvre n'est pas des plus célèbres de son auteur, d'une composition point trop encombrée et symétrique, d'une couleur divisée entre trois dominantes, des noirs, des ocres, un bleu. Elle a figuré dans les collections du Museum of Modern Art de New-York, qui s'en sépara en 1977. Etrange décision, peut-on penser à la voir, royale, accrochée au centre d'un mur.

Ses voisines ne manquent cependant pas de qualités, autre nature morte peinte en 1924, par Braque celle-ci, et scène d'intérieur de Balthus aux équivoques accentuées. Dans le Braque, une avalanche de fruits, de partitions et de vaisselle glisse le long d'un tissu gris moiré, inquiétante apparition d'objets menacés de perdre l'équilibre, d'autant plus inquiétante que des éclats de blanc et de jaune aigre traversent la pénombre. Autre étrangeté dans le *Rêve de Thérèse*, jeune fille qui feint de dormir, renversée en arrière, la jupe retroussée plus haut qu'il ne faudrait. A ses pieds, chaussés de pantoufles écarlates, un gros chat lappe son lait, les yeux fermés de plaisir. Le Braque est peint avec un sens irréprochable des textures et assonances chromatiques. Le Balthus cherche et résout les difficultés d'une perspective qui fuit selon deux axes divergents et d'une construction chromatique en rouge et brun. Ce sont, chacun selon ses lois et ses moyens, des tableaux de premier ordre.

Dessins préparatoires

Il n'empêche : le Picasso les menace de sa puissance éclatante, les absorbe dans son espace et les fait paraître légèrement trop appliqués. Il donne à sentir la distance qui sépare l'œuvre accomplie comme d'un seul mouvement de celle qui naît de la synthèse savante d'efforts et de corrections successifs. La seconde a pour elle la diversité des effets, le calcul juste des rapports et des valeurs, l'intelligence de la construction. La première a tout cela – et une tension plus intense qui parachève son unité. De la proximité de ces trois toiles dans une seule salle, une leçon se déduit, qui n'est pas d'histoire mais de regard – du regard de l'amateur qui les étudie et du collectionneur qui les rassembla : cet homme-là avait l'œil vif et juste, la curiosité rapide et des moyens immenses.

Cet homme-là s'appelait Jacques Gelman. En compagnie de son épouse, Natasha, il a réuni pendant près d'un demi-siècle, de la fin de la guerre à sa mort, l'un des meilleurs ensembles privés américains. Promise au Metropolitan de New-York, cette galerie est en Europe pour l'été, à Martigny, où son abondance et sa splendeur éclatent, où abondent les rapprochements instructifs de l'espèce du trio Braque-Picasso-Balthus.

L'histoire de la collection elle-même tient en peu de faits. Né à Saint-Pétersbourg en 1912, Jacques Gelman étudie la photographie dans son pays natal, puis le cinéma à Berlin, avant de se rendre à Mexico en 1938, voyage qui le mit à l'abri du nazisme et lui fit rencontrer sa femme et la fortune, cette dernière en la personne de l'acteur Cantinflas. S'associant, le comique sud-américain le plus populaire au sud du rio Grande et l'émigrant produisirent et distribuèrent dans tout le continent leurs films à raison d'un par an pendant près de quatre décennies. Qu'ils aient ainsi tous deux fait fortune ne saurait surprendre.

Or, dès ses débuts, Jacques Gelman, devenu citoyen mexicain, prit l'excellente habitude de dépenser ses bénéfices en œuvres d'art du XX[e] siècle, non point d'une manière boulimique, non point en se fondant sur les signatures et les réputations, mais en achetant des toiles et des dessins précisément choisis pour leur beauté et leur importance historique. Résultat de sa politique, maintenue jusqu'à son décès en 1986 : une collection dominée par Picasso, Matisse, Miro, Bonnard, Braque et Derain – des Picasso de toutes les périodes avec le cubisme et l'entre-deux-guerres pour points forts, des Matisse non moins variés, qui vont du *Jeune Marin*, fauve à une gouache découpée, un groupe de Miro des années 20 et 30 à faire mourir de jalousie les conservateurs du monde entier, quelques grands Bonnard solaires, des Braque denses et monumentaux – dont l'admirable *Chaise de jardin mauve*, fauve quoique exécutée dans les années 50 – et l'une des meilleures toiles londoniennes de Derain, *Regent Street*.

Encore convient-il de ne négliger ni Juan Gris, ni Paul Klee, ni Vlaminck, ni Léger. Encore faut-il ajouter que les Gelman se sont efforcés d'acquérir les dessins préparatoires des toiles, ce qui ajoute encore à l'intérêt de l'exposition. Elle ne se visite pas selon un ordre nécessaire, chronologique ou généalogique. Il faut, pour prendre sa mesure, aller de gauche et de droite, revenir en arrière le temps de préciser une vision, de ne tenir que faiblement compte des dates, ne considérer tantôt que les portraits, tantôt que les natures mortes, mesurer, comparer, risquer des rapprochements apparemment illogiques – divaguer autrement dit, d'un tableau à l'autre, d'une école à l'autre.



D.R.

« Tête de femme », de Pablo Picasso (1908).

La vérité d'un caractère

Pour les écoles, la mieux représentée est le surréalisme, de Miro à Brauner en passant par Tanguy, celui-ci trop appliqué, trop répétitif pour emporter l'adhésion. Pour les natures-mortes, inutile d'y revenir et de redire comment Picasso exerce en ce domaine sa suzeraineté sans partage. En matière de portraits, l'affrontement est plus intense et les lutteurs sont plus nombreux. Vlaminck figurant Derain en 1906 feint de ne tirer parti que de l'outrance de la couleur, carmin, jaune Van Gogh, bleus – feint parce qu'il ne néglige pas pour autant l'analyse du modèle, le regard étrangement mélancolique, l'air abattu et sceptique. Par comparaison, le *Jeune Marin* de Matisse se révèle d'une acuité moins certaine, fondé sur une stylisation insoucieuse de la psychologie de l'adolescent mal à l'aise sur sa chaise étroite.

Par comparaison encore, les portraits cubistes de Juan Gris, celui du journaliste Legua et l'étude pour *le Fumeur* retiennent par leur densité. Le peintre vent, violemment, extraire du visage qu'il découpe et décompose la vérité d'un caractère. Il dessine les signes d'un tempérament, dureté d'un côté, suavité contemplative de l'autre. Fade, faible apparaît, mesuré à cette aune, un portrait de Modigliani, maniérisme moderniste sans épaisseur.

Un deuxième groupe d'effigies, plus récentes, réunit un *Paulhan* par Dubuffet, une *Annette* par Giacometti et trois études pour un autoportrait de Bacon. Le premier, qui sacrifie trop à la surprise de la texture et au devoir de schématisme, n'est pas des meilleurs de son auteur. La deuxième porte, comme tant de toiles de Giacometti, les traces d'innombrables repentirs et reprises, et un doute se lève soudain : ces corrections insistantes ne se seraient-elles pas changées à la longue en un effet de style, une manière de signature répétée à l'infini, rhétorique de l'inachevé pour l'inachevé, marque de Giacometti faisant du Giacometti ? A l'inverse, les Bacon se détachent de l'ensemble, plus résolus, plus incisifs, peinture de chirurgien sadique qui ne s'interdit aucune cruauté et torture longuement son modèle pour le forcer à crier son dernier mot.

PHILIPPE DAGEN

▶ Fondation Pierre Gianadda, rue du Forum, 1920 Martigny, Suisse ; tél. : 19-026-22-39-78. Jusqu'au 1[er] novembre.

THÉÂTRE

TACA TACA MON AMOUR à La Villette

L'apocalypse au babyfoot

Le récit commence par l'apparition de la reine Victoria, vieillarde ricanante courbée sur sa canne et serrant un globe terrestre contre ses châles. Il s'achève sur l'étreinte d'une irradiée d'Hiroshima et d'une déportée d'Auschwitz, tandis que chevauche autour d'elles la troupe échevelée des guerriers de l'apocalypse. Entre ces deux visions sans paroles, une heure de spectacle et un demi-siècle de l'histoire du monde se déroulent, au train d'enfer d'une gigantesque partie de *« taca taca »* (babyfoot en langage populaire chilien).

A ce rythme, les dix-neuf acteurs-danseurs-mimes entraînés par Mauricio Celedon ne sauraient entrer dans les subtilités de la géopolitique. Tel n'est pas leur propos. Ils font surgir quelques figures emblématiques en s'octroyant ce droit à la simplification qu'on accorde aux auteurs de complaintes, aux poètes épiques et aux illustrateurs d'almanachs. Ils travaillent à même le mythe. Leurs personnages – Nicolas II et Raspoutine, Lénine et Hitler, Einstein et Freud,... – sont moins des personnes réelles que les images inscrites dans la mémoire universelle. Certains, d'ailleurs, sont de pures allégories : l'Oncle Sam, la Mexicaine, le Général synthétisant tous les spécialistes de coups d'Etat militaire.

Energie et dynamisme

Il surgissent seuls ou en duo le plus souvent, traversent la longue aire de jeu entre deux plates-formes surélevées, s'arrêtent un instant pour mimer les événements déterminants de leur légende. Quelques minutes suffisent pour que Raspoutine tire profit des angoisses de la tsarine et meure sous les coups de Ioussoupov ; ou pour que Freud mette en place sa machine à traiter les âmes, et affronte des hystériques qui pourraient s'appeler Anna et Dora, mais symbolisent, par-delà les cas cliniques célèbres, le mouvement émancipateur de la femme occidentale.

Entre deux de ces « entrées », qui évoquent le cirque aussi bien que l'opéra, et empruntent aux gestuelles de la pantomime, du théâtre expressionniste et de la bande dessinée fantastique, les petits joueurs de babyfoot et leur gardien de but (représentants des masses ?) essaient de tenir leur partie. Dans le traitement de ces anonymes, Mauricio Celedon montre la richesse de ses références et son pouvoir d'associer avec bonheur les éléments stylistiques les plus divers. On pense tout à tour aux acteurs « biomécaniques » de Meyerhold, aux danseurs d'Oskar Schlemmer, voire aux défilés de mannequins de Kantor, tandis que les petits joueurs échangent leurs maillots colorés contre les défroques des soldats blessés. Leur dernière apparition, dans leur harnachement de *taca taca*, est d'un baroquisme délirant.

Mais plus encore que ces effets de style, le spectacle doit beaucoup à l'énergie de Mauricio Celedon et de ses interprètes : la rapidité de passage d'un tableau à l'autre, le dynamisme des déplacements de groupes rivalisent d'intensité avec la musique que dirige Jorge Martinez : une musique qui traverse elle aussi le siècle et les sensibilités, visitant les folklores et les hymnes sans perdre son identité contemporaine, populaire et savante à la fois. Elle accompagne somptueusement l'ascension de Lénine, avec un clin d'œil à *Alexandre Nevski*, et improvise une musique des sphères pas si loin de Phil Glass quand Einstein, le poète floué du spectacle, rêve une relativité qui serait aussi harmonie.

Ce spectacle tonique, jubilatoire en dépit de la gravité du sujet, démontre la talent du Teatro del Silencio, troupe chilienne créée en 1989 par Mauricio Celedon. Auparavant, cet ancien élève de l'école de mime de Nois Vander, à Santiago, a perfectionné son art à Paris, dans le sillage d'Etienne Decroux et de Marcel Marceau, et a élargi sa palette gestuelle en se faisant engager comme comédien au Théâtre du Soleil.

On a découvert son travail la saison dernière, en France, à travers un éblouissant spectacle muet sur la vie de Rimbaud, *Malasangre*. Il participait notamment au Festival de théâtre européen de Grenoble, où Renata Scant vient d'accueillir *Taca Taca*. La troupe s'apprête à passer l'été et l'automne en France et en Belgique.

BERNADETTE BOST

▶ Du 2 au 6 août à La Villette, dans le cadre de « Paris quartier d'été ». Tél. : 40-28-40-33. Les 24 et 26 août au Festival d'Aurillac.

L'OPÉRA DE PÉKIN dans les jardins du Palais-Royal à Paris

Sous l'œil du tigre

L'Opéra de Pékin, le « vrai », n'est pas à Pékin, mais à Taïwan. La révolution d'abord, puis la révolution culturelle (1966-1976) ont mis au ban de la Chine continentale cette forme de théâtre dansé et chanté hérité du XVIII[e] siècle même si, depuis quelques années, les autorités chinoises paraissent vouloir se réconcilier avec leurs traditions. En attendant, dans l'île d'en face, ce genre spectaculaire est entretenu avec ferveur par The Contemporary Legend Theater, une troupe taïwanaise installée, trop peu de nuits, dans les jardins du Palais-Royal à Paris.

Le spectacle commence, comme le veut la tradition, par une cérémonie rituelle, le *po taï*, succession de rites propitiatoires dansés au pied d'une table votive de l'empereur Tang Ming, qui créa la première école d'art dramatique au VII[e] siècle. Bonheur, faste, richesse, adresse, tels sont les vœux exprimés par les danseurs et acrobates, aussi bien pour eux-mêmes que pour leur public.

Odeurs d'encens et de pétards

A cette cérémonie, menée tambour battant sous l'œil d'un tigre et d'un dragon vert, dans des odeurs d'encens et de pétards, succède la présentation d'une comédie, *le Bracelet de jade*. Elle met aux prises une très jeune et très jolie brodeuse, une voisine, envieuse marieuse, et un jeune homme fou de passion. On remarque les petits talons de bois aux pieds de l'héroïne, ces « chaussons » qui entravent la croissance afin de magnifier l'exquise fragilité de la féminité, manifestée aussi par un art du chant raffiné. La représentation s'achève par un drame, *Adieu ma concubine*, dont l'action nous transporte en 200 avant Jésus-Christ, sur un champ de bataille où s'opposent les Chu et les Han. Drapeaux, oriflammes, combats, chants guerriers et la (triste) histoire d'amour de l'hégémon Hsiang-Yu défait et de celle qu'il aime, Yu-Chi, qui se tuera pour lui.

Sur la droite d'un plateau presque nu, une escouade de huit musiciens a pris place : utilisant essentiellement des percussions, les musiques mêlent des rythmes variés et relativement simples aux stridences d'instruments à vent commandés par la flûte. Elles président aux chants, aux danses et aux multiples acrobaties qui ponctuent invariablement les scènes plus intimes. Les costumes, brillantes parures multicolores et brodées, sont d'inspiration Ming (XIV[e]- XVII[e] siècles), quelles que soient les époques où l'action est censée se développer. Si le *po taï* obéit à des règles ancestrales et précisément codifiées, les chorégraphies et les mises en scène se sont perdues dans la nuit du théâtre et sont revisitées ici par plusieurs des membres de la troupe.

Malheureusement, le petit programme distribué à l'entrée ne donne que trop peu de clés pour pénétrer dans ce bel et spectaculaire univers. Sans surtitres, sans texte d'appui, l'attention se dilue quelquefois. Mais l'énergie des vingt-six artistes réunis ici, leur sens du mouvement, leurs qualités physiques et vocales, balaient les réticences.

OLIVIER SCHMITT

▶ Jardins du Palais-Royal, entrée place Colette. Jusqu'au 2 août à 22 heures. Paris Quartier d'été, tél. : 40-28-40-33.

ROMEO AND JULIET à La Villette

William Shakespeare a ceci de commun avec le cerveau humain que l'on peut n'en utiliser qu'un pourcentage minime et obtenir malgré tout des résultats remarquables. C'est un peu ce que fait le Footsbarn Theatre, troupe anglaise ambulante établie en France, avec *Romeo and Juliet*. Le texte est très sérieusement coupé, les deux héros, incarnés par des adolescents qui ont l'âge de leurs personnages, sont presque muets. Autour d'eux s'agitent des figures caricaturales, grimées à gros traits.

Et pourtant, parce que l'entreprise est menée avec honnêteté et ferveur, le torrent d'émotions que charrie la première grande tragédie de Shakespeare reste perceptible. Très vite, on ne sait plus si Roméo et Juliette sont écrasés par l'ampleur de leur rôle ou la force de leur amour. Le frère Lawrence et la nourrice imposent, sous les hurlements et les masques, la réalité de leur sollicitude.

Dans un décor qui évoque plus un train fantôme que Vérone, dans des costumes trouvés au décrochez-moi-ça, les acteurs du Footsbarn se dépensent sans compter. Leur lecture rapide de *Romeo and Juliet* donne une idée partielle mais juste de la pièce, leur travail fonctionne comme un sas d'entrée qui permettra de pénétrer plus avant dans le monde de Shakespeare.

T. S.

▶ Espace chapiteau, parc de La Villette, jusqu'au 5 août à 22 heures. Paris Quartier d'été, tél. : 40-28-40-33.

Mort de la comédienne Maria Meriko. – On apprend la mort, survenue vendredi 29 juillet à Villejuif, de la comédienne Maria Meriko. Elle était âgée de soixante-quinze ans. De son vrai nom Meriko-Alikhanichvili, cette comédienne d'origine géorgienne fait ses débuts sur les planches après la guerre, dans *David et Bethsabée*. Elle y remplace Marlène Dietrich, Jean Gabin étant lui-même remplacé par Yves Montand, alors tout jeune. Dans les années 50-60, Maria Meriko devient un des piliers des studios de télévision des Buttes Chaumont. Elle joue des rôles essentiellement tragiques dans de très nombreuses productions : *l'Affaire des poisons*, *Catherine de Médicis*, *les Mystères de Paris* et, en 1959, remplace Alice Sapritch dans la série de Stellio Lorenzi, *En votre âme et conscience*. Au théâtre, elle joue le rôle d'Œnone dans *Phèdre* ; au cinéma, on l'aperçoit aux côtés de Jean-Paul Belmondo dans *l'Incorrigible*, de Philippe de Broca.

CHANSON : mort d'Anne Shelton, égérie de la Royal Air Force. – La chanteuse Anne Shelton, qui avait été l'une des coqueluches de la Royal Air Force alors qu'elle était adolescente, durant la seconde guerre mondiale, est morte dimanche 31 juillet à Herstmonceux, dans le sud de l'Angleterre. Connue pour son interprétation de *Lilli Marlene*, Anne Shelton avait animé une émission de radio à l'intention des soldats stationnés en Afrique du Nord, puis avait chanté dans de nombreux cabarets, en particulier à Las Vegas. Elle était âgée de soixante-quatre ans.

ÉCONOMIE

Tout en accordant un délai supplémentaire de deux mois pour un éventuel accord

Washington engage la procédure visant à imposer des sanctions commerciales à Tokyo

Mickey Kantor, le représentant américain du commerce, a annoncé, dimanche 31 juillet, que, Washington n'étant pas parvenu à un accord avec Tokyo, les États-Unis allaient engager une procédure pour imposer des sanctions commerciales au Japon. Si aucune ouverture du marché nippon n'est enregistrée d'ici deux mois, les États-Unis introduiront, le 30 septembre, de nouveaux droits de douane sur certains produits nippons.

DOLLAR. Tandis que les autorités japonaises ont réagi avec calme au nouvel épisode de l'affrontement commercial entre les deux premières puissances économiques mondiales, sur les marchés des changes asiatiques et européens, lundi 1er août, le dollar s'affaiblissait face au yen.

NEW-YORK

de notre correspondant

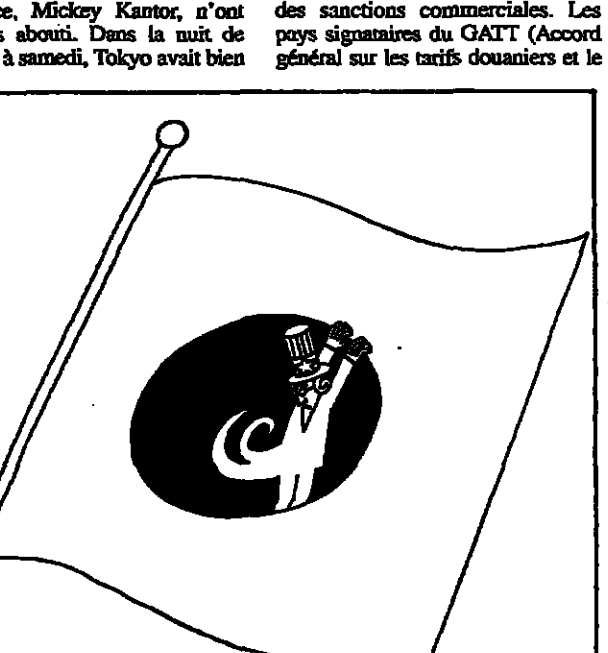
Mickey Kantor, représentant américain au commerce, a annoncé, dimanche 31 juillet, que, faute d'être parvenu à un accord avec Tokyo, Washington engageait ce même jour la procédure conduisant à imposer des sanctions commerciales au Japon. D'ici à deux mois, si aucune ouverture du marché japonais n'est enregistrée, les Etats-Unis introduiront, au 30 septembre, de nouveaux droits de douane sur certains produits nippons entrant sur le marché américain. Telle est la décision prise le 31 juillet par l'administration Clinton après l'échec d'ultimes pourparlers dans la capitale fédérale américaine. Comme la partie japonaise, le gouvernement américain tente cependant de dédramatiser l'affaire, afin d'éviter de provoquer une rechute trop spectaculaire du dollar sur le marché des changes dans les jours à venir.

Les discussions, vendredi et samedi à Washington, entre Sadayaki Hayashi, ministre adjoint des affaires étrangères japonais, et Charlene Barshefsky, adjointe du représentant américain au commerce, Mickey Kantor, n'ont donc pas abouti. Dans la nuit de vendredi à samedi, Tokyo avait bien apporté des propositions nouvelles concernant l'ouverture des marchés publics japonais pour les matériels médicaux et les équipements téléphoniques. Washington les a cependant jugées largement insuffisantes et a décidé d'interrompre les négociations.

Le délai du 31 juillet fixé par l'administration Clinton ayant été atteint sans accord sur aucun des cinq secteurs en débat (outre le téléphone et le matériel médical, il y a l'automobile, les pièces détachées et l'assurance), les Etats-Unis ont donc décidé de commencer le compte à rebours avant l'introduction de sanctions commerciales à l'égard de certaines exportations japonaises. Malgré la puissance des industriels américains dans les secteurs des équipements téléphoniques et des matériels médicaux, ceux-ci n'arrivent pas à pénétrer le marché nippon. Les Etats-Unis considèrent donc que l'administration japonaise – il s'agit pour l'essentiel de marchés publics – a des pratiques discriminatoires à l'encontre des sociétés américaines. En vertu des lois sur le commerce en vigueur aux Etats-Unis, Washington peut, dans ce type de cas, décider d'imposer unilatéralement des sanctions commerciales. Les pays signataires du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ne manqueront sans doute pas de souligner qu'une telle pratique peut entrer en contradiction avec les engagements multilatéraux pris dans ce cadre.

Après avoir, à deux reprises déjà, reporté cette échéance, Washington a décidé cette fois-ci de la respecter. Mais les officiels américains ont bien souligné que les sanctions annoncées ne seraient appliquées que dans soixante jours (à partir du 30 septembre) et si aucun accord n'a été trouvé entre-temps. En fait, Washington et Tokyo se sont donné deux mois supplémentaires pour trouver un terrain d'entente.

ERIK IRZAELEWICZ



Les milieux d'affaires nippons craignent une revalorisation du yen

TOKYO

de notre correspondant

La nouvelle phase de tension avec Washington intervient au moment où se dessine une reprise de l'économie nippone. Toutefois, et bien que les indices montrent que l'économie japonaise est en train de passer d'une phase de contraction à une phase de convalescence, les analystes restent réservés, estimant que la reprise sera lente et fragile. Et ils sont franchement sceptiques lorsque l'Agence de planification prédit une croissance de 2,4 % pour l'année fiscale 1994 (qui s'achève en mars 1995). Dans le meilleur des cas, selon eux, elle ne devrait pas dépasser 1 % en termes réels.

En juin, la production industrielle a augmenté de 2 % par rapport au mois précédent, une hausse interprétée au ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) comme le signe qu'une reprise s'amorce (pour l'année fiscale 1993, la croissance a été nulle, situation que le Japon n'avait pas connue depuis 1974).

Difficultés pour les sous-traitants

Au titre du premier trimestre 1994, les indices indiquent une légère hausse de la demande privée (+ 0,2 %), un dégonflement des stocks, un accroissement de la consommation des ménages et une bonne tenue des investissements publics et des exportations (+ 0,5 %), qui contraste avec un recul des investissements productifs (- 0,2 %). Les résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle de la Banque du Japon, publiée en juin, sont cependant symptomatiques de l'ambivalence de l'opinion des milieux d'affaires : le nombre des chefs d'entreprise qui estiment que la situation est mauvaise a légèrement régressé sans pour autant que se dégage un consensus sur la reprise.

La valorisation du yen reste, à court terme, l'une de leurs préoccupations majeures, sa poursuite faisant peser une hypothèque sur la relance. Or la nouvelle impasse des négociations commerciales avec les Etats-Unis risque d'accentuer la pression sur la monnaie japonaise, comme ce fut le cas en février à la suite de l'échec des entretiens entre le premier ministre de l'époque, M. Hosokawa, et le président Clinton.

Cela étant, les milieux d'affaires n'ont, jusqu'à présent, pas dramatisé outre mesure les conséquences de la hausse du yen. Selon différentes enquêtes, cette nouvelle revalorisation ne devrait pas entamer de manière sensible les ventes à l'étranger dans les mois qui viennent. Les records historiques atteints n'en ont pas moins frappé les esprits. Les petites et moyennes entreprises sous-traitantes, qui travaillent avec des marges réduites, en sentent les effets en raison de la pression accrue des maisons mères pour réduire les coûts.

La relance, encore en filigrane, de l'économie japonaise comporte deux grandes inconnues : la persistance de la reprise de la consommation des ménages et la poursuite du recul de l'investissements productif. Or une revalorisation persistante du yen pourrait accélérer une délocalisation des industries nippones vers des pays à plus faible coût de main-d'œuvre, accentuant le recul des investissements productifs sur place et aggravant l'inquiétude des salariés pour leur emploi (2,9 % de chômage en juin) : un phénomène qui pourrait enrayer la reprise de la consommation.

Sur cette toile de fond pleine d'inconnues, les prises de position optimistes du gouverneur de la Banque du Japon, M. Mieno – *« l'économie s'oriente finalement vers la reprise »*, déclarait-il, la semaine dernière, devant la Fédération des associations bancaires – ont eu un impact limité. A court terme, les prévisions des instituts de recherche privés restent prudentes : situation atone ou reprise limitée de la croissance. A plus long terme, si les orientations paraissent claires, une volonté politique pour les mettre en œuvre paraît beaucoup plus incertaine.

PHILIPPE PONS

Le Japon souhaite poursuivre les discussions

Le Japon est prêt à reprendre ses discussions sur le commerce avec les Etats-Unis mais n'a cependant pas l'intention de poursuivre le dialogue sous la menaces de sanctions américaines, a déclaré lundi 1er août, le secrétaire général du gouvernement nippon, Kozo Igarashi. Toutefois, a-t-il poursuivi, le Japon et les Etats-Unis sont d'accord sur le fait que les deux parties veulent poursuivre les négociations pour surmonter leurs divergences. Si les Etats-Unis décident de mettre en œuvre des sanctions commerciales contre le Japon, Tokyo ne pourra qu'annuler les discussions sur l'accès au marché public nippon, a-t-il dit. Mais *« même si les négociations commerciales sur l'accès au marché public doivent être annulées, elles seront maintenues dans d'autres secteurs concernés par les discussions globales »*, a ajouté M. Igarashi.

De son côté, le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a déclaré que le Japon allait continuer à négocier avec les Etats-Unis, rapporte l'agence nippone Kyodo. *« Les négociations ne sont pas complètement terminées pour l'instant, par conséquent il est nécessaire de discuter avec ténacité »*, a-t-il dit à la presse. Et M. Murayama a renchéri : *« Je demanderai aux négociateurs de faire tout leur possible, avec obstination. »*

4,7 milliards de francs de recettes pour le Trésor

La mise aux enchères des ondes américaines rencontre un succès foudroyant

La mise aux enchères d'une partie des ondes américaines par la FCC (Federal Communications Commission), dans la semaine du 22 au 29 juillet, à Washington D C, est une nouvelle preuve de la violence de la compétition qui s'annonce dans le secteur de la communication aux Etats-Unis. Dans un climat de concurrence exacerbée, les licences d'exploitation vendues par l'agence fédérale chargée de superviser le secteur se sont arrachées à des prix de dix à vingt fois supérieurs à ceux prévus. Au total, ces ventes – une première, puisque jusqu'à présent les droits étaient attribués par tirage au sort – auront rapporté au Trésor 860 millions de dollars (4,7 milliards de francs), au lieu de la cinquantaine escomptée !

NEW-YORK

de notre correspondant

Vingt-neuf groupes industriels, parmi lesquels tous les professionnels du téléphone cellulaire et des services de « beeper » s'étaient mis sur les rangs pour l'achat des dix principales licences proposées. Elles donnent droit à la vente et à l'exploitation de petits appareils de la taille d'un paquet de cigarette et permettant la communication de signal « beep » dans les deux sens et la transmission de messages vocaux et de données.

Les cinq licences les plus importantes – des canaux de 50 kilohertz – ont été acquises chacune, pour le prix de 80 millions de dollars (450 millions de francs), vingt fois plus que ce que les experts avaient prévu. Le numéro un des services de « beeper » aux Etats-Unis, Paging Network, en a acheté deux. La filiale de McCaw Cellular, le leader du téléphone cellulaire aussi. Dix-huit millions de personnes sont déja abonnées à des services de « beeper » aux Etats-Unis, où l'on compte aussi 16 millions d'utilisateurs de téléphone cellulaire. Leur nombre augmente à un rythme annuel de 40 % à 50 %. La cinquième licence grande puissance a été achetée par Mobile Telecom Technologies (Mtel) associé à Microsoft. Mtel s'était vu attribuer, avant même les enchères, une licence du fait de son rôle de pionnier technologique dans ce domaine.

De moindre puissance, les cinq autres licences sont néanmoins parties à des prix élevés (autour de 40 millions de dollars chacune). Bellsouth et Airtouch font partie des heureux. Outre ces droits, la FCC a mis en vente en fin de semaine quelque 600 licences pour l'exploitation d'ondes locales de télévision permettant des programmations type télé-achat, banque à domicile et autres services d'informations. Plus de 450 candidats s'étaient fait connaître. La vente de ces licences a rapporté quelque 250 millions de dollars.

Les minorités écartées

S'il réjouit le Trésor public américain, le succès de ces ventes n'en soulève pas moins quelques inquiétudes aux Etats-Unis. Le niveau des prix a de fait écarté beaucoup de sociétés détenues par des représentants des minorités (femmes, Noirs...). Le Congrès avait demandé à la FCC de prévoir des dispositions pour aider celles-ci à acquérir des licences. Un rabais de 25 % leur avait été finalement accordé. Malgré ce discount, très peu d'acheteurs minoritaires ont pu acheter des licences, même locales.

Certains observateurs se demandent si le prix très élevé payé par les exploitants de réseaux pour leur licence ne va pas être répercuté sur le client final. *« La vive concurrence que nous avons observée pendant ces enchères se retrouvera sur le marché des services »*, a estimé Reed Hundt, président de la FCC. Selon lui, *« le véritable gagnant de cette vente, c'est le consommateur »*. La FCC doit mettre aux enchères, probablement en décembre, quelque 2 000 licences pour des services de communication personnelle (PCS). L'administration en attendait 10 milliards de dollars. Si la bagarre est aussi vive que la semaine passée et si les prix atteignent les mêmes sommets, le problème du déficit budgétaire américain pourrait s'en trouver d'un seul coup résolu !

E. I.

Course à la taille dans les réseaux d'agences de voyages

American Express pourrait acheter Thomas Cook

Les grandes manœuvres se poursuivent dans le monde des agences de voyages. En riposte au rapprochement entre l'américain Carlson et le français Wagonlit en mars, American Express serait sur le point de reprendre Thomas Cook, filiale du groupe de tourisme allemand LTU depuis juin 1992. A cette époque, LTU avait déboursé près de 2 milliards de francs pour Thomas Cook. American Express, le numéro trois mondial du secteur avec 45 milliards de francs de chiffres d'affaires et 1 700 agences dans 120 pays, n'a cessé depuis deux ans d'agrandir sa toile. Le groupe a racheté successivement l'américain Lifeco, le scandinave Nyman and Schultz et les australiens National Australia Travel et Westpac Travel.

L'accord en cours de négociation prévoit une forte intégration d'American Express et de Thomas Cook. L'ensemble des activités de voyages d'affaires serait regroupé sous l'enseigne American Express. Thomas Cook dispose de 2 300 agences et réalise plus de 16 milliards de francs de ventes dans le voyage. Thomas Cook est également le numéro trois mondial dans l'émission de chèques de voyage.

Le rachat de Thomas Cook pourrait accélérer le rapprochement, en termes capitalistiques au sein du groupement BTI, qui associe notamment le français Havas Voyages, l'allemand Hapag Lloyd, l'anglais Hogg Robinson et Nippon Travel Agency. BTI, le numéro un mondial, associe seulement aujourd'hui sur le plan commercial les distributeurs qui en sont membres.

La grève du zèle des aiguilleurs du ciel

Le trafic aérien a été fortement perturbé dans le Sud-Est et vers les îles Baléares

Le trafic aérien français a été sensiblement perturbé samedi 30 et dimanche 31 juillet dans le Sud-Est, et notamment, dans la soirée de dimanche, en direction et en provenance de Nice. Les retards (deux à trois heures) ont eu pour cause l'importance du trafic en ce dernier week-end de juillet et la grève du zèle des contrôleurs du trafic aérien d'Aix-en-Provence qui refusent d'effectuer des heures supplémentaires. Les liaisons en direction et en provenance de la Corse, également très perturbées dans la journée de dimanche, étaient redevenues normales en début de soirée. Sur le reste du réseau, le trafic a été fluide.

La grève du zèle des contrôleurs français a eu des répercussions sur les vols au-dessus de la France. Aux îles Baléares, on enregistrait en moyenne quatre heures de retard sur les vols internationaux ; 639 vols étaient programmés dimanche à l'aéroport de Palma-de-Majorque pour 102 000 passagers. Un vol pour Newcastle (Grande-Bretagne) a été retardé de dix-huit heures. D'autres à destination de la Suisse ou de l'Allemagne subissaient des retards de huit à douze heures.

En concurrence avec Bouygues et Alcatel

M. Monod propose le recours à un comité des sages pour l'attribution du troisième réseau de radiotéléphone

Jérome Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, a proposé qu'un *« comité de sages »* fasse des propositions au gouvernement avant que celui-ci désigne l'opérateur du troisième réseau de radiotéléphone. Dans un entretien aux *Echos* du lundi 1er août, M. Monod, dont le groupe est en concurrence avec Bouygues et Alcatel pour l'attribution de ce marché, estime qu'*« il ne serait pas inutile qu'après l'instruction approfondie faite par l'administration compétente, un comité de sages puisse formuler des propositions d'ensemble tenant compte notamment des réflexions engagées sur les autoroutes de l'information et des débats en cours au niveau européen »*. M. Monod confirme que la Lyonnaise est candidate à la reprise du réseau câblé de Com Dev, filiale de la Caisse des dépôts.

Faute d'accord avec Suez

La SCOR renonce à l'achat d'Abeille Réassurances

Le groupe Suez a annoncé, vendredi 29 juillet, un peu à la surprise générale, que la Société commerciale de réassurance (SCOR) venait finalement de renoncer à l'achat d'Abeille Ré, sa filiale de réassurance. L'annonce en juin par Suez de la cession pour 1,3 milliard de francs en numéraire plus une participation de 19 % dans la SCOR, le premier réassureur français, d'Abeille Ré marquait le dernier épisode de la vente par étape de la compagnie Victoire dont les activités dommages et vie ont été vendues au britannique Commercial Union.

Selon un communiqué commun à la SCOR et à Suez : *« les négociations préalables à l'accord définitif d'acquisition d'Abeille Réassurances par SCOR SA n'ont pas permis d'aboutir à une conclusion positive. »* Apparemment, les négociations auraient achoppé sur la valorisation d'Abeille Ré, qui, dans le schéma initial, était de plus de 2 milliards de francs.

PÊCHE AU THON : le « Rainbow-Warrior » de Greenpeace va surveiller les bateaux français. – Le bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, *le Rainbow-Warrior*, va surveiller les thoniers français opérant avec des filets maillants dérivants dans l'Atlantique, a annoncé le président de Greenpeace en Espagne, Xavier Pastor, samedi 30 juillet à La Corogne.
Le bateau est arrivé dans le port de Galice pour apporter le soutien de Greenpeace aux pêcheurs espagnols, qui accusent leurs collègues français ne ne pas respecter les règlements européens. – *(AFP.)*

AGROALIMENTAIRE : Nestlé va supprimer 450 emplois au Royaume-Uni. – Le groupe suisse Nestlé, géant de l'agroalimentaire qui emploie environ 210 000 personnes à travers le monde, a annoncé, vendredi 29 juillet, sa décision de supprimer 450 emplois (sur un total de 17 000) dans sa filiale britannique, à Croydon, York et Hadfield. Ces suppressions d'emplois – qui concernent essentiellement des postes administratifs – auront lieu au cours des dix-huit prochains mois, et majoritairement sous la forme de départs volontaires ou en préretraite, a assuré le groupe.

ÉCONOMIE

Pour la première fois depuis août 1992

Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 0,4 % en juin

Pour la première fois depuis le mois d'août 1992, le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 0,4 % en juin, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques diffusées, lundi 1er août, par le ministère du travail. Cette baisse porte à 3 333 600 le nombre de chômeurs recensés fin juin par l'ANPE, soit une réduction de 13 000 demandeurs d'emploi en un mois, et un accroissement de 5,4 % en un an. Le taux de chômage par rapport à la population active, calculé au sens du Bureau international du travail (BIT), s'élève désormais à 12,6 % (contre 12,7 % en mai et 11,7 % en juin1993). En données brutes, la décélération, perceptible depuis février, continue avec 34 800 chômeurs de moins en un mois (– 1,08 %). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève, en données brutes, à 3 169 200, soit une augmentation de 5,5 % en un an.

En un mois, la situation s'est avant tout améliorée pour les chômeurs masculins, qu'ils soient âgés de moins de 25 ans (– 2,6 % en un mois en données CVS), ou de plus de 50 ans (– 1,3 %). En revanche, le nombre de femmes âgées de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi a progressé de 3,8 %.

Avec 344 600 inscriptions enregistrées en juin (au lieu de 354 600 le mois précédent), le volume des entrées à l'ANPE a diminué de 2,8 % en un mois et de 5 % en un an. Cette diminution est notamment liée à la réduction du nombre des inscriptions consécutives à un licenciement économique (– 5,9 % en un mois et – 20,3 % en un an) ou à une fin de contrat à durée déterminée (– 5 % en un mois, – 8,3 % en un an). Les premières inscriptions ont diminué de 16,1 % en juin, soit – 4,9 % en un an.

15 500 demandeurs d'emploi ont disparu des fichiers de l'ANPE en juin, soit une amélioration de 4,7 % en un mois et de 8,9 % par rapport à juin 1993. En hausse depuis avril, les reprises d'emploi se sont améliorées de 1 % en juin (+ 6,4 % en un an). En revanche, le nombre d'entrées en stage a continué de chuter fortement en juin, régressant de 19,2 % en un mois . Parallèlement, 131 700 offres d'emploi (+ 0,9 % en juin et + 37 % en un an) ont été déposées à l'ANPE.

Toutefois, ces signes encourageants doivent être tempérés par la dégradation de la situation des chômeurs de longue durée. Non seulement, l'ancienneté moyenne des chômeurs inscrits continue de croître avec 393 jours de présence au lieu de 389 jours en mai. Mais avec 1 166 200 personnes inscrites depuis plus d'un an, ces demandeurs d'emploi ont aussi progressé de 21,6 % en un an (+ 1,3 % en un mois).

Trêve estivale pour le chômage

Le gouvernement se félicite d'un premier succès sur le front de l'emploi mais c'est le second semestre qui sera déterminant

Quinze mois après son arrivée au pouvoir, Edouard Balladur peut enfin croire toucher au but. Le chômage, qui n'avait cessé d'augmenter, se met à baisser en juin, et ce, pour la première fois depuis 1992. Malheureusement pour le premier ministre, la bonne nouvelle survient au cœur de l'été, et ce résultat bienvenu risque de ne pas avoir l'éclat souhaité par M. Balladur, dans l'opinion d'une France qui vit ces jours-ci au ralenti. Cela n'empêchera pas le gouvernement de proclamer sa satisfaction, et ses amis politiques de voir dans ce *« premier succès »* le signe avant-coureur de futurs succès sur le front de l'emploi. Les uns et les autres se glorifieront de la justesse d'une orientation qui commence à porter ses fruits. Et Michel Giraud, ministre du travail, ne manquera pas de rappeler combien sa loi quinquennale sur l'emploi et la formation professionnelle, à peine entrée en application, ouvre la voie.

Quitte à passer pour grincheux, il faut cependant relativiser la portée de ce recul du chômage, aussi symbolique soit le revirement sur un seul mois. A l'exception de l'année 1993, épouvantable entre toutes du fait d'une récession jamais connue en France depuis la seconde guerre mondiale, la croissance ayant été pour la première fois négative, il n'y a pas d'exemple récent où la statistique en données corrigées des variations saisonnières n'ait enregistré une diminution du nombre des chômeurs au cours de l'été. En juillet (- 0.5 %), pour 1992, qui a pourtant subi la perte jusqu'à présent historique de 219 156 emplois salariés. En août (- 0,6 %) pour 1991, dont les 92 968 emplois perdus confirmaient bien que l'on était rentré dans une crise. Mais aussi en juillet et août 1990, et encore en mai et août 1989, comme si une forme de saisonnalité s'appliquait, malgré tout, à une évolution lissée qui n'a pas la réactivité des données brutes... Techniquement, cela s'explique, hormis, encore une fois, pour 1993 qui a battu tous les records. Même en données corrigées, c'est le moment où l'effet du flux des jeunes sortis du système scolaire l'année précédente s'épuise, avant que n'arrive la nouvelle vague que le marché du travail ou les différents dispositifs de traitement social mettront des mois à absorber. Sur la crête, une sorte d'accalmie se produit et ce n'est qu'au cours du second semestre que la forme de la courbe peut commencer à s'incurver si, toutefois, la politique de l'emploi se révèle efficace.

Pour M. Balladur, c'est cette deuxième partie de l'année qui sera déterminante, beaucoup plus que cette trêve estivale du chômage. Dans la perspective de l'élection présidentielle, c'est à cette époque qu'apparaîtront, ou non, les indices indiscutables d'un changement de tendance que Michel Giraud espère pour la fin de l'année, non sans quelque imprudence. Avec la rentrée, il faudra que la reprise soit forte pour que les nouveaux entrants trouvent leur place dans la vie active, alors que l'OCDE, dans son rapport annuel sur les *« perspectives de l'emploi »* (*le Monde* du 21 juillet), s'inquiète justement de voir la croissance retrouvée, dans d'autres pays, être moins riche en emplois que dans les phases précédentes de sortie de crise. Or, par le passé, la France s'est singularisée en créant proportionnellement moins d'emplois que les autres pour des taux d'activité comparables.

Pari hasardeux

D'une certaine façon, tout dépend de ce qui est déjà engagé ou en préparation, le travail d'un gouvernement consistant comme toujours à anticiper et, avec ses moyens propres d'intervention, dont le traitement social, à corriger des tendances naturelles que l'actuelle réserve des chefs d'entreprise, pour rester modérée, ne risque guère de modifier. Or, au vu des actions de ces derniers mois, et qui devraient faire connaître en théorie leurs effets à partir de l'automne, il y a lieu de s'interroger.

Quand il évoque, non sans ironie, les 80 milliards *« de cadeaux »* faits aux entreprises, François Mitterrand n'a pas tort. Leur usage s'est fondu dans la masse et ne s'est pas traduit par un fort mouvement d'embauches. Très apprécié du patronat, qui voudrait toutefois un peu plus de hardiesse dans ce domaine, l'abattement de cotisations pour les allocations familiales a été digéré, au mieux. Les 20 700 effectifs salariés supplémentaires du premier trimestre, salués comme il se doit puisqu'il s'agissait de la première hausse depuis trois ans, sont contestés par l'UNEDIC qui, avec son baromètre des rentrées de cotisations, parle plutôt d'une stabilité. Quand bien même cette querelle d'experts avec l'INSEE serait-elle réglée, nombreux sont ceux qui font observer que l'augmentation doit beaucoup au fort développement des contrats emploi-solidarité (CES), successeurs des TUC, qui font partie des effectifs salariés depuis qu'ils bénéficient d'un contrat de travail.

Au cours de ces trois premiers mois de 1994, 40 000 CES de plus ont justement été recrutés. Cela devrait porter leur nombre à environ 650 000, bien plus que les 400 000 de Michel Rocard. Pourtant, Michel Giraud, qui a compris l'intérêt du dispositif et qui sait qu'il doit augmenter le nombre de bénéficiaires chaque année, ne semble pas avoir convaincu son collègue de Bercy, Nicolas Sarkozy. Il ne devrait pas obtenir, dans le budget 1995, les 800 000 CES demandés. En lot de consolation, il aura 40 000 contrats de retour à l'emploi (CRE) de plus pour les chômeurs de longue durée.

Plus le temps passe, plus l'affaire du CIP (contrat d'insertion professionnelle) pèse par son échec. A la recherche d'une mesure en faveur des jeunes qui lui faisait défaut, le gouvernement n'a toujours pas comblé le vide créé par l'abandon d'une formule très contestée. Priés de lui venir en aide, les partenaires sociaux se sont élégamment *« défilés »* et le ministre du travail, qui a promis une solution à l'automne dans le cadre du projet de loi sur la formation professionnelle, éprouvera fatalement bien des difficultés à présenter une solution acceptable.

En attendant, la prime versée pour l'embauche de tout jeune, sans distinction, instituée pour compenser le CIP mort-né, ne remplit pas son office. Après deux mois de fonctionnement, 10 000 bénéficiaires, seulement, ont été recensés. De même, les autorités peuvent se flatter d'une progression – réelle – de l'apprentissage mais les résultats, en attendant septembre qui sera décisif, ne laissent pas imaginer une flambée de ce côté-là. Avec 229 000 apprentis en mai 1994, contre 219 000 un an plus tôt, on est encore loin des 400 000 escomptés dans cinq ans.

Quant à la loi quinquennale, censée accompagner le mouvement, il semble de plus en plus, même aux yeux de ceux qui l'ont votée, qu'elle ne peut pas jouer un rôle au dessus de ses moyens. Au mieux, peut-elle créer des conditions plus favorables mais elle n'aura pas d'effet d'entraînement. Le voudrait-on que le retard pris dans la publication des décrets et des circulaires empêcherait d'y croire. La formation professionnelle des jeunes vient à peine d'être transférée aux régions.

Dans ces conditions, parier sur une amélioration devient hasardeux. D'autant que la France revient de loin et que, même en bonne santé, l'économie ne rattrapera pas de sitôt les dommages causés à l'emploi de 1991 à 1993. Au cours de ces trois années, ainsi que révèle une étude de l'UNEDIC, publiée le 29 juillet, les effectifs salariés ont chuté de 523 603. Après 219 156 emplois perdus en 1992, ce sont 211 479 qui ont encore disparu en 1993. Du jamais vu. Après ces sommets, où le chômage augmentait de 400 000 en douze mois, la progression se ralentit, selon un euphémisme qui fait sourire les caricaturistes. Mais l'augmentation, qui « n'est plus » que de 196 400 en un an, reste préoccupante. A ce rythme, quoi que les résultats de juin laissent penser, la solution n'est pas pour demain, ni pour juin 1995. Seule certitude : l'intérim se porte mieux. Et l'on estime d'ordinaire que cet indicateur avancé annonce le retour de la création d'emploi. Un jour prochain.

ALAIN LEBAUBE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er août, ▼ Attentisme

En hausse à l'ouverture à la suite de la poursuite du redressement du marché obligataire, la Bourse de Paris a ensuite perdu du terrain pour se montrer très incertaine en début d'après-midi. Dans un marché très peu actif, ce qui est classique pour un lundi et *a fortiori* au mois d'août, les investisseurs présents se montrent prudents à la suite de l'échec des négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis qui pèsent sur le dollar. D'autant que les autorités nipponnes ont menacé de suspendre les négociations si Washington impose des sanctions commerciales. L'indice CAC 40 qui gagnait 0,10 % à l'ouverture et près de 0,40 % en milieu de matinée, perdait 0,15 % à 2 071,99 points en milieu de journée.

Après avoir gagné 1,05 % vendredi, l'indice parisien évolue maintenant très près du seuil de résistance des 2 080-2 085 points, moyenne mobile des cent dernières séances boursières. Si ce seuil est franchi la Bourse peut grimper jusqu'à 2 150 points, notent les analystes, mais il faudrait que la faiblesse à nouveau sensible du dollar face à l'ensemble des devises s'atténue. Le billet vert a reculé à 98,95 yens contre 100,10 vendredi soir à Londres, à 1,5713 deutschemark contre 1,5875 et à 5,3730 francs contre 5,4250.

Pour autant, depuis vendredi, le marché obligataire est dopé par le chiffre du PIB américain. Le rythme de croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre a été finalement plus faible que prévu (3,7 % contre 4 à 4,5 % prévu). Le contrat notionnel septembre gagnait encore 32 centièmes lundi dans la matinée à 117,34.

Du côté des valeurs, Eurotunnel est en nette progression (+ 3,20 %) dans un marché toujours animé. Reculs en revanche de 2,4 % de Rhône-Poulenc et de 2 % d'Accor.

Le comité de Bâle et l'OICVM publient des directives sur les produits dérivés

Le comité de Bâle, qui regroupe les gouverneurs des banques centrales des pays du G 10, vient d'adresser à toutes les banques centrales un document destiné à faciliter *« la gestion prudentielle des risques liés aux produits dérivés »*. Le comité technique de l'Organisation internationale des commissions des valeurs mobilières (OICVM) a également publié ses directives, considérant que les activités des maisons de titres sur les dérivés donnent lieu à des risques similaires et à une gestion identique à celles des banques. Les deux comités constatent que *« l'accroissement de la complexité, de la diversité et du volume des produits dérivés, facilité par les progrès rapides de la technologie et des communications, pose des défis croissants pour la gestion de ces risques »*.

Le document bâlois élaboré à l'intention des autorités de contrôle bancaire des *« lignes directrices »*, dans l'espoir qu'elles faciliteront des pratiques de saine gestion interne des risques, essentielles au fonctionnement prudent des banques et à la stabilité financière en général.

Pour l'essentiel, le comité prévoit *« un suivi appuyé »* des risques comprenant la mesure, la surveillance et le contrôle des risques en permanence ; des systèmes d'information de la direction précis et fiables ; une notification en temps opportun à la direction des procédures d'audit et de contrôle.

Il constate que les exigences minimales de fonds propres déjà établies par le comité pour le risque de crédit lié aux dérivés ne sont pas une protection suffisante. Il prône en conséquence l'application de normes communes de fonds propres aux risques du marché, y compris pour les positions sur instruments dérivés.

Les auteurs sont convaincus que l'application des principes énoncés par les deux documents vaut *« pour tous les intervenants du marché – opérateurs ou utilisateurs, soumis ou non à réglementation – dès lors qu'ils ont une activité importante sur les produits dérivés, en particulier dans le cadre d'opérations de négociations »*.

Le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a été institué en 1975 par les gouverneurs des banques centrales des pays membres du G 10. Il a son secrétariat au siège bâlois de la Banque des règlements internationaux (BRI), où il tient ses réunions.

TOKYO, 1er août ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé la séance, lundi 1er août, sur une baisse à la suite de l'échec des dernières négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis, portant notamment sur l'ouverture des marchés publics japonais. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur un repli de 178,04 points (0,87 %) à 20 271,35 points dans un marché très peu actif.

La décision américaine de lancer une procédure pouvant conduire à l'imposition de sanctions commerciales à l'encontre du Japon a pesé sur la tendance et a dissuadé les acquéreurs éventuels. La baisse du dollar face au yen (autour de 98,70 contre 99,95 yens pour un dollar vendredi) et l'intervention de la Banque du Japon sur le marché des changes ont également affecté les valeurs japonaises.

VALEURS	Cours du 29 juillet	Cours du 1er août
Bridgestone	1 640	1 620
Canon	1 710	1 720
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 730	1 710
Matsushita Electric	1 640	1 650
Mitsubishi Heavy	777	791
Sony Corp.	5 870	5 850
Toyota Motors	2 120	2 120

CHANGES

Dollar : 5,3712 ▼

Lundi 1er août, le dollar reculait nettement en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,3712 francs, contre 5,4430 francs le 29 juillet en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4181 francs, contre 3,4136 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	29 juillet	1er août
Dollar (en DM)	1,5958	1,5714

TOKYO	29 juillet	1er août
Dollar (en yens)	99,93	98,77

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er août) .... 5 5/16 % - 5 3/8 %
New-York (29 juillet) .... 4 5/16 %

BOURSES

PARIS

	28 juillet	29 juillet
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 053,43	2 074,99
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 413,36	1 428,90
Indice SBF 250	1 367,47	1 338,16

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	3 738,83	3 764,50

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	28 juillet	29 juillet
100 valeurs	3 095,90	3 082,60
30 valeurs	2 401,40	2 392,20

FRANCFORT

	28 juillet	29 juillet
Dax	2 122,81	2 146,64

TOKYO

	29 juillet	1er août
Nikkei Dow Jones	20 449,39	20 271,35
Indice général	1 637,41	1 629,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3730	5,3750	5,3828	5,3863
Yen (100)	5,4294	5,4343	5,4746	5,4824
Ecu	6,5319	6,5371	6,5236	6,5318
Deutschemark	3,4166	3,4190	3,4208	3,4245
Franc suisse	4,0313	4,0359	4,0422	4,0493
Lire italienne (1 000)	3,3995	3,4030	3,3741	3,3792
Livre sterling	8,3141	8,3195	8,3082	8,3182
Peseta (100)	4,1490	4,1538	4,1222	4,1291

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16	5 1/16	5 3/16
Yen	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 7/8	5
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1 000)	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 7/8	5 7/8	6 1/8
Peseta (100)	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8	8	8 1/4
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,31 % (2068,46)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+6,57	EDF-GDF 3%	6200	6160	-0,65
-4,86	B.N.P. (T.P.)	1010,80	1039	+2,85
+1,25	Cr.Lyonnais(T.P.)	1048	1049	+0,10
-5,06	Renault (T.P.)	2244	2250	+0,27
-10,11	Rhone Poulenc(T.P.)	2260	2310	+2,21
+0,75	Saint Gobain(T.P.)	1215	1205	-0,82
+3,23	Thomson S.A (T.P.)	1083,10	1085	+0,18
+15	Accor 1	690	682	-2,43
-7,28	Air Liquide 1	820	811	-1,10
-21,97	Alcatel Alsthom 1	648	657	+1,39
-19,76	Alcatel Cable 1	590	600	+1,69
-5,15	Dassault-Aviation1	461,20	460	-0,26
-1,13	Dassault Electro 1	434	434	—
+17,94	De Dietrich 1	2680	2675	-0,19
-12,20	Degremont 1	502	498,50	-0,70
+181,44	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	67,30	69,50	+3,27
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	89,05	—	—
+19,37	DMC (Dollfus Mi)1	450	449,80	-0,04
-7,82	Docks France 1	666	675	+1,35
+27,83	LVMH Moet Vuitton1	869	868	-0,12
-6,54	Lyonnaise Eaux 1	542	543	+0,18
-6,69	Marine Wendel 1	390	390	—
-27,05	Matra-Hachette 1	119,80	116,50	-2,75
+10,98	Metaleurop 1	79,50	78,80	-0,88
-32,23	Metrologie Intl 1	10,25	10,30	+0,49
+23,06	Michelin 1	259,50	259,20	-0,50
+37,32	Moulinex 1	120,40	122	+1,33
-18,71	Sodexho 1	989	975	+0,62
—	Sogenal (Ny) 2	132,50	—	—
+8,97	Sommer-Allibert 1	2185	2209	+1,10
-14,12	Sophia 1	458	455	-0,66
-19,87	Sovac 1	511	524	+2,54
-12,90	Spie Batignolles 1	377	378	+0,27
+14,43	Strafor Facom 1	652	658	+0,92
-28,22	Suez 1	278	274	-1,44
-8,86	Harmony Gold 1	28,50	28,10	-1,36
-10,12	Hewlett-Packard 1	430	419,70	-2,40
+22,33	Hitachi 1	53,30	52,30	-1,88
+12	Hoechst 1	1165	1176	+0,94
-1,19	I.B.M 1	337	331,10	-1,75
+2,74	I.C.I 1	73	71	-2,74
—	I.T.T. 1	462,10	—	—
+7,51	Ito Yokado 1	285	286	+0,35
+14,63	Matsushita 1	88,80	89,30	+0,56
-11,57	Mc Donald's 1	148	149	+2,05
-22,29	Merck and Co 1	161,50	159,30	-1,36
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	470	470
Bains C.Monaco 2	780	785
B.N.P.Intercont.2	325	321
Bidermann Intl	108	—
B T P (la cie) 2	23,70	24
Cambodge	931	—
Carbone Lorraine 2	810	805
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	328	325,60
Centenaire Blanzy	398	398
Ceragen Holding	21,30	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro CIP 1	338,50	338
C.I.T.R.A.M. (B)	3150	—
Cpt Lyon Alem.2	375	370
Concorde-Ass Risq2	850	850
Gpe Valfond ex.CMP	18,40	18
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saga	590	590
Salins du Midi 2	410	413
Sinoisienne M.	162	—
Sitc 2	761	760
S.I.P.H.	181,10	182
Sofal	320	—
Soffo	230,10	230
Softom	72	—
Solragi	3900	3900
Soudure Autogene	850	860
Sovabail	487	479
Taittinger 1	2455	—
Tour Eiffel	275	—
Ulmer Cofreth	1660	1610
Vicat 2	598	595
Virax	103,60	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	504	504
Boisset (Ly)	263	263
C.A. Paris IDF 1	975	978
Calberson	408,10	—
Cardif SA 1	978	958
CEGEP #	153,80	153,80
CFPI	240	—
C.N.I.M 1	1285	1260
Codetour	210,50	211
Creeks	150	—
Dauphin OTA	314	320
Devanlay 2	1180	1200
Labor.Dolisos	173	173
Editions Belfond	113	—
Europ Propulsion 2	352	352,50
Finabail	164	180,50
Finacor	174,50	179,90
G.L.M. S.A.	423,30	444,40
Gravograph	211	211
I.C.C. 2	204	208
Idianova	73	—
Immob.Hotel. 2 #	232	236
Int. Computer	154	151
IPBM	75	77
N.S.C Schlum.Ny	1103	—
Rallye(Cathiard)Ly	182	180
Sarbo CB	534	534
Sylea 2	436,90	435
Sofco (Ly)	187	186,80
Sopra	320	325
TF1-1	526	523
Thermador Hold(Ly)	405	410
Unilog	305	290
Union Assur.Fdal	632	632
Viel et Cie #	230	228,50
Vilmorin et Cie/2	394,90	393

Sicav (sélection) 29 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecocic	1238,95	1202,86
Ecoper	129,45	125,08 ◆
Ecur. Actions Inter.	206,24	200,23
Ecur. Capicourt	200,80	200,39
Ecur. Capitalisation (2)	199,53	197,55
Ecur. Expansion (4)	287672,97	286526,86
Ecur. Géovaleurs	2840,13	2757,41
Ecur. Investissement	170,16	165,20
Ecur. Monepremière (3)	9948,24	9948,24
Ecur. Monétaire	23227,06	23227,06
Ecur. Trésorerie	2858,55	2858,55
Ecur. Trimestriel	2017,14	1997,17
Elencief D.	132,16	128,31
Elicash	832582,98	832582,98 ◇
Emergence Poste D	108,83	105,66
Energie	373,92	358,96
Eparcic	4291,88	4291,88
Eparcourt-Sicav (1)	202,92	202,41
Epargne-Unie	1516,86	1479,86
Eufi Cash capi.	9256,13	9256,13 ◆
Eurco Solidarité	1198,34	1187,47
Eurocic Leaders	1313,75	1275,48
Eurodyn	1475,75	1439,76
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio Patrimoine	1526,65	1485,79
Natio Perspectives	1307,48	1272,58
Natio Placements	69802,35	69802,35
Natio Revenus	1063,38	1052,85
Natio Sécurité	11981,98	11981,98
Natio Valeurs	994,18	987,57
Nippon-Gan	7719,36	7422,46
Nord Sud Dévelop.	1915,98	1912,16 ◇
Oblicic-Mondial	3057,50	3012,40
Oblicic-Régions	1088,58	1078,52
Oblifutur	3343,29	3280,95
Oblig. très cBté	208,80	205,71
Oblilion	1633,18	1617,01
Oblisécurité Sicav	15351,48	15351,48
Oblitys D	519,57	511,86
Oraction	1587,34	1548,62
Pervalor	651,07	638,30
Plénitude D	163,22	158,47
Poste Croissance C	3294,75	3201,55
Poste Gestion C	39128,41	39126,41
Première Oblig. C	11548,23	11548,23
Première Oblig. D	10748,95	10743,58
Prévoy. Ecureuil	100,58	99,89
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trilion	5264,52	5177,22
Uni-Associations	123,04	123,04 ◇
Uni-Foncier	1418,68	1376,27
Unifrance	664,68	648,48
Uni-Garantie C	1431,98	1405,28
Uni-Garantie D	79853,95	79853,95
Uni Régions	1609,98	1570,71
Univar	274,65	274,65 ◇
Univers Actions	1624,45	1584,83
Univers Obligations	1948,11	1911,79
Valorg	2379,28	2376,91 ◆
Valreal	62970,26	62838,79
Winterthur St-Honoré	255,98	244,37

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3860	5,4430	5,15	5,75
Ecu	6,5305	6,5300	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9400	341,3680	328	352
Belgique (100 F)	16,6155	16,5895	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6800	304,2700	290	312
Italie (1000 lires)	3,3965	3,4130	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	86,9700	86,9400	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,1695	8,1980	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,2460	8,3140	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2500	2,2600	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,2200	402,7400	389	413
Suède (100 krs)	69,5300	69,8500	65	75
Norvège (100 k)	78,3700	78,3400	74	83
Autriche (100 sch)	48,5860	48,5160	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1505	4,1520	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3800	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8851	3,9357	3,70	4,30
Japon (100 yens)	5,4468	5,4143	5,30	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/07
Or fin (kilo en barre)	66900	67100
Or fin (en lingot)	67150	67350
Napoléon (20f)	385	389
Pièce Fr (10 f)	315	—
Pièce Suisse (20 f)	390	387
Pièce Latine (20 f)	387	387
Souverain	494	495
Pièce 20 dollars	2500	2500
Pièce 10 dollars	1300	1360
Pièce 5 dollars	645	—
Pièce 50 pesos	2520	2520
Pièce 10 florins	399	402

Matif (Marché à terme international de France)
29 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 128 744

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,60	117,02	116,38
Précédent	115,30	116,84	116

CAC 40 A TERME
Volume : 44 409

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2072	2088	2096
Précédent	2050	2058	2066

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Six alertes en un mois

Paris a connu en juillet une pollution record

Les gaz d'échappement et le beau temps sont à l'origine d'une pollution estivale de la capitale que l'on croyait réservée aux villes américaines. Tel est le premier enseignement d'un nouveau système d'analyse et d'alerte mis en place dans l'agglomération. Certains Parisiens, eux, s'en étaient déjà aperçus.

« La circulation automobile en ville est tellement intense qu'elle est parvenue à changer la météo. A cause des gaz d'échappement, le grand beau temps est, désormais, synonyme de pollution atmosphérique record. » Cette réflexion d'un technicien de l'environnement résume la situation paradoxale et, même, aberrante devant laquelle se trouvent les habitants de Paris et des grandes villes françaises. La belle saison, que chacun attend avec impatience après les brouillards de l'hiver, est devenue celle de l'asphyxie. Et cela d'autant plus que le soleil et la chaleur règnent sans partage.

Depuis le début du mois de mai, les responsables d'Airparif (1), organisme chargé de surveiller la qualité de l'air en Ile-de-France, ont déclenché vingt fois le nouveau système d'alerte présenté à la presse par le préfet de police au printemps dernier (*le Monde* du 30 avril). La fréquence des bouffées de pollution a été quatre fois plus élevée qu'au cours des trois années précédentes. On a enregistré une poussée tous les quatre jours, en moyenne, au lieu d'une tous les seize jours.

Les « renifleurs » automatiques disséminés dans Paris et en banlieue ont envoyé au central électronique situé près du bassin de l'Arsenal, dans le quatrième arrondissement, des chiffres inquiétants. Ainsi, dans l'après-midi du 13 juillet, les habitants de Neuilly et ceux d'Aubervilliers, pour une fois logés à la même enseigne, respiraient un air dont chaque mètre cube contenait 274 microgrammes d'ozone, soit deux fois plus que le taux maximum toléré. Le 27, cette fois entre 18 heures et 20 heures, les appareils enregistreurs de ces mêmes communes passaient à nouveau le seuil d'alerte ordinaire (il y a trois degrés d'alarme : pré-alerte administrative, alerte ordinaire, alerte rouge), mais ceux installés pourtant dans les verdures de la tour Saint-Jacques (quatrième arrondissement), du Champ-de-Mars (septième arrondissement) et du square de Choisy (treizième arrondissement) sonnaient également l'alarme, avec des taux encore supérieurs.

La responsabilité des automobilistes

Erreur d'enregistrement, d'analyse ou de transmission des données ? *« Impossible,* dit Hélène Marfaing, responsable du dispositif à Airparif. *Nos stations de surveillance de l'atmosphère fonctionnent depuis quinze ans. Au cours des dernières années, elles ont été multipliées, perfectionnées et informatisées. Le système de veille et d'alerte est fondé sur la mesure de trois polluants : l'oxyde de soufre (SO2), le dioxyde d'azote (NO2) et l'ozone (O3). Tout cela est parfaitement fiable. »*

Les alertes de juillet ont été causées par un double phénomène. Lors de la pointe du trafic automobile du matin, les appareils enregistrent des bouffées d'hydrocarbures et d'oxyde d'azote, dont les trois quarts proviennent des moteurs. Dans l'après-midi, ces gaz, soumis aux ardeurs du soleil pendant plusieurs heures, se transforment chimiquement en ozone, auquel s'ajoutent les oxydes d'azote de la pointe du soir. Autrement dit, c'est le va-et-vient des véhicules qui est le premier responsable d'une pollution urbaine de l'été particulièrement redoutable, puisqu'elle est à double détente. Les responsables de la circulation de la préfecture de police constatent que l'importante diminution du trafic qu'ils enregistraient jadis en fin de semaine et durant les vacances tend à s'estomper. On roule à présent dans Paris tous les jours, même le dimanche, à toute heure et en toute saison. En juillet, les touristes remplacent les Franciliens, et en août le fléchissement ne dépasse guère 20 %. Ce n'est pas assez pour que l'air redevienne sain.

Un ensoleillement et une température supérieurs aux normales saisonnières, comme cette année, aggravent alors la situation. En cas d'inversion des températures, c'est-à-dire lorsque l'air chaud et pollué ne peut plus s'élever en altitude puisqu'il est bloqué par un couvercle aérien encore plus chaud, la situation devient catastrophique. Ce fut le cas le 31 juillet 1992, où les 35 degrés du thermomètre coïncidèrent, à Paris, avec le chassé-croisé automobile des vacances. Aujourd'hui, dans les mêmes circonstances, Airparif déclencherait l'alerte rouge, sans conséquence d'ailleurs, puisqu'il est impensable pour les autorités de stopper la ruée des conducteurs.

Les médecins en alerte

Pourtant, les effets de ces pics de pollution sur la santé ne peuvent plus être dissimulés. Le dioxyde d'azote irrite les voies respiratoires et accroît la sensibilité des bronches aux infections ; l'ozone, utile en haute atmosphère pour nous protéger des rayonnements, est, au ras du sol, un gaz agressif pour les yeux et les poumons. Migraines, étourdissements, ophtalmies, toux inexplicables surviennent, à présent, en plein été. Les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les malades sont les premiers touchés, mais les médecins sont de plus en plus persuadés que l'ensemble de la population urbaine souffre.

Pour en savoir davantage, Airparif a lancé, en collaboration avec l'Observatoire régional de la santé, l'opération « Air pur ». Les techniciens de l'environnement et les épidémiologistes vont mettre en parallèle leurs constatations : d'un côté, les taux de pollution ; de l'autre, les appels d'urgence et les consultations pour infections respiratoires. On devrait connaître les premiers résultats de ces travaux dans les mois qui viennent. Sans le savoir, les Parisiens de l'été 1994 jouent les cobayes.

Déjà, ils peuvent constater que les efforts accomplis depuis vingt ans pour contraindre les industriels, les centrales thermiques et les foyers domestiques à réduire leurs émanations sont annulés par la pollution automobile. Les premières s'atténuaient au moins dès les beaux jours, la seconde est permanente. Pire, elle transforme l'été en saison dangereuse.

C'est pourquoi, lors de son congrès de 1993, Métropolis, association de vingt-deux métropoles mondiales présidée par Michel Giraud, « patron » de l'Ile-de-France, avait émis une série de recommandations sur le sujet. Aux décideurs, elle demandait de faire appliquer la législation existante, de financer des recherches sur la santé, de créer un système d'alerte et, en priorité, de limiter le trafic urbain.

Sur le premier point, elle vient d'être entendue : les voitures, dont 20 % ne sont pas conformes, seront désormais soumises aux contrôles antipollution. Pour les recherches, elles sont en cours, comme on l'a vu. Le dispositif d'alerte fonctionne depuis trois mois pour l'agglomération parisienne. Accueilli avec scepticisme, car il n'est assorti d'aucune mesure contraignante, il a déjà eu le mérite de révéler l'importance de la pollution estivale. Quant aux limitations de circulation, jusqu'ici repoussées par les responsables parisiens, elles paraissent maintenant comme inévitables. Il y va de la santé des citadins.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Airparif ; 10, rue Crillon, 75004 Paris. Tél. : 44-59-47-64.

CINÉMA

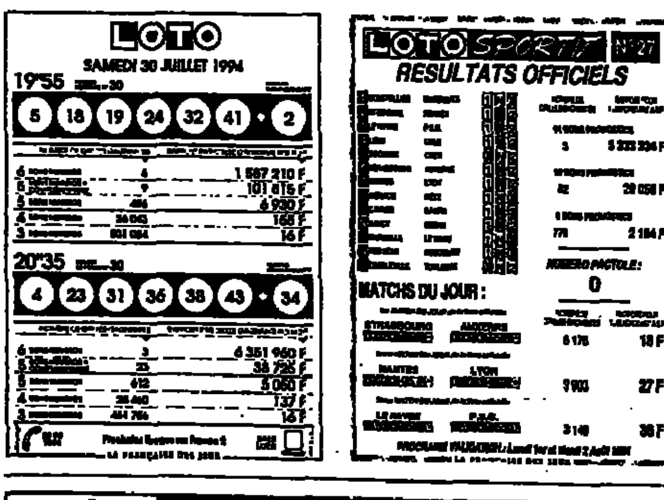
LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ANNEAU DE CRIN. Film franco-polonais-britannique-allemand d'Andrzej Wajda, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BAD BILLY. Film américain de Nick Mead, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

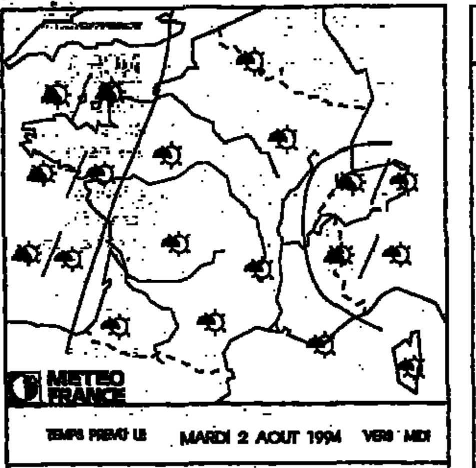
UN ANGE GARDIEN POUR TESS. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

VOYAGE. Film européen de John MacKenzie, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).





MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	33/22
BIARRITZ	24/17
BORDEAUX	25/17
BOURGES	28/17
BREST	20/14
CAEN	25/13
CHERBOURG	24/13
CLERMONT-FER.	27/14
DIJON	29/17
GRENOBLE	29/18
LILLE	30/18
LIMOGES	24/11
LYON, BRON	31/18
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	30/18
NANTES	25/15
NICE	29/22
PARIS-MONTS.	27/18
PAU	27/17
PERPIGNAN	31/18
POINTE-A-PITRE	33/25
RENNES	26/
ST-ETIENNE	30/15
STRASBOURG	28/18
TOULOUSE	32/18
TOURS	25/15
ÉTRANGER	
ALGER	35/20
AMSTERDAM	29/18
ATHÈNES	33/21
BANGKOK	31/28
BARCELONE	30/24
BELGRADE	33/19
BERLIN	37/22
BRUXELLES	31/18
COPENHAGUE	31/21
DAKAR	31/28
GENÈVE	28/18
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	28/18
LE CAIRE	34/23
LISBONNE	25/18
LONDRES	28/17
LOS ANGELES	23/18
LUXEMBOURG	29/16
MADRID	29/19
MARRAKECH	31/18
MEXICO	24/12
MILAN	31/18
MONTRÉAL	28/17
MOSCOU	27/18
NAIROBI	18/12
NEW-DELHI	32/
NEW-YORK	29/25
PALMA-DE-MAJ.	31/21
PÉKIN	33/24
RIO-DE-JANEIRO	28/
ROME	32/19
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	30/20
SINGAPOUR	28/
STOCKHOLM	29/17
SYDNEY	15/ 9
TOKYO	34/
TUNIS	34/23
VARSOVIE	36/18
VENISE	31/20
VIENNE	34/20

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-07-1994 à 6 heures TUC et le 1-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : retour du beau temps. – Le matin, le ciel restera nuageux des Pays-de-Loire à la Bretagne et à la Normandie, avec de petites bruines au lever du jour le long des côtes bretonnes. Sur la façade est du pays, des résidus nuageux s'évacueront progressivement. Partout ailleurs, le soleil sera de retour après la dissipation, plus ou moins rapide, des brumes et des brouillards matinaux.

L'après-midi, les passages nuageux et les éclaircies alterneront de la Normandie à la Bretagne et à la région nantaise. Sur les autres régions, le soleil sera généreux malgré la présence de quelques nuages inoffensifs.

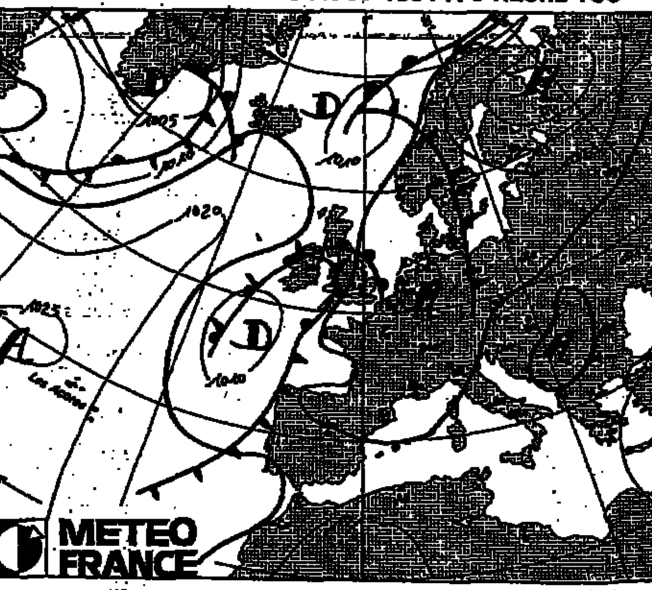
Les températures minimales seront en baisse, de 12 à 15 degrés sur la moitié nord, de 14 à 17 degrés sur la moitié sud et de 18 à 20 degrés près de la Méditerranée et en Corse.

Les températures maximales seront, en revanche, en légère hausse ; toutefois, pas plus de 22 degrés en Bretagne et le long de la Manche, entre 24 et 28 degrés des Pays-de-Loire aux Charentes, au Centre, aux Ardennes et au Nord, entre 28 et 30 degrés du Sud-Ouest au Nord-est et enfin entre 30 et 32 degrés sur l'ensemble des régions du Sud-Est.

Les vents souffleront de secteur sud, de façon modérée au large de la Bretagne.

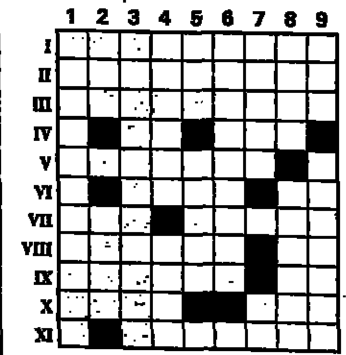
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 AOUT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6356



HORIZONTALEMENT

I. Une façon d'aller ventre à terre. – II. Après la pluie mais avant le beau temps. – III. Elle était bien bonne. – IV. Aperçu. Se transforma. – V. On les dit toujours joyeux. – VI. De perdrix, il peut être accompagné d'oignons. Note. – VII. N'est pas de famille quand il est petit. Un petit bâtiment. – VIII. Une femme redoutable à la chasse. Permettent de rêver. – IX. Base sur un étang. Préposition. – X. Objet d'une question. D'un auxiliaire. – XI. Accompagne souvent les légumes.

VERTICALEMENT

1. Qualifie un quartier où l'on faisait des folies. – 2. Son nom évoque la rose. Coule en Bretagne. – 3. Mesure pour les grains. – 4. Fossile dans des terrains primaires. Vieilles vaches. – 5. Vicié dans les maisons closes. Qui n'accroche pas. – 6. Champignons sur des branches mortes. – 7. Une manifestation brutale. Son livre peut rassembler de grandes signatures. – 8. Port du Japon. Font bon poids. – 9. En partie ruinée. Ne fait jamais l'original.

Solution du problème n° 6355

Horizontalement

I. Conversation. If. – II. Océan. Airs. Aile. – III. Is. Allusion. – IV. Sagesse. Curseur. – V. Tue. Oter. Eu. Psi. – VI. Erreur. Or. Nette. – VII. Ré. Utopies. Lier. – VIII. Non-sens. Aérien. – IX. Ale. Noël. Lit. Su. – X. Têt. Emues. Pépin. – XI. Is. Suédoise. Ali. – XII. Personne. Muet. – XIII. Noirs. Aorte. – XIV. Net. Dernier-né. – XV. Pudibond. Neveux.

Verticalement

1. Consternation. – 2. Oc. Auréoles. ONU. – 3. Neiger. Net. Pied. – 4. Vase. Eus. Serti. – 5. En. Souteneurs. – 6. Astronomes. Do. – 7. Salée. Pseudo. En. – 8. All. Roi. Léonard. – 9. Truc. Réa. Sinon. – 10. Issue. Sel. Serin. – 11. Irun. Ripe. Tee. – 12. Naos. Elite. Merv. – 13. Ineptie. Pau. N.E. – 14. Il. Ustensile. Eu. – 15. Févier. Unité.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 1er AOÛT

TF 1

13.35 Série : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Premiers baisers.
19.00 Série : Hélène et les garçons.
19.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Columbo. La Femme oubliée.
22.25 Série : Agence tous risques.
23.15 Documentaire : Histoires naturelles. Où sont les poissons d'antan ?
0.00 F1 Magazine. Grand Prix d'Allemagne à Hockenheim.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Gorille.
15.20 Série : Riptide.
16.10 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les guinguettes.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.40 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Feuilleton : Jalna. *La Chasse au trésor*, de Philippe Monnier, avec Danielle Darrieux, Serge Dupire (6e épisode).
22.25 Magazine : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route. La Route Ho Chi Minh, de Véronique Taveau. *2 600 kilomètres d'Hanoï à Saïgon.*
23.20 Journal et Météo.
23.40 Feuilleton : Heimat.
0.40 Concert : Musiques au cœur de l'été. *Symphonie fantastique*, de Berlioz, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. : Michel Plasson. Enregistré au Festival d'El Jem, en Tunisie (rediff.).

FRANCE 3

13.30 ▶ Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : La Forêt des géants.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Collioure (Pyrénées-Orientales). Invités : Francis Lalanne, Marc Ricci, Martini et Bona Donna.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Péril en la demeure. ■■■ Film français de Michel Deville (1985).
22.35 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Milena. □ Film franco-canado-allemand de Véra Belmont (1990).
0.45 Musique : Cadran lunaire. *Saint-Eustache, Tchi Korea*, par le trio René Utreger.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.25

13.30 Téléfilm : Le Silence d'un homme. De Harry Winer.
15.00 Court métrage : Ponchada. D'Alejandra Moya.
15.20 Cinéma : Alien 3. ■ Film américain de David Fincher (1992).
17.10 Sport : Beach volley. 4e journée, en différé de Berck-sur-Mer.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Sport : Football. Auxerre-Nantes. Match avancé de 2e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30 coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993).
23.50 Cinéma : L'Œil écarlate. □ Film français de Dominique Roulet (1992).
1.20 Cinéma : Les Petits Riens. ■ Film français de Raymond Leboursier (1941).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Best Boy. D'Ira Wohl (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Magazine : Archimède. Proposé par Gero von Boehm, Heinz von Matther et Barbara Ritzert. Au commencement était le déchet ; Le portrait ; Grande première ; En attendant le miracle ; La classification périodique : l'iode ; Texte du répertoire ; La lutte contre l'infarctus ; Le livre du mois.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Kaos, contes siciliens. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1984).
23.00 Magazine : Macadam. Klezmer, le violoniste itinérant. Documentaire de Simon Broughton. *Venue d'Europe centrale sur un air de violon, la musique klezmer a rencontré le banjo américain. De la tradition, qu'on retrouve dans les bals populaires de New-York, au « jazz yiddish » qu'on écoute aujourd'hui dans les boîtes en Allemagne, histoire et vie d'une musique.*
23.55 Documentaire : Itaim Hakim, Hopiit. Le dernier des Hopis, de Victor Masayesva (60 min). *Hommage à un peuple menacé d'extinction. Ross Macaya, doyen des Hopis, quatre-vingt-dix ans, raconte l'histoire de la tribu et de sa propre vie, au nord de l'Arizona, au cœur de la réserve des Navajos. Premier film d'un Indien d'Amérique.*

M 6

13.25 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ciné 6. Présenté par Laurent Weil.
20.50 ▶ Cinéma : Collines brûlantes. ■ Film américain de Stuart Heisler (1956).
22.25 Téléfilm : Violences conjugales. D'Anwar Kawadri.
0.00 Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Culture pub.
0.35 Magazine : Jazz 6. Lionel Hampton Orchestra.

FRANCE-CULTURE

20.55 Mémoires du siècle. Jacqueline Auriol, aviatrice, pilote d'essai.
21.55 Les Chemins de la connaissance. La gloire de l'Empire Mongol. 1. L'ascension de Gengis Khan (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Entretiens avec André Boucourechliev. 1. Passage à l'Ouest.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Frédéric Pages (le Philosophe sort à cinq heures) (rediff.).
0.50 Coda. Camaron de La Isla, la voix d'un génie du flamenco (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Par Marc André. Concert (donné le 18 juillet à Montpellier) : Asturias, de Busser ; Sonate pour hautbois et piano, de Poulenc ; Trois romances pour hautbois et piano op. 94, de Schumann ; Six métamorphoses d'après Ovide, de Britten ; Sonate pour hautbois et piano op. 166, de Saint-Saëns, par Jérôme Guichard, hautbois, Olivier Lattion, piano.
21.00 Concert (en direct du Festival de Montpellier) : Symphonie no 80 en ré mineur, de Haydn ; Concerto pour piano et orchestre en ut mineur, de Greef ; Symphonie no 9 en mi mineur op. 95, de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. John Nelson ; Nelson Freire, piano.
0.05 Musiques du monde. Par Caroline Bourgine. Les musiques de transe.

IMAGES

Compétitions

EDOUARD BALLADUR n'est pas du genre à rouler en Ferrari. Il n'est pas non plus de ceux qui roulent les mécaniques. Au moment où il achevait sa visite au Rwanda, le premier ministre n'en eut que plus de mérite à soutenir la concurrence dominicale que lui imposait, sur le terrain de la communication, une actualité automobile soudain obnubilée par la renaissance sportive de la célèbre marque italienne.

Le rapprochement d'images qui résultait de la concomitance de ces deux événements n'avait, en soi, rien de choquant. Il reflétait la réalité contrastée d'une journée ordinaire. Il y avait même quelque chose de profondément moral dans la joie exubérante des mécaniciens de Ferrari, dont l'équipe triomphait après une longue galère, puisque la victoire de leurs couleurs couronnait enfin la persévérance de leur travail. Le premier ministre ne pouvait d'ailleurs que partager le commentaire du directeur sportif de la firme : en politique, comme en F1, lorsqu'on veut assurer la réussite d'une entreprise collective il faut *« bien choisir les hommes »* dont on s'entoure afin de placer *« les meilleurs au bon endroit et au bon moment. »*

Il arrive toutefois que les rapprochements d'images suscitent des osmoses inconscientes chez ceux qui les ordonnent, les présentent ou les absorbent. Au cours de ce grand prix d'Allemagne, les curieux de sport automobile avaient reçu le choc d'une image spectaculaire. Ils avaient assisté, en direct, à l'embrasement accidentel d'une voiture lors d'un ravitaillement en carburant dans les stands. Par miracle, le pilote était sorti indemne de l'incendie vite maîtrisé. Une catastrophe avait été évitée de justesse. Mais l'image de ce brasier n'était-elle pas une aubaine pour les marchands d'émotions ?

Quand, un peu plus tard, M. Balladur, qui se prêtait au jeu des questions, s'entendit prier de résumer en une *« image forte »* sa journée au chevet des moribonds du Rwanda nous eûmes donc, avouons-le, le sentiment de percevoir un ressort audimatique sous le présentateur qui semblait inciter ainsi le premier ministre à une forme de surenchère. M. Balladur, fort heureusement, s'abstint de céder à la facilité.

Mais Bernard Kouchner était lui aussi dans les parages en tant que député européen. Il revenait de la capitale rwandaise où il avait vu beaucoup d'Américains empressés auprès des nouveaux gouvernants. Il parlait d'*« ambiguïté »* à propos de la position de la France. Il insistait sur la nécessité de ne pas oublier le *« génocide »* qui avait précédé le choléra. Il allait jusqu'à considérer que la présence de M. Balladur en ces lieux constituait *« un facteur déstabilisant »*.

Curieusement, M. Kouchner paraissait faire grief à M. Balladur d'avoir mis en pratique sa propre conception de l'ingérence humanitaire. C'est sans doute par déformation professionnelle que nous eûmes, à ce moment là, la désagréable sensation d'être mêlés une autre course, plus politique, tout aussi déplacée.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 2 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Série : Côté cœur (et à 0.45, 4.25).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Invitée : Brigitte Milhau ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Quatre Filles du docteur March ; Flo et les Robinson suisses ; Nicky Larson ; Sailor Moon ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Premiers baisers.
19.00 Série : Hélène et les garçons.
19.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Gendarme et les Gendarmettes. □ Film français de Jean Girault (1982). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch.
22.25 Les Films dans les salles.
22.35 Série : Commissaire Moulin.
0.00 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.35 Journal et Météo.
1.10 TF 1 nuit (et à 1.45, 2.45, 3.45, 4.15).
1.15 Magazine : Reportages. Cahora Bassa, le barrage maudit, de Michel Fulla et Serge Billard (rediff.).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Aveyron, l'eau à la bouche ; Demain la chasse.
2.50 Documentaire : Histoire des inventions.
3.55 Série : Passions.
4.45 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Série : Un couvert pour deux.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.50 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
10.15 Hanna Barbera Dingue Dong. Scoubidou ; Capitaine Caverne ; George et Jo ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.00).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.10).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Gorille.
15.10 Tiercé, en direct de Deauville.
15.25 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les guinguettes.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.25 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Indomptable Angélique. □ Film français de Bernard Borderie (1967).
22.25 Sport : Athlétisme. Réunion internationale Herculis de Monaco.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Feuilleton : Heimat.
1.00 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).
2.20 Documentaire : Les Chemins de la vie. Bataille pour un alphabet.
3.40 Dessin animé (et à 5.00).
3.50 24 heures d'info.
4.35 Documentaire : Délirenlair.
5.05 Série : Naumachos.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en allemand de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Steak à l'écossaise ; Brochettes de ris de veau.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. La région de Saint-Emilion.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 ▶ Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Grizzli, maître des montagnes.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. *Présenté par Vincent Perrot*, en direct de Collioure (Pyrénées-Orientales). Invités : Philippe Swann, Chantal Goya, Derec et Lecluyse.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Le Grand Cirque du Bolchoï. Présenté par Sergio.
22.10 ▶ Documentaire : 1944, la France libérée. 7. Vercors 1944, la vulnérabilité des grands maquis, de Dominique Gros.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Les grandes héroïnes de Puccini. Avec des extraits de *Manon Lescaut, la Bohème, Tosca, Madame Butterfly, Turandot*, interprétés par Sylvie Valayre, soprano, et l'Orchestre symphonique français, dir. : Jean-Yves Ossonce.
0.25 Série : Capitaine Furillo.
1.15 Musique : Cadran lunaire. Ouverture du *Corsaire*, de Berlioz, par l'Orchestre national de Lyon, dir. : Emmanuel Krivine.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.24

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 1.04).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche. Crypte Show ; Il était une fois les découvreurs ; Chipie & Clyde.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
9.00 Téléfilm : Assassinat sur commande. De David Greene, avec Lesley Ann Warren, Tess Harper.
10.30 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 3. L'héritage de Rome.
10.55 Cinéma : L'Œil écarlate. □ Film français de Dominique Roulet (1992). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Delphine Zentout. *Un polar raté.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : Les Aventuriers du cœur. D'Isabelle Giordano, Alain Lasfargues et Marie Blance. *Ceux qui ont choisi de s'engager dans l'aide humanitaire.*
13.30 Cinéma : Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993). Avec Gérard Jumel, Karin Viard, Caroline Chaniolleau. *Des gags pesants, des dialogues ridicules.*
14.45 Sport : Pétanque. Rediffusion du Trophée Canal +.
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Filofax. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990). Avec James Belushi, Charles Grodin, Anne Desalvo. *Comédie à quiproquos un peu laborieuse.*
17.30 Surprises.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Thierry Rey.
20.35 Cinéma : L'embrouille est dans le sac. □ Film américain de John Landis (1990). Avec Sylvester Stallone, Ornella Muti, Don Ameche. *Transposition aberrante d'une pièce d'Oscar Magnier.*
22.20 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 2e journée du championnat de France de D1.
23.05 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Mr Saturday Night. □ Film américain de Billy Crystal (1992). Avec Billy Crystal, David Paymer, Julie Warner (v.o.). *Billy Crystal cabotine.*
1.05 Cinéma : The Five Heartbeats. ■ Film américain de Robert Townsend (1991). Avec Robert Townsend, Michael Wright, Leon (v.o.). *Chronique réservée aux amateurs de soul music.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

16.55 Théâtre : El Nacional. Pièce d'Albert Boadella (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De David G. Hiller, avec Gareth Hale.
19.30 Documentaire : 30 janvier 1945. De Maurice Philip Rémy. *La tragédie du « Wilhelm-Gustloff », coulé par une torpille soviétique, avec à son bord plus de 6 000 réfugiés allemands fuyant l'armée rouge.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les rois, pour quoi faire ? Reportages : Le roi du Ghana ; Portrait de Juan Carlos ; La groupie de la Couronne ; Saint-Pétersbourg, la cité des Romanov ; Comment travaillent les spécialistes des têtes couronnées. Invités : le prince Nicolas de Liechtenstein, la princesse Margarita de Roumanie, François Billaut, journaliste de *Point de Vue*.
21.45 Soirée théâtre : Avignon 1994. Soirée proposée par Yvon Davis, Fabienne Pascaud, Isabelle Mestre et réalisé par Michel Viotte, Yvon Davis et Raoul Sangla. Présentation de la jeune génération : Stanislas Nordey, Brigitte Jaques, Philippe Minyana, Stéphane Braunschweig. Interventions de Jacques Nichet, Jacques Lassalle, Alain Milianti et Alain Françon. Entretien avec Akira Shigeyama. Débat avec Bernard Faivre d'Arcier, Suzan Buirge, Gabriel Monet, Jean-Pierre Vincent. Avec des extraits de spectacles.
0.00 Théâtre : Electre. Pièce de Sophocle, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Evelyne Istria, Jean-Claude Jay, Redjep Mitrovitsa (115 min). *Montée en 1986, cette troisième mise en scène d'*Electre *par Antoine Vitez fut jouée par la même comédienne, Evelyne Istria. La caméra d'Hugo Santiago n'a pas voulu regarder le spectacle, mais « l'accompagner ».*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Boulevard des clips (et à 10.05, 0.40, 6.00).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club. Véronique Sanson.
20.45 Série : Highlander. Sa vie est un combat. En hommage à Tommy.
22.30 Cinéma : La Thune. □ Film français de Philippe Galland (1991). Avec Sami Bouajila, Sophie Aubry, Martin Lamotte.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Mes années clip. Dandys. Alain Chamfort, Brian Ferry, William Sheller, David Bowie, Julien Clerc.
2.00 Rediffusions. Culture pub ; Sport et découverte ; Made in France ; Portrait des passions françaises : l'amour ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

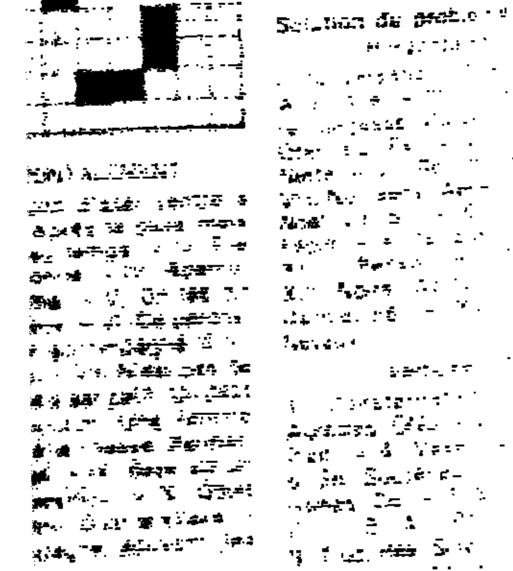
20.55 Mémoires du siècle. Hans Voelkner.
21.55 Les Chemins de la connaissance. La gloire de l'Empire Mongol. 2. Le chamanisme bouriate et Gengis Khan (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Entretiens avec André Boucourechliev. 2. Boucourechliev a toujours (et bien) écrit.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Nicole Loraux (l'Invention d'Athènes) (1) (rediff.).
0.50 Coda. Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Festival de La Roque d'Anthéron) : Préludes, de Debussy, par Michel Béroff, piano. A 21.30, Préludes (1, 3, 5, 7 et 11), Cançons i danses 1 et 3, Musica Callada (extrait), Trois variations sur un thème de Chopin, Cançons i danses 6 et 5, de Mompou, par Josep Colom, piano. A 23.00, Scènes d'enfants, de Mompou ; Cancionero de Pedrell, de Gerhard ; Combat del somni, de Mompou ; Pandora, de Gerhard, par l'Orchestre de chambre du Théâtre Lliure de Barcelone, dir. Josep Pons ; Virginia Parramon, soprano, Josep Benet, ténor.
0.05 Blues Land. Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6356





Le Monde

En désaccord sur la maîtrise du journal de 20 heures

Paul Amar quitte France 2

Paul Amar, présentateur du Journal télévisé de 20 heures sur France 2, a quitté la chaîne publique lundi 1er août. Sans commentaires de sa part. Etienne Leenhardt, rédacteur en chef adjoint, devrait lui succéder.

Paul Amar n'est pas vraiment une star de la télévision. Ce n'est pas non plus un journaliste anonyme. Son départ de France Télévision, confirmé par la direction de la chaîne, défraye forcément la chronique. Car il existe deux manières pour un présentateur de télévision de quitter une chaîne : soit il est « racheté» par un chaîne concurrente qui estime que sa personnalité va « coaguler » les téléspectateurs devant le petit écran. Soit il est en désaccord avec la ligne éditoriale de la chaîne qui le rémunère. Manque de chance, le départ confirmé de Paul Amar de France 2, à partir du 1er août, ne semble cadrer avec aucune de ces raisons classiques.

Ce départ est-il la suite logique de l'affaire des « gants de boxe » (*le Monde* du 4 et 5-6 juin 1994) ? A l'occasion d'un débat organisé entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen, mardi 1er juin, à 20 h 15 sur France 2, Paul Amar avait surpris en sortant une paire de gants de boxe d'un sac orné d'une grande marque commerciale bien visible des téléspectateurs. Bien qu'il ait refusé de s'expliquer à cette occasion, Paul Amar avait, semble-t-il, cherché à exprimer le malaise qu'il ressentait face à un débat qui apportait peu à la politique et beaucoup au spectacle.

Suspendu de présentation du journal télévisé pendant un mois, Paul Amar reprenait ses fonctions début juillet. Un mois après, il s'en va. Faute d'explication en direct – Paul Amar a refusé de répondre à nos appels –, un lien direct entre les deux affaires reste difficile à faire. Si l'on en croit un responsable de la chaîne, Paul Amar se sentait un peu mis à l'écart dans l'organisation des grandes interviews. Ce n'est pas lui qui était présent, le 14 juillet, à l'Elysée pour la traditionnelle interview du président de la République. Et c'est Arlette Chabot, chef du service politique, qui a, quelques jours plus tard, interrogé Édouard Balladur. Même la « spéciale » du 20 heures autour de Yasser Arafat lui a échappé. Est-ce un désaccord sur la fonction de présentateur qui motive le départ de Paul Amar ? C'est du moins la thèse qui est présentée discrètement par la direction de la chaîne.

Une stratégie de « coups »

Faute d'avoir immédiatement sous la main un présentateur capable de faire pièce à la toute-puissance médiatique de Patrick Poivre d'Arvor (TF 1), France 2 n'a pas cherché à en fabriquer un. Plutôt que de faire d'une seule personne le pivot de tout un dispositif d'information – Paul Amar souhaitait semble-t-il être le directeur délégué du 20 heures – la direction de la chaîne a préféré amorcer une autre stratégie, plus axée sur les « coups » : des journaux spéciaux consacrés tour à tour à la Bosnie, l'Algérie, Tapie-Le Pen, le Rwanda... et moins sur les personnalités de journalistes, stratégie qui a permis au 20 heures de France 2 de commencer à se bâtir une image différente. L'énorme écart d'audience qui séparait les journaux de 20 heures des deux chaînes concurrentes (TF 1-France 2) semble s'être réduit ces dernières semaines. Il serait passé en moyenne de 15 points de parts de marché à 9.

YVES MAMOU

TÉMOIGNAGE

Le massacre programmé des enfants rwandais

Claire Brisset, directrice de l'information à l'UNICEF-France, vient de se rendre à Goma, d'où elle nous fait parvenir le témoignage suivant :

« Ils meurent sur les morts. ». Le jeune officier français vient d'enlever le masque qui permet, seul, de supporter la suffoquante odeur des corps en décomposition. Il est livide. Le charnier où l'armée française dépose les cadavres à l'aide d'une pelleteuse ne suffit plus. *« Heureusement,* ajoute l'officier, *nous avons reçu un bulldozer, un chargeur et une pelle hydraulique pour creuser des fosses. Celle-là est déjà pleine. »*

Cette fosse, en effet, contient plusieurs dizaines de milliers de corps, quarante mille, estime-t-on. Plus de la moitié, dit-il encore, sont des enfants et des adolescents. Ils meurent sur les cadavres de leurs parents. Ils meurent aussi sur les trottoirs de Goma et, plus loin, à Kibumba, dans les champs, sur les bas-côtés des routes bondées où se presse une foule lente, compacte, surchargée de ballots et de bidons remplis d'eau polluée, entre des rangées de cadavres. Ils meurent dans toute cette zone, le long du lac Kivu, dans cette partie du Zaïre où la nature ressemble au paradis terrestre : bananiers, bougainvillées, arbres aux fleurs écarlates, montagnes en pentes douces dans le lointain, où les privilégiés du régime zaïrois possèdent de somptueuses villas, les pieds dans l'eau.

Ce paradis terrestre a tourné à l'enfer. Les enfants ont été les premières victimes des massacres. La Radio des Mille-Collines n'avait-elle pas martelé au fil des semaines : *« Ne commettons pas la même erreur qu'en 1973. Il faut tuer les enfants »* Cette radio, dite aussi sur place *« Radio Coupe-Articulations »*, expliquait aux massacreurs qu'il fallait couper les pieds des enfants, de sorte qu'à l'avenir ils marchent sur les genoux. Et ajoutait : *« Les fosses ne sont pas encore pleines. »*

Ces enfants rescapés des massacres meurent aujourd'hui en masse non seulement du choléra, mais aussi de diarrhées banales, de rougeole, de faim, de soif. Et de désespoir. Plus de cent mille d'entre eux sont aujourd'hui totalement seuls.

« Ils sont seuls, expliquent Staffan de Mistura et Abla Kadi, chargés du programme de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), *ils sont seuls pour trois types de raisons : soit parce que leurs parents ont été massacrés ; soit parce qu'ils ont été séparés, perdus au cours de l'exode ; soit enfin parce que l'un des deux parents, rescapé, lui-même malade ou se sentant mourir, est venu les déposer auprès d'une organisation humanitaire. »*

Un océan de malheurs

Le bruit s'est ainsi répandu en ville que l'UNICEF accueillait ces enfants perdus. Tous les matins, sur un coin de trottoir proche de l'aéroport, un camion vient en effet prendre ceux que l'on a déposés là dans la nuit, ou qui sont venus seuls, informés par la rumeur. Mais l'orphelinat de N'Dosho, où l'UNICEF, avec l'aide de l'armée française, réhydrate et soigne tous ces enfants, est aujourd'hui saturé : il comptait deux mille enfants jeudi dernier, trois mille cinq cents aujourd'hui. Il faudra donc en ouvrir d'autres, beaucoup d'autres. Pour combien de temps, et avec quel argent ? Il faudra aussi rechercher d'éventuelles familles survivantes, mais avec quelles difficultés dans ce chaos, surtout lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, ceux qui ne connaissent pas même leur nom ! Il y a quelques jours, les militaires français ont recueilli un petit Daniel, six ans, le crâne ouvert d'un coup de machette, enseveli sous un monceau de cadavres, vivant. Et deux petites filles : l'une de trois ans, privée d'un pied par un coup de hache, et sa sœur, cinq ans, totalement dénutrie. Ce n'est qu'au bout de huit jours qu'elles ont pu prononcer leurs noms.

Mais les petites filles sont moins nombreuses que les garçons dans cet océan de malheurs. Pourquoi ? Elles courent moins vite que les garçons, nous a-t-on expliqué, car elles sont toujours plus chargées, souvent d'un bébé ou de bidons d'eau. En outre, elles ont été tuées plus systématiquement par les massacreurs. Tel est l'enjeu du génocide : faire disparaître les futures femmes.

Bien entendu les enfants rescapés devront, avec leur communauté, retourner au Rwanda. Mais quand ? Et comment ? Comment, si rien n'est fait pour les y aider, pourront-ils reprendre la route à pied, étant donné, d'une part, leur état de maladie et d'épuisement, et, d'autre part, la destruction totale des infrastructures provoquée par la guerre à l'intérieur du Rwanda ? Rien jusqu'à présent, strictement rien, sinon des encouragements verbaux, n'est prévu pour les aider à rentrer chez eux.

Il y a aujourd'hui quatre millions et demi de Rwandais sur les routes, dans des camps ou dans ce vaste mouroir à ciel ouvert qu'est devenue la région de Goma. Le pays comptait en avril sept millions et demi d'habitants. Selon des estimations, hélas aujourd'hui considérées comme raisonnables, l'on s'achemine à présent vers le million de morts, entre les massacres, le choléra, la faim, la soif.

Et si l'aide internationale ne se mobilise pas davantage (1), une catastrophe du même ordre que celle de la région de Goma est prévisible autour de Bukavu, plus au sud, sur la frontière, dès que les militaires français auront quitté la zone de sécurité. *« Là,* nous dit le colonel Schill, chargé des affaires humanitaires de l'opération « Turquoise », *ce ne sera pas ce que vous avez vu à Goma, ce sera pire, bien pire. »*

En effet, dans quinze jours il pleuvra sur la région. Celle-ci deviendra un vaste cloaque, où le choléra reprendra de plus belle. S'y ajoutera la méningite, déjà signalée. Et les enfants, premières victimes des guerres « modernes », mourront en silence sur le bas-côté.

CLAIRE BRISSET

(1) Une réunion est organisée mardi 2 août à Genève, sous l'égide de l'ONU, pour lever des fonds auprès des gouvernements.

▶ L'UNICEF en France recueille des fonds pour les enfants réfugiés rwandais : BP 600, 75006 Paris.

▶ Fondée en mai par un chef d'entreprise installé au Rwanda qui s'occupait à titre bénévole de 250 orphelins de guerre évacués vers, le camp de Ndosho, près de Goma, par les militaires français, l'association Orphelins du Rwanda a besoin de 5 francs par jour et par enfant. Elle a reçu le soutien de l'amicale des maires du Lot-et-Garonne qui collecte les fonds dans les 317 mairies du département.

Orphelins du Rwanda, BP 23, 47150 Montflanquin. CCP 8071 17 H Bordeaux.

Deux disparitions

L'écrivain anglais Robin Cook

L'écrivain anglais de romans noirs, Robin Cook, est mort d'un cancer samedi 30 juillet à Londres. Il était âgé de soixante-trois ans.

Le noir était sa couleur et son drapeau. Le noir absolu, celui dont on dit qu'il est d'encre. Ni dans sa vie ni dans son œuvre Robin Cook n'était homme à pratiquer la mesure comme une vertu. C'était un déserteur-né, qui refusait la soumission aux codes, aux normes, à l'hypocrisie, aux préjugés. Né le 12 juin 1931 dans une Angleterre encore profondément imprégnée du puritanisme victorien, rejeton d'une famille de la *gentry*, il refusera très tôt l'avenir doré qu'on lui présentait comme un dû. Il s'enfuira d'Eton et, rompant toute relation avec les siens, choisira la rue pour univers de prédilection, arpentant avec délices ses trottoirs les plus sombres, allant, parmi mille métiers, jusqu'à servir d'homme de paille à un gang londonien.

Voilà qui aurait pu n'être que la révolte classique d'un jeune homme bien né, en attendant de rentrer dans le rang. Mais Cook ne s'assagira pas avec l'âge. Au contraire. La quarantaine venue, en 1973, il ira même jusqu'à quitter un pays exécré – dont il brocarde, avec une allégresse grinçante les élites (*Vices privés vertus publiques*, *La Rue obscène*, chez Rivages, et *Bombe surprise* ches Joëlle Losfeld) – pour s'installer en France, aux fins fonds de l'Aveyron. Ouvrier agricole le jour, écrivain la nuit, Cook va y rencontrer sa vérité, passer du règlement de comptes avec ses origines à une quête autrement vitale, quasi mystique : l'exploration du Mal sous ses facettes les plus effroyables pour mieux le combattre et affirmer un refus viscéral de son inéluctabilité.

Muré dans le désespoir

Ce combat-là, l'écrivain va le mener dans une sorte d'ascèse dont témoignera le dénuement extrême de ses lieux de travail – de son nid d'aigle aveyronnais à l'appartement de la banlieue londonienne, qu'il avait finalement rejointe ces dernières années. Tout est subordonné à l'œuvre et elle est si exigeante que pas une compagne n'y peut résister.

Cook, sans cesse, est renvoyé à sa solitude, comme son héros emblématique, un inspecteur sans nom, craint par les truands pour sa froide obstination, mal aimé de ses collègues pour son refus des compromis et des passe-droits. Un héros muré dans le désespoir, depuis qu'il a vu sa fille mourir et sa femme sombrer dans la folie. Un héros qui sait que sa traque du crime est une rivale de Sisyphe, mais refuse que ses doutes le paralysent. Un héros finalement à l'image de son créateur : d'une orgueilleuse modestie, d'une effrayante désespérance et donc d'une effrayante humanité.

Cook était, à sa manière, une « gueule noire ». Sa mine à lui, c'était l'âme humaine. A travers ses chefs-d'œuvre que sont *Les mois d'avril sont meurtriers* (Gallimard), *J'étais Dora Suarez* (Rivages), il n'a cessé d'y creuser, loin, très loin, des petites et confortables veines de surface qu'exploitent nombre de ses confrères. Cook, lui, s'insinuait dans les boyaux les plus tortueux, les moins fréquentés, parce que parfois innommables. Au risque de s'y perdre. Car il était conscient que cet enjeu-là était tout sauf innocent. Cook confiait dans son autobiographie *Mémoire vive* (Rivages), parue l'an dernier (*Le Monde des livres* du 1er octobre 1993), qu'il avait cru un moment ne jamais revenir de l'expérience de *J'étais Dora Suarez*, tant ce chant d'amour et de vengeance pour une femme morte l'avait amené aux confins de la déraison. Mais il y affirmait aussi, avec une passion flamboyante, sa foi intacte dans une littérature de vérité et de risque que seul, à ses yeux, assumait le roman noir. Jusqu'au bout, il aura été un irréductible, quoi qu'il en coûte.

BERTRAND AUDUSSE

▶ C'est Marcel Duhamel qui édita en 1966, dans la « Série noire », chez Gallimard, le premier livre de Robin Cook, *Crème anglaise*, publié en 1962 en Grande-Bretagne. Suivront notamment, dans la même collection : *Le soleil qui s'éteint*, *On ne meurt que deux fois* (adapté au cinéma en 1985 par Jacques Deray), *Comment vivent les morts* ; chez Rivages : *Cauchemar dans la rue*, *la Mort à vif*.

L'anthropologue Colin Turnbull

L'anthropologue d'origine britannique Colin Turnbull, auteur d'une enquête sur la tribu des Iks en Ouganda, est mort jeudi 28 juillet des suites d'une pneumonie en Virginie où il était enseignant. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Né le 25 novembre 1924 à Harrow, Colin Turnbull avait publié dans les années 70 un premier livre qui décrivait les mœurs dégradées et violentes d'une société sinistrée, celle des Iks dans le nord de l'Ouganda. L'univers symbolique de cette tribu s'était effondré à la suite de la sédentarisation. Ce travail, qui avait donné lieu à des polémiques et des interrogations et dont Peter Brook avait proposé une adaptation théâtrale en 1975, a d'abord été publié chez Stock en 1973 sous le titre *Un peuple de fauves*, puis repris, augmenté d'un dossier, dans la collection « Terre humaine » chez Plon en 1987 sous le titre *les Iks*.

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté dimanche 31 juillet-lundi 1er août 1994 a été tiré à 509 106 exemplaires